

BULLETIN  
DES SÉANCES  
*DE*  
L'ACADEMIE DE NIMES



ANNÉES 1934-1935-1936



NIMES  
IMPRIMERIE CHASTANIER FRÈRES ET ALMÉRAS  
12, Rue Pradier, 12

# TABLE

1934

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Renouvellement du Bureau . . . . .	5
Nomination des Commissions . . . . .	9
Décès de M. Greif . . . . .	12
MM. Marcel Coulon et Rouvière élus membres résidants . . . . .	12
M. Cabanès, nommé Membre honoraire . . . . .	16
Attribution des Bourses d'Etudes . . . . .	17
Décès de M. Lhopital . . . . .	21
Réception de MM. Rouvière et Marcel Coulon Adresse à la Société de l'Histoire de France à l'occasion de son centenaire . . . . .	21-30 49
Décès de M. Michel Pons . . . . .	56
Décès de M. Alcide Blavet . . . . .	56
Attribution du Prix de la Ville de Nimes . . . . .	57-60
M. Paganelli élu membre résidant . . . . .	60
Subvention du Ministère de l'Education Nationale	60
Décès de M. le Dr Julian . . . . .	62
Vœu en faveur des trouvailles archéologiques . . . . .	65
M. Bauquier promu officier de la Légion d'Honneur . . . . .	68

	Pages
Décès de M. le Pasteur Trial . . . . .	68
Deuil national à la suite des attentats de Marseille	68
Mesures d'ordre financier . . . . .	78
Décès de M. Coste . . . . .	82

### ARCHEOLOGIE

Abbé Bayol : Une découverte archéologique .	64
Colonel Igolen : A propos de l'Histoire du Chateau des Arènes de Mazauric . . . . .	57
M. Bauquier : Découverte de tombes à Bagnols	79
M. Espérandieu : Dernières fouilles au Mont Auxois (Alésia) . . . . .	79

### BEAUX ARTS

M. Bauquier : Le plan de Mareschal . . . . .	53
--	----

### COMPTES RENDUS

M. Bauquier : Souvenirs militaires du Général de Bourgon . . . . .	29
L'Amphithéâtre de Nimes de M. Espérandieu	20
M. Roche : Voyage en Afrique Oc. Franç. de M. Rondet-Saint . . . . .	43
Pages choisies de Gabriel Faure par M. Terrin . . . . .	72
Colonel Igolen : Li Conte de Mestre Jean de Bessat . . . . .	12

	Pages
M. Marcel Coulon : Le Fils de ma chair de Stephan . . . . .	49-67
M. Bernard Latzarus : Poésies de M. Tuffier .	66

### FOLKLORE

Colonel Igolen : Les sept collines de Nimes .	9
---	---

### HISTOIRE

M. Gendronneau : Le Service des Eaux à Nimes d'Auguste aux Antonins . . . . .	14-18-50
Chanoine Bouisson : Tonance Ferréol . . . . .	20-43-76
Chanoine Chabot : Les Fastes de Nimes . . . . .	61
M. Fabre : Claire Pradier . . . . .	69
M. Bauquier : Iconographie du Comte de Chambord . . . . .	80

### HOMMAGES

Brochure relative à l'inauguration des bustes de Darboux et Boissier . . . . .	17
M. le Président Doumergue : Discours de récep- tion à l'Académie des Jeux floraux . . . . .	17
M. Callon : Le mouvement de la population depuis cent ans en Savoie, Haute Savoie, Lozère . . . . .	46-50

	Pages
M. Espérandieu : Répertoire archéologique du Gard. Période Gallo-romaine . . . . .	53
Monseigneur Grente : Fléchier . . . . .	56
Ivan Gaussen : Œuvres de Poussiélgue Neyrel	56
Dr Smith : La Viscosité des Gaz. Le principe de la relativité . . . . .	61
M. Onesime Coste : Monographie de Ribaute	85
M. Lasserre : Traduction de Tite-Live . . . . .	85
M. H. Mazel : Au pays des leviers de commande	85
M. Lasserre : Bigot . . . . .	85

### ECONOMIE POLITIQUE

M. le Dr Reynaud : La crise de la Viticulture . . . . .	46
M. de Valfons : Le Communisme en Russie . . . . .	73

### LITTERATURE

M. Latzarus : Nouvelle traduction de l'Illiade	44
Une séance de l'Académie Dei Lincei . . . . .	49
M. Dono Andriano et Mistral . . . . .	54-57
M. Coulon : Un chapitre des Mémoires de Mistral	62

### POESIES

Mme Vollaïre Gandin : A la mémoire d'Albert I <sup>er</sup> de Belgique . . . . .	48
Camille Jullian : Poésie . . . . .	63
Jean Bordeaux : Poèmes . . . . .	65

SCIENCES

	Pages
Colonel Igolen : Les Eaux de la Fontaine de Vaucluse . . . . .	85

**1935**

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau . . . . .	89-91
M. Gouron élu membre résidant . . . . .	89-108
Deuils de MM. Fabre et Romieu . . . . .	89
Conférences de M. Bouzanquet à Nice et de M. Terrin en Italie . . . . .	97
Attribution des Bourses d'Etudes . . . . .	97
Réception de M. Paganelli . . . . .	99
M. Aillaud nommé membre honoraire . . . . .	105
M. le Dr Baillet docteur ès sciences . . . . .	114
M. Gouron lauréat de l'Académie des Inscriptions	114
Attribution du prix de la Ville de Nîmes . . . . .	117
M. le Pasteur Gout élu membre correspondant	120
Décès de M. Bellerive membre correspondant .	120-131
Adresse à l'Académie Française à l'occasion du 3 <sup>e</sup> centenaire . . . . .	120-123-127-134
Don de la Médaille de la Société d'Agriculture	131
M. Beriau élu membre correspondant . . . . .	134
Attribution du Prix Jules Salles . . . . .	138
Fixation du sujet pour le Prix de l'Académie en 1936 . . . . .	138

ARCHEOLOGIE

	Pages
Colonel Igolen : Un plan de Nimes vers 1870 .	122

BEAUX ARTS

M. Bauquier : Découverte de fresques à Ville-neuve les Avignon . . . . .	136
--	-----

COMPTES RENDUS

Général de Bourgon : En vase clos de Lami . .	96
M. le Dr Baillet : La Corse de M. Noel . . .	113
M. Marcel Coulon : L'Œuvre de Borely . . .	116
M. le Chanoine Chabot : Notre Dame de Vauvert de M. l'Abbé Béraud . . . . .	119
M. Latzarus : L'Education d'après Mgr Delair .	127
La Piété de Goethe d'après M. le Chanoine Delfour . . . . .	13

ECONOMIE POLITIQUE

M. Lavergne : Le problème Franco-Italien d'après M. Marabini . . . . .	97
La crise de l'Europe d'après M. Siegfried .	120

FOLKLORE

	Pages
Colonel Igolen : Les spectacles aux Arènes de 1863 à 1871 . . . . .	121
M. Fabre : La Bête du Gévaudan . . . . .	142

HOMMAGES

M. Jouve : A l'Ombre des Cyprès . . . . .	98-119
M. l'Abbé Bayol : Mémoires d'un vieux Fouilleur . . . . .	98-113
M. Claude Romain : Le Monde Merveilleux . . . . .	104
M. Combier : Le Gard . . . . .	106
M. Latzarus : Traduction en espagnol de son ouvrage « Tarcisio » . . . . .	119
M. Balma : L'Ombre du rêve . . . . .	119-126
Mme Philip : Portrait du Dr Philip . . . . .	125
Colonel Igolen : Senez . . . . .	131
M. Laforêt : Proun que tengon . . . . .	134
M. Pomeyrac : Le chemin parallèle . . . . .	134-142
M. H. Mazel : Au temps de Marc Aurèle . . . . .	134
M. Colin : Plus tard . . . . .	134

HISTOIRE

M. Bouzanquet : Histoire et Psychologie de l'af- faire Dreyfus d'après M. H. Mazel . . . . .	189
M. Fabre : La Marquise de Ganges « La Belle Provençale » . . . . .	106
M. Gendronneau : Le chauffage à l'époque romaine . . . . .	117

	Pages
A Villeneuve St André ; chez le cardinal de Boulogne . . . . .	138
M. Bauquier : Le débarquement de la duchesse de Berry en Provence . . . . .	131
M. le Chanoine Bouisson : Tonance Ferréol . . . . .	140

### LITTERATURE

M. Marcel Coulon : Traduction de Mireille . . . . .	87
M. Latzarus : La Traduction de Tite Live par M. Eugène Lasserre . . . . .	114

### SCIENCES

M. le Dr Baillet : La pression pleurale . . . . .	116
Le climat de Nimes . . . . .	134

### VOYAGES

M. Terrin : Voyage en Italie . . . . .	104
--	-----

### VŒUX

Vœu relatif à l'édition des travaux topographiques de M. Igolen . . . . .	122
Vœu relatif à la réédition des « Rues de Nimes » d'Albin Michel . . . . .	122
Vœu relatif au classement de l'ancienne enceinte de Nimes . . . . .	137

## 1936

### FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Renouvellement du Bureau . . . . .	147-150
M. Méric nommé membre honoraire . . . . .	161
Attribution des Bourses d'Études . . . . .	161
M. l'abbé Bayol élu membre non résidant . . . . .	161
Nomination d'une Commission archéologique . . . . .	167
Lettre de la Commission météorologique du Gard . . . . .	168
Remerciements de M. Bériau . . . . .	171
Invitation du Comité de la défense de l'épargne . . . . .	171
M. Sagnier élu membre résidant . . . . .	175
Invitations . . . . .	178
MM. les Chanoines Lepage et Bouisson promus Officiers d'Académie . . . . .	178
Demande de l'Association de la Presse Nimoise . . . . .	182
M. Dubesset élu membre résidant . . . . .	183
M. Costier, président honoraire . . . . .	183
M. Gouron lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres . . . . .	183
M. le Dr Rouvière promu chevalier de la Légion d'Honneur . . . . .	186
Réception de M. Sagnier . . . . .	186
Attribution du Prix de la Ville de Nîmes . . . . .	194
Fête de la Caisse des Ecoles . . . . .	197
Décès de M. Albert Marignan, membre honoraire . . . . .	199
Deuil de M. Bosc . . . . .	199
Remerciements à M. l'Abbé Amat . . . . .	202
Décès de M. le Dr Delamare membre résidant . . . . .	203
Félicitations à Mgr Grente élu membre de l'Académie Française . . . . .	208

ARCHEOLOGIE

	Pages
M. le colonel Igolen : La Voie Domitienne . . .	165
Les Eaux de la Fontaine de Nimes . . .	208-211
M. Bauquier : La mosaïque de 1785 . . .	167
Dernières fouilles à la Valsainte . . .	201-208

BEAUX ARTS

M. Gouron : La Cathédrale de Nimes . . .	168
MM. Bériau et Bouzanquet : La Renaissance de l'Art paysan au Canada français . . .	180
M. Sagnier : La Faience artistique à Nimes au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	205

COMPTES RENDUS

M. le Dr Reynaud : Monographie de Senez par M. Igolen . . . . .	147
M. le Chanoine Chabot : Proun que tengoun par M. Laforêt . . . . .	174
M. le Dr Baillet : Le Bacteriophage dans les eaux du Rhone par M. le Dr Sollier . . .	180-183
M. Bauquier : La Grotte de Paques de M. l'Abbé Bayol . . . . .	181
M. le Premier président Roche : Œuvres de Mme Tissot-Nissole . . . . .	193

FOLKLORE

M. Bauquier : Les attrait pittoresques de Nimes de Poldo d'Albenas à Brousson et Jaffard . . .	171
---	-----

## HOMMAGES

	Pages
M. Bauquier : Diplôme de membre correspondant et invitation à la Séance Publique de l'Académie en 1856 . . . . .	147
M. Espérandieu : Les Mosaïques romaines de Nîmes . . . . .	160-163
Répertoire archéologique des Pyrénées-Orientales. Période Gallo-romaine . . . . .	183
M. Henri Lambert : Hypothèse sur l'évolution physique et métaphysique de l'Energie . . . . .	160
M. Bériaud : L'Ile d'Orléans de M. Rey . . . . .	171
Reproduction des bronzes d'Albert Laliberté . . . . .	171
M. Gendronneau : Etudes sur Nîmes . . . . .	197

## HISTOIRE

M. le Chanoine Bouisson : Tonance Férreol . . . . .	162
M. de Chazelles : Un héros inconnu : Roger Robert . . . . .	165-175
M. Lacombe : Guizot à l'Académie du Gard . . . . .	197
M. Gendronneau : Les Voyages à l'époque romaine . . . . .	199-203

## LITTERATURE

M. Terrin : Esquisse d'une histoire méthodique des Académies de provinces françaises . . . . .	147-15
Pétrarque au Mont Ventoux . . . . .	194
M. Marcel Coulon : Alphonse Daudet, Paul Arène et les Lettres de mon Moulin . . . . .	178

PHILOSOPHIE

	Pages
M. Bernard Latzarus : La crise morale . . . .	175

SCIENCES

M. le Dr Baillet : La contagion de la Tuberculose	184
---	-----

VOYAGES

M. Fabre : Nimes et ses monuments vus par un étudiant balois du XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	210
--	-----

# BULLETIN

DES

## SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

---

*Séance du 5 Janvier 1934*

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. Espérandieu, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Peyron, Portal, Bauquier, Costier, chanoine Lepage, général de Bourgön, Latzarus, Fabre, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, chanoine Anthérieu, d'Everlange, Roche, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a procédé au renouvellement du bureau. M. Costier a été élu président, à l'unanimité des présents M. de Loye ayant fait connaître, qu'en raison de ses occupations à la Bibliothèque municipale, il lui était impossible d'accepter la vice-présidence, la Compagnie lui exprime ses très vifs regrets de lui voir décliner cette charge qu'elle eut été heureuse de lui confier. M. Lacombe est élu vice-président à l'unanimité des présents.

M. Espérandieu adresse à ses confrères les paroles suivantes :

« Mes chers confrères,

Tout, en ce monde, a une fin ; celle de ma Présidence est venue et j'ai le devoir de remercier ici, en premier lieu, M. Costier de la courtoisie et de la complaisance extrême qu'il a bien voulu mettre parfois à me suppléer.

Je remercie avec une semblable cordialité M. Lacombe, notre dévoué Secrétaire perpétuel, de ses efforts pour alléger ma tâche.

Notre confrère, M. Bauquier, s'est employé de même à ma place, en qualité d'ancien Président ; je lui en exprime ma gratitude.

De sorte, qu'au demeurant, l'appréhension que j'avais à remplir les devoirs de ma charge ne s'est pas accrue.

Pas plus que moi vous ne pouviez vous faire illusion sur les possibilités que j'aurais à diriger des débats. Mais vous saviez aussi que je n'aurais point à intervenir, et qu'il me suffirait, après avoir pris connaissance de vos communications, d'en remercier les auteurs et de donner la parole à ceux d'entre vous qui la demanderaient.

Vous avez voulu, d'ailleurs, me témoigner votre sympathie et votre attachement. Cela m'a profondément touché. J'en garderai un impérissable souvenir.

Messieurs,

Nous avons perdu, au cours de l'année, trois de nos Confrères. L'un est heureusement bien vivant, mais loin de nous. Les deux autres ne sont plus et leur perte nous a été particulièrement douloureuse. Il n'a pas été fait d'élections pour les remplacer.

J'imagine qu'elles auront lieu dans les formes habituelles.

Je n'ai, certes, pas besoin de vous les rappeler, mais vous ne m'en voudrez pas de vous dire qu'elles me surprennent un peu.

Bien que la division de l'Académie en trois groupes me paraisse avoir vieilli et ne réponde plus — je veux du moins l'espérer — aux circonstances qui ont amené sa création, dont, en France, je ne connais pas d'autre exemple, je ne vois aucun inconvénient à son maintien.

Mais il me semble que le fait, pour un groupe, de ne présenter qu'un seul candidat à combler une vacance, et de mettre ainsi les membres des deux autres groupes dans l'obligation de voter pour ce candidat — ou de s'abstenir — a quelque chose de choquant.

Evidemment, les abstentions ne comptant pas, — et étant assez rares, par courtoisie, du reste, — un nouveau membre est toujours élu à l'unanimité. Je ne souhaiterais pas qu'il en eût l'orgueil.

Pourquoi n'exigerait-on point une lettre de candidature, alors surtout que les intéressés paraissent ignorer les propositions qui les concernent ?

Pourquoi les candidats n'auraient-ils pas aussi un ou des parrains qui exposeraient leurs titres ?

Pourquoi, enfin, le groupe ne donnerait-il pas les noms de tous les travailleurs dont les candidatures lui auraient paru dignes d'intérêt ?

Ainsi, l'Académie entière pourrait exercer son choix librement, pourvu toutefois, que les droits du groupe proposé fussent respectés.

C'est ce qui se fait à l'Institut de France, à cela près cependant, que ce grand corps ne possède pas de groupes.

Et je ne vous surprendrai pas en vous disant que toutes les élections (à moins qu'il ne s'agisse de très hauts et puissants personnages), nécessitent plusieurs tours de scrutin, et quelquefois même, sont renvoyées à trois mois par défaut de majorité.

Bien entendu, je m'excuse de cette observation ; n'y attachez aucune importance si tel n'est pas votre sentiment.

Mes chers confrères en vous augurant à tous une bonne santé, une année heureuse, en souhaitant aussi à mon successeur tous les bonheurs possibles, je termine par une communication qui certainement vous fera plaisir.

Notre trésorerie est à peu près remboursée, par le Ministère de l'Intérieur, et sur la proposition du Ministère de l'Education Nationale, de ses excédents de dépenses en 1932. Il lui est accordé une somme de 4.000 francs qui nous remet à flot.

Voici la lettre qui m'en avise officieusement.

C'est très bien : un Mécène qui, dans son abondance, penserait à nous, vaudrait sans doute encore mieux. Nous l'aurions déjà s'il m'avait suffi de le désirer !

Mon cher Président, veuillez prendre place en ce fauteuil et me permettre de m'asseoir dans un autre. »

M. Costier, en prenant place au fauteuil, remercie ses confrères de l'honneur qu'ils lui font et qu'il apprécie à son juste prix. S'adressant à son prédécesseur, il constate que l'éclat de sa personne a rejilli sur la Compagnie ; celle-ci lui est particulièrement reconnaissante de sa récente intervention auprès du ministère de l'Education Nationale, et le félicite très chaleureusement du résultat dû à son éminente personnalité.

M. Espérandieu donne communication à la Compagnie d'une lettre qui lui a été adressée par la Direction de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Education Nationale. Elle lui annonce que, conformément à la demande qu'il avait faite, une somme de 4.000 francs est attribuée à l'Académie de Nîmes. La Compagnie remercie très vivement le Président sortant qui a bien voulu mettre à son service le prestige et l'influence de

sa personnalité. Il a été ensuite procédé au renouvellement annuel des Commissions qui sont ainsi composées pour 1934 :

*Finances* : Lavergne, de Valfons, Fayot, Fabre, de Bourgon, Bouzanquet, d'Everlange.

*Publications* : MM. Lavergne, de Valfons, Portal, Bauquier, de Loye, Latzarus, Gendronneau.

*Concours* : MM. Bouisson, de Loye, Fabre, Bonnet, Terrin, Portal, Baillet.

M. Bouzanquet donne le compte rendu du septième volume de « Dix ans de souvenirs », du général de Bourgon. Ce volume commence au moment où notre illustre confrère arriva à Constantinople, où il va, au départ du général Franchet d'Espérey, commander par intérim l'armée d'Orient. Son rôle s'avérait difficile, puisque un conflit était survenu entre son prédécesseur et les autorités anglaises au sujet du gouvernement ottoman. Il lui fallut beaucoup de tact pour renouer les relations. Des pages charmantes racontent la vie au quartier général. A l'automne, l'amiral Le Bon remet au général la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Un chapitre est consacré aux officiers généraux morts pendant l'année, un autre aux cérémonies organisées par le haut commandement aux écoles. Sont ensuite étudiées des questions plus strictement militaires : liquidation de matériel, dissolution des éléments laissés en Hongrie et Bulgarie, contrôle du désarmement. On trouve dans ces pages, des réflexions sur le nationalisme turc, la retraite de Vénizelos. Le général Charpy étant arrivé, notre confrère revint en France, à bord du « Provence » et son retour clôt ces pages si fertiles en enseignements.

M. Igolen fait une communication sur les « Sept Collines de Nîmes ».

Dans un article publié en 1900, par la « Revue du

Midi » et intitulé « La fin d'une légende », le docteur Elie Mazel contestait à Nîmes ses sept collines. Neuf ans plus tard, en 1909, dans un beau discours prononcé à la séance publique annuelle de notre Académie, G. Maruéjol réfutait l'opinion du docteur Mazel et allait jusqu'à dire que si les sept collines n'existaient pas, il faudrait au besoin les inventer.

Entre ces deux opinions contraires, le lieutenant-colonel Igolen a cherché à établir la vérité avec l'aide de la carte au 1/10.000<sup>e</sup> publiée par le service géographique de l'armée et agrandie au 1/4.000<sup>e</sup> pour la région de Nîmes pour appuyer son argumentation.

Et d'abord, quand on parle des sept collines de Nîmes, il faut entendre celles sur lesquelles se développait l'enceinte que les Romains établirent autour de Nemausus, à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, et non les collines qui entourent Nîmes aujourd'hui.

Topographiquement parlant, il n'y avait que trois collines autour de la ville romaine : une à l'Est, bien définie, aujourd'hui le Mont Duplan ; une à l'Ouest, aujourd'hui Montaury ; entre ces deux collines de la route d'Alès actuelle au col de Saint-Luc, il n'y a qu'une seule et même croupe en colline.

Ceci démontré, carte en mains, M. Igolen passe à l'étude des sept collines de la légende qu'il étudie en détail, au point de vue situation, limites et étymologie. Ces sept collines, en allant de l'Est à l'Ouest, sont : le Mont Duplan, le Crémat, le Puech Ferrier, la Lampèze, la Tour Magne, Canteduc, et Montaury, pour les appeler par leur nom actuel. En passant, M. Igolen définit ce qu'on appelle le mont Margarot, le mont Cavalier et le mont d'Haussez, qui sont compris dans les sept collines, mais qui ne sont qu'une portion de certaines d'entre elles.

Comme conclusion de son étude, le lieutenant-colonel Igolen dit :

« Conservons à Nîmes son titre de Ville aux Sept Collines, pour le plus grand prestige de notre cité et ainsi sera toujours vrai le célèbre quatrain de Reboul, inscrit sur le piédestal de la statue d'Antonin.

Le Nimois est à demi-romain.

Sa ville fut aussi la ville aux sept collines.

Un beau soleil y luit sur de vieilles ruines

Et l'un de ses enfants s'appelait Antonin.

---

*Séance du 19 Janvier 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Bauquier, Espérandieu, de Loye, chanoine Lepage, de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, chanoine Bouisson, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant la séance, M. le Président fait part du décès, à Paris, de M. Greif, membre honoraire ; notre regretté confrère qui, durant son séjour à Nîmes où il siégeait à la Cour en qualité de conseiller, fut un des membres les plus assidus et les plus actifs de la Compagnie, faisait de nombreuses communications à l'Académie. Sa profonde érudition, ses qualités d'esprit et d'urbanité, ses relations étaient hautement appréciées par tous ses confrères. Bien qu'éloigné de notre ville par les circonstances, M. Greif était resté attaché à ses confrères par le souvenir, et sa perte est vivement ressentie par tous.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux membres résidants : M. Marcel Coulon est élu en remplacement de M. Coste et M. Rouvière en remplacement de M. le Docteur Delon.

M. le lieutenant-colonel Igolen, en déposant dans les archives de notre Académie « Li Conte de Mèstre Jan », de M. J. Bessat, donne quelques renseignements sur l'auteur de ces contes et son œuvre littéraire, parce que M. Bessat est devenu Nimois depuis quelques mois et aussi parce qu'il fait figure parmi les hommes marquant du Félibrige actuel.

M. J. Bessat, syndic de la Maintenance de Provence, majoral du Félibrige, est un auteur provençal bien connu, conférencier et lauréat de nombreux concours littéraires.

Né à Beaucaire, fils de paysan, il a tout jeune et jusqu'à l'âge de 28 ans, exercé la plupart des métiers de la terre, et comme tel s'apparente à cette race de vrais paysans dont sont issus Mistral, Charloun Rieu, Batisto Bonnet, etc.

De son métier de paysan, Jean Bessat s'en souviendra toute sa vie, et son œuvre littéraire portera la forte empreinte de ces jours de labeur vécus sous le beau soleil de la Provence, à travailler la terre. En 1923, M. Bessat présente au public « Li Meissoun », joli conte qui trouverait sa place dans ceux si savoureux que nous raconte B. Bonnet dans « Vido d'Enfant ».

En 1925, Jean Bessat publie « Segren ét Cascai », Chagrin et Gaîtés ; en 1927, il fait une belle conférence sur « La Fiero de Beù Cairé » inspirée de la remarquable thèse de doctorat de Maître Fassin, avocat à la Cour d'Aix ; la même année, il fait paraître « Lou Galeja fres », soit 16 petits contes en vers pour lire au... maret ; la même année il publie « Gant de Paisan », revue des divers travaux de la terre rangée par ordre de saison ; il y a deux mois à peine, il a publié « Li Conte de Mèstre Jan », soit 60 contes en prose, soit autant de galéjades, pourrait-on dire. Il y a quelques jours enfin, M. Jean Bessat a prouvé qu'il était un vrai conférencier, en faisant à la Galerie Jules Salles, une causerie des plus attrayantes sur Antoinette de Beaucaire, cette jeune félibrèesse enlevée si prématurément au monde félibréen.

Retiré de Nimes, dans le calme d'une retraite bien gagnée, M. Bessat continue son œuvre que nous serons heureux de suivre et d'applaudir.

M. Gendronneau donne communication d'un essai sur le service des eaux à Nîmes. d'Auguste aux Antonins. Lors du passage d'Auguste, en 27 avant J.-C., les duumvirs lui exposèrent les doléances de Nîmes, où, après cent ans d'incorporation à la République, presque tout restait à faire. César avait un peu négligé la ville, mais Auguste s'y intéressait : n'était-elle pas placée au point de rencontre de la Voie Domitienne et de la Voie Regordane ? N'était-elle pas la métropole religieuse des Volques ? Une preuve de l'intérêt d'Auguste fut la concession du régime des eaux. Il prit à ses frais la construction d'un Nymphaeum. Une inscription sur un débris, aujourd'hui dans la Cour de la Maison Carrée en fait foi, Agrippa, le grand maître des travaux de l'Empire se trouvait en Gaule en avril 20 ; il vint à Nîmes à deux reprises, Nîmes disposa donc des eaux de la source de Nemausa et de celle amenée d'Uzès.

Celles de la source sainte furent captées les premières. On sait que ces eaux viennent de Vaquerolles et cette origine explique l'irrégularité du débit : il fallait y remédier. Comment y parvint-on ? Nous l'eussions ignoré si au XVIII<sup>e</sup> siècle le problème de l'eau ne s'était encore posé. Louis Mathieu et Guillaume Rollin trouvèrent des substructions : on les prit pour des bains romains. Le 20 décembre 1740, Mareschal fut chargé des travaux publics. Sous sa direction, on détruisit des restes précieux et malgré les précautions prises, on ne parvint pas à sauver des trouvailles intéressantes. M. Gendronneau, prenant pour guide un plan des fouilles de 1742, établit que le Château d'Eaux de la Fontaine se composait de deux parties essentielles : bassin de réception, bassin de distribution. Un canal dit : canal des Passes, souterrain, mettait en communication les centres récepteurs et distributeurs. Entre les deux premiers, un troisième avait été aménagé pour l'installation du Nymphéum. Un sys-

tème très étudié remédiait aux crues. Au centre, se trouvait une construction rectangulaire servant de support à une décoration. On y voyait une statue d'Auguste en bronze doré. Un seul doigt a été retrouvé ; on y a vu les restes d'une statue colossale. C'est à tort, semble-t-il, car les dimensions du pouce romain indique que l'index impérial était à peu près semblable à un index normal. Aux angles s'élevaient quatre colonnes corinthiennes dont l'une d'elles est au temple de Diane.

Les réduits entourant sur trois côtés le bassin ont été l'objet d'un désaccord entre Ménard et Séguier, cependant l'un et l'autre y voyaient des chambres à usage de bains. Aujourd'hui cette opinion ne paraît plus soutenable pour une double raison de fait et de sentiment. En fait, le bain, chez les Romains, était un cérémonial, impossible à accomplir dans une niche en plein vent et la décence au surplus s'y opposait. Le chanoine F. Durand avait déjà rejeté l'opinion ancienne, ainsi qu'Almer et Germer Durand. Le bassin carré constituait le Nymphé. Qu'était un Nymphé ? : les uns étaient des temples, les autres représentaient la demeure primitive des Nymphes. A Nîmes, il s'harmonisait avec les diverses attractions mondaines. Son attraction principale était constituée par les fontaines jaillissantes. Mareschal paraît n'avoir pas suffisamment respecté la vérité historique. Il apparaît difficile de ne pas reconnaître dans le Nymphé de Sidé et celui de Nîmes deux applications d'un même type.

À la suite de cette communication particulièrement intéressante, M. Bauquier prend la défense de Mareschal et rappelle les difficultés auxquelles il s'est heurté. Il pense que sans lui, nous aurions encore moins de vestiges du passé. M. Latzarus rappelle que Juvénal se plaignait déjà des vandales constructeurs ou démolisseurs. Il présente des observations sur les difficultés qu'il y a à

traduire correctement des expressions latines comme « Divus » ou « Imperator ».

Monsieur le Président donne communication d'une lettre de M. Cabanès, par laquelle notre confrère déplorant que son état de santé ne lui permette plus de collaborer aux travaux de la Compagnie, nous informe de l'obligation où il se trouve de donner sa démission de membre résidant. M. le Président exprime à Monsieur Cabanès les regrets unanimes que causent cette détermination. Les raisons invoquées sont de celles qui interdisent toute insistance. L'Académie n'oubliera pas les communications si savantes de M. Cabanès et dont la plupart ont pris place dans les Mémoires.

L'Académie confère à M. Cabanès le titre de membre honoraire.

---

*Séance du 2 Février 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Delamare, Portal, Bauquier, Fayot, de Bourgon, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le chanoine Chabot, Latzarus.

M. Portal présente le rapport de la Commission sur les attributions des Bourses pour l'année scolaire 1933-34. En exécution des legs : Sabatier, Maumenet, Adriano, la Commission propose qu'il soit attribué :

à M. Jean Therme : 500 francs ; à M. Ménard : 600 fr. ;  
à Mlle Georgette Achard : 800 fr. ; à M. Martinelli :  
600 fr. ; à Mlle Delenne : 1.000 fr.

M. Portal fait connaître les remerciements que M. Roux Aurigon adresse à la Compagnie, au sujet des bourses qui lui ont été allouées au cours des années précédentes ; bourses dont il ne sollicite pas le renouvellement, étant arrivé, heureusement, au terme de ses études.

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

Après la lecture de la correspondance, M. le Secrétaire dépose sur le bureau une brochure éditée par les soins de l'Association des Anciens Elèves des Lycées et relative à l'inauguration des Bustes : Darboux et Boissier.

M. le Président dépose sur le bureau le discours de réception prononcé par M. le président Doumergue, aux Jeux Floraux, le 17 décembre 1933 et dont l'auteur a bien voulu faire hommage à l'Académie de Nîmes.

M. Gendronneau continue sa lecture sur « Les eaux de Nîmes, d'Auguste aux Antonins ».

Avec le Château d'Eau de la Fontaine qui recevait et distribuait l'eau de la Source de Nemausus, Nîmes possédait le Château d'Eau de la Lampèze, le Castellum divisorum, où se déversaient les eaux amenées par l'Aqueduc du Pont-du-Gard, et qui provenaient des sources d'Eure et d'Aïran, près d'Uzès.

Tous les Nîmois connaissent cette sorte de puits béant avec sa large margelle, qu'on voit depuis 1844, année de sa découverte, au milieu de la rue de la Lampèze, derrière une grille de fer obstinément fermée. Le puits, c'est le bassin d'arrivée des eaux, l'aboutissant du canal du Pont-du-Gard dont on voit, au fond, le débouché, la margelle représente le marchepied de dalles de pierre, avec garde-fou, sur lequel les fontainiers circulaient pour la manœuvre des vannes et autres appareils d'obturation existants.

A l'époque romaine, margelle et bassin étaient soustraits à la vue du public et strictement enveloppés par une tour ronde, le Castellum dont la partie supérieure était constituée par une élégante colonnade circulaire supportant un riche entablement, qui portait, à son tour, un toit léger recouvrant l'édifice.

A l'intérieur, la paroi de la tour était décorée de fresques représentant des dauphins et autres poissons ; le temps et les hommes ont tout détruit.

Les eaux amenées au Castellum divisorum étaient distribuées dans toute la ville par des tuyaux de plomb qui étaient insérés dans dix ouvertures que l'on voit à la partie ouest, sur le pourtour du bassin, à 0 m. 56 au-dessus du fond.

Au-dessous de la ligne horizontale de ces dix ouvertures, on relève, sur le sol, trois ouvertures de mêmes

dimensions, débouchant toutes les trois dans un canal situé exactement au-dessous d'elles, des clapets, manœuvrés du marche-pied par des tiges de fer verticales, permettraient, à volonté, de maintenir les ouvertures fermées ou de donner libre écoulement à l'eau.

A quoi servait ce dernier dispositif ? Vraisemblablement à la vidange du bassin.

La ville ayant maintenant les eaux d'Uzès et celles de la Fontaine, à quelle quantité peut-on évaluer ses ressources ?

Pour les eaux d'Uzès, les propositions vont du simple au double, de 20.000 mètres cubes par jour à 46.000 pour la Fontaine, la moyenne journalière annuelle reste aux environs de 3.500 mètres cubes soit, en prenant les chiffres les plus faibles, un total général de 23.500 mètres cubes par jours, 23 millions 500 mille litres.

Et la population ? Enigme plus indéchiffrable encore que les précédentes. Les archéologues locaux vont de 30.000 habitants à 100.000. Personnellement, je pencherais volontiers pour le chiffre de 40.000, qui était la population de Nîmes en 1789, alors que la surface habitée de la ville était alors sensiblement égale au périmètre de la Nîmes Antique.

Récapitulons : 23 millions 500 mille litres pour une population de 40.000 habitants, c'est par personne, une dotation de 587 litres par jour.

En 1906, au cours des travaux poursuivis à la prise d'eau de Comps, un ingénieur évaluait le nécessaire en eau d'une ville moderne à un chiffre oscillant entre 450 et 600 litres par personne et par jour. Nos calculs romancés aboutissent au même résultat. En sont-ils plus exacts ?

*Séance du 16 Février 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Raynaud, Portal, Bauquier, Terrin, de Loye, Chanoine Lepage, Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Bouisson, Chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Premier Président Roche, Coulon, Rouvière, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Espérandieu, Gendronneau.

M. Bauquier présente le compte rendu du récent ouvrage de M. Espérandieu : « L'Amphithéâtre de Nîmes ». Il y retrouve sans peine les brillantes et solides qualités de l'auteur et souligne l'intérêt tout particulier de cette étude. Il souhaite qu'une série d'études de ce genre puisse constituer un album d'histoire des monuments antiques de Nîmes.

M. le chanoine Bouisson a la parole pour sa lecture sur la jeunesse studieuse de Tonance Ferréol.

Il commence par quelques paroles de félicitations aux nouveaux élus de l'Académie. Il dit, qu'après chacune des séances de réception, l'Académie française consacre quelques instants aux travaux du Dictionnaire ou de la grammaire. Notre Compagnie est vouée par les termes de sa fondation, à s'occuper d'autres objets ; l'histoire locale et les monuments antiques.

L'ordre du jour porte précisément une étude historique qui sera la réponse à cette question : « Qu'était-ce au juste, que Tonance Ferréol ? »

C'est une tâche difficile que de raconter l'enfance et la jeunesse studieuse de Tonance Ferréol. Les écrivains de son temps négligeaient communément de nous conserver les détails biographiques. Seuls, les poètes nous en fournissent un certain nombre. Nous en trouvons encore dans les documents lapidaires, tels que les bornes les tables de marbre ou de bronze, les inscriptions religieuses ou les épitaphes.

C'est grâce au poème de Sidoine Apollinaire, intitulé : « Panégyrique de Narbonne », que nous connaissons la naissance de Tonance, dans cette ville, dans une maison que son illustration devrait nous permettre tôt ou tard d'identifier, car ce fut la maison de nombreux rois et fils de rois, de plusieurs empereurs byzantins et de la célèbre Duodah, fille de Charlemagne.

Narbonne possédait une école de grammairiens et de rhéteurs du plus grand renom. La jeunesse gallo-romaine s'y exerçait à écrire et à parler le latin de la bonne époque et le grec du siècle de Périclès. Elle puisait, dans ce milieu distingué, une grande ouverture d'esprit et une connaissance parfaite des hommes et des choses.

M. Portal annonce le décès de M. Lhopital M. le Président évoque la mémoire de notre ancien confrère et adresse les condoléances à sa famille de la Compagnie.

M. Rouvière prend la parole en ces termes :

« Monsieur le Président,

Messieurs,

Les agriculteurs du département du Gard seront particulièrement heureux d'apprendre que, suivant une tradition que vous avez bien voulu respecter, vous avez fait l'honneur à un des leurs de l'admettre au sein de votre Compagnie.

Je n'ai, en effet, aucune illusion sur le peu de titres

que j'avais à faire partie de la plus vieille Académie provinciale française qu'ont illustrée tant de personnages réputés : je me sens bien indigne de siéger parmi vous et je fais appel, Messieurs, à toute votre indulgence.

Ma seule prétention sera de me considérer dans cette Académie comme le représentant de la partie agricole de notre département car bien des années se sont écoulées, hélas, depuis l'époque où j'ai cessé d'être un disciple d'Hippocrate pour m'initier à la culture chère à Bacchus.

Nimois de naissance, je suis excessivement honoré, ayant fait toutes mes études secondaires au Lycée de Nîmes et n'ayant jamais, sauf pendant les années de guerre, déserté ma ville natale à laquelle je suis très attaché, d'être admis aujourd'hui au sein d'une Académie qu'illustrèrent beaucoup de nos compatriotes.

Il est malheureusement navrant de constater que dans les milieux intellectuels et dirigeants de notre pays, la classe agricole est considérée comme une classe inférieure, incapable de s'élever au dessus de ses occupations professionnelles ; c'est pourquoi je tiens à vous exprimer une fois encore toute la reconnaissance des agriculteurs du Gard pour le témoignage d'estime que vous avez bien voulu leur accorder en m'admettant parmi vous.

La majeure partie de la population agricole française est aux prises, à l'heure actuelle, avec de pénibles difficultés. L'avenir est pour elle plein d'inquiétude, les nuages s'amoncellent sans cesse à l'horizon, une guerre douanière sans merci est faite à nos produits et on peut dire que le sort de la classe paysanne, malgré les améliorations incontestables réalisées ces dernières années dans nos campagnes, n'est guère supérieur à ce qu'il était à l'époque déjà lointaine où Arthur Young relatait

dans son « Voyage en France » l'impression pénible que lui avait causée la misère des milieux ruraux français.

Neuf fois sur dix en effet le paysan n'arrive à vivre que grâce au labeur acharné de toute sa famille et on voit encore, dans beaucoup de communes rurales, les femmes de paysans accomplir des travaux excessivement pénibles et bien au dessus de leurs possibilités normales.

Cependant, à une époque aussi troublée que la nôtre où l'appétit du pouvoir, la soif de l'argent facilement gagné, le désir d'obtenir de la vie toutes les satisfactions qu'elle est susceptible de donner corrompent les milieux qui devraient être les plus intègres et créent dans notre pays une crise morale infiniment plus dangereuse que la crise économique, la population paysanne représente la plus importante et peut être la seule réserve de forces vives pour l'avenir de notre pays ; car le dur labeur de nos populations rurales, la modicité de leurs gains, la nécessité d'un effort sans cesse renouvelé, l'incertitude toujours angoissante du lendemain trempent les caractères et donnent des hommes forts.

L'Académie de Nîmes ne saurait oublier que la rude race cévenole qui habite la partie septentrionale de notre département, est particulièrement déshéritée ; cette race a vécu pendant de longues années de la culture du châtaignier et du mûrier ; grâce à l'élevage des vers à soie les populations de ces régions pouvaient, il y a un siècle encore, vivre sur un sol ingrat.

Je suis le descendant d'une de ces familles cévenoles, chassées de leur foyer ancestral par la crise séricicole.

Mais à l'heure actuelle nul ne peut parcourir sans un sentiment d'infinie tristesse, les hautes vallées des Gardons, de l'Hérault, de l'Arre etc... dans les arrondissements d'Alès et du Vigan, sans rencontrer presque à chaque pas des fermes abandonnées. Les toits se sont

écroulés, les portes et les volets ont depuis longtemps disparu ; entre les pans de murs délabrés, qui restent les seuls témoins du passé, les arbres et les broussailles ont poussé. Là cependant, pendant des siècles, des générations de paysans se sont succédé : elles ont donné naissance à des populations énergiques et tenaces, obligées de lutter sans cesse pour gagner péniblement leur pain quotidien. Un jour est venu où, ne pouvant plus vivre malgré tous leurs efforts, elles sont descendues vers les plaines fertiles et vers les villes pour essayer d'y trouver une existence moins précaire.

Mais elles n'ont pas abandonné à jamais le sol sur lequel leurs ancêtres avaient vécu sans regrets, car l'amour du sol natal est un sentiment profondément ancré dans le cœur des ruraux.

Nous ne saurions oublier que c'est pour essayer de sauver de la ruine ces milliers de familles que le plus grand savant des temps modernes est venu en 1865 dans notre département, à Pont Gisquet, près d'Alès, étudier les maladies qui décimaient les élevages de vers à soie.

Pendant cinq ans, sans bruit, sans faire paraître dans la presse, comme le font souvent à notre époque de pseudo savants, plus habiles dans l'art de la réclame que dans celui des découvertes, des articles dithyrambiques sur lui-même, Pasteur poursuivit ses recherches avec des moyens de fortune dans un mas cévenol ; il arriva ainsi à découvrir l'origine contagieuse et par conséquent infectieuse des terribles maladies qui ravageaient alors nos magnaneries cévenoles, la pébrine et la flacherie.

Pasteur était encore jeune, au début d'une carrière qui fut entièrement consacrée au labeur ; ses recherches qui s'exerçaient dans le domaine purement agricole lui ouvrirent des horizons absolument nouveaux sur les épidémies. L'étude des maladies des vers à soie fut

une préface à ses magnifiques travaux dans le domaine de la pathologie humaine.

Vinrent ensuite les recherches du grand savant sur les maladies des vins : dans cette branche la contamination par des êtres inférieurs est encore la cause première de toutes les altérations constatées.

Nous n'aurions qu'à nous féliciter de l'heureuse influence que les recherches agricoles de Pasteur eurent sur ses découvertes ultérieures qui permettent à l'heure actuelle de sauver chaque année des centaines de milliers de vies humaines, si certaines nations ne donnaient malheureusement l'impression qu'elles préfèrent voir disparaître, à intervalles plus ou moins réguliers, les meilleurs de leurs enfants, plutôt que de jouir en paix des bienfaits de toute sorte que les découvertes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont mis à leur disposition.

Sans doute, comme tous les hommes de génie, Pasteur fut-il attaqué avec haine par le corps médical d'alors dont il détruisait comme châteaux de cartes les théories remplies d'erreurs.

La vérité, lorsqu'elle menace des réputations acquises, ne triomphe jamais aisément.

J'ai tenu à mettre rapidement en relief le rôle primordial que des problèmes d'ordre purement agricole ont joué, dans notre département même, de 1865 à 1869, sur le développement d'une carrière scientifique qui est à mon avis, la plus prodigieuse de tout le XX<sup>m</sup><sup>e</sup> siècle. Nous ne connaissons plus les redoutables épidémies de jadis et la suppression de l'infection a permis l'essor de la chirurgie.

Malheureusement si Pasteur avait pu arriver, grâce à de sages préceptes, à faire disparaître les maladies des vers à soie, les importations de cocons étrangers d'abord, la découverte de la soie artificielle ensuite, ruinèrent

néanmoins nos populations cévenoles : leur exode fut donc momentanément ralenti mais il ne fut pas arrêté.

Vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, je l'espère, après la courte incursion que je viens de faire dans les rapports de l'agriculture avec les sciences biologiques d'attirer pendant quelques instants votre attention sur l'importance primordiale qu'a toujours eue au cours des siècles pour la prospérité de la ville de Nîmes la richesse agricole de la fertile région qui l'entoure.

Dans cette Académie des hommes éminents consacrent les loisirs de leur retraite et leur grande intelligence à l'étude de tous les vestiges de la civilisation romaine ; ce sont les ruines de l'antique splendeur latine qui donnent à notre chère cité en particulier et aux régions provençale et languedocienne en général, un attrait tout spécial, aussi bien pour les savants que pour les touristes.

Monsieur le Commandant Espérandieu me montrait l'autre jour les ouvrages remarquables qu'il a fait éditer sur les bas reliefs de la Gaule Romaine ; dussé-je froisser la modestie de notre éminent collègue, je m'incline devant la patience et l'érudition dont font preuve, à notre époque agitée, les chercheurs et les savants qui s'efforcent, dans le calme et le recueillement, d'arracher leurs secrets aux pierres de nos vieux monuments. Les lettres patentes qui créèrent, il y a trois siècles, l'Académie de Nîmes ne lui avaient-elles pas fixé d'ailleurs comme tâches principales le perfectionnement de la langue française et l'étude des antiquités de la région ?

Si nous réfléchissons un instant à l'œuvre magnifique qu'avait accomplie l'empire Romain dans la partie méridionale des Gaules nous constatons que cette œuvre a été conditionnée par la richesse agricole de notre département et des départements voisins.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les plaines

de Nîmes, d'Arles, d'Orange ont été les foyers au centre desquels une agriculture prospère a permis à la civilisation romaine d'atteindre son plein épanouissement. Plus à l'ouest, la Gaule narbonnaise produisait déjà, dans les riches terrains d'alluvions de l'Aude et de l'Hérault, d'abondantes quantités de vins. Sans doute m'objectera-t-on qu'à ces époques déjà lointaines, l'industrie n'existait pas et que les circonstances ayant changé, les mêmes causes ne produiront pas forcément dans l'avenir les mêmes effets. Il y a dans cette affirmation une part de vérité mais à travers les siècles les peuples pauvres se sont toujours battus contre les peuples riches pour posséder les régions fertiles.

Dans le malheureux antagonisme actuel entre deux grandes nations voisines n'y a-t-il pas au fond, comme motif principal de discorde, le regard envieux que jette un voisin au sol ingrat sur les grasses plaines des Flandres et de la vallée du Rhin ?

Ne nous étonnons pas par conséquent de constater que dans le Sud-Est de la France les magnifiques amphithéâtres de Nîmes et d'Arles ainsi que les monuments d'Orange avaient été construits au centre de contrées agricoles prospères. Dans la riche vallée du Rhône pouvaient déjà vivre à cette époque des centaines de milliers d'êtres humains et nous revoyons tous par la pensée les foules immenses se rendant aux spectacles que leur offrait dans les opulentes cités d'alors le gouvernement romain.

Les maîtres de l'ancien empire s'inspiraient de cette vérité première que seule la prospérité attire au vainqueur les sympathies du vaincu et la « pax romana » reposait beaucoup plus sur la richesse que sur la violence.

La magnifique vallée du Rhône dont les alluvions ont

constitué au cours des siècles le sol de la partie méridionale de notre département a toujours été dans le passé et sera toujours dans l'avenir un élément de prospérité pour les populations rurales de notre région.

Car si j'ai mis en relief, au début de mon allocution, la situation particulièrement difficile des milieux agricoles, il est bien évident qu'en période de crise les régions pauvres sont les premières atteintes : le jour où les plaines fertiles de la Beauce et de l'Île de France se dépeupleront il n'y aura plus un seul paysan français : ce n'est pas sans raisons que les Romains, traversant les Gaules, avaient fondé à plusieurs centaines de lieues de Rome l'antique Lutèce, devenue par la suite la capitale de notre pays.

Tout récemment n'avons nous pas vu la Hollande sacrifier des centaines de millions pour construire des digues gigantesques et conquérir sur la mer les milliers d'hectares de fertiles alluvions que lui donnera le Zuydersée desséché ? ne venons nous pas de voir l'Italie assainir et rendre à la culture le sol profond des marais Pontins dont les terrains, remués par la charrue après des siècles d'inculture, donneront en abondance à Rome toute proche le blé, le lait, la viande, le vin dont elle a besoin ?

C'est pourquoi, grâce à l'agriculture, notre belle ville de Nîmes, capitale intellectuelle et artistique sous la domination romaine, restera longtemps encore un centre d'attraction puissant. Ne voyons-nous pas à notre époque les foules accourir certains dimanches d'été pour garnir les gradins de nos arènes comme elles le faisaient autrefois pour assister aux jeux du cirque. Les siècles passent, les hommes demeurent avec au fond de leur cœur les mêmes passions et le même désir de trouver dans des attractions de toute sorte ce qu'ils croient être un moyen d'échapper à la monotonie de leur existence.

C'est là d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la population agricole des fertiles régions méridionales de notre département ne diminue pas aussi vite que celle des pauvres vallées cévenoles. Indépendamment d'une vie moins pénible les paysans trouvent dans les villages des environs de notre cité des moyens de déplacement faciles et peu onéreux grâce auxquels les distractions de la ville leur sont facilement accessibles. Au cours des siècles les mêmes causes continuent à produire les mêmes effets, mais une trop grande prospérité n'est pas désirable car seul le travail forge les âmes et trempe les caractères. « Panem et circenses » réclamaient les foules romaines ; n'oublions pas que ce cri annonça la décadence d'un magnifique empire.

Messieurs, il arrive trop souvent qu'un Académicien remplace un disparu. J'ai le plaisir de succéder à Monsieur le Docteur Delon que des raisons de santé ont simplement éloigné de notre Académie. J'espère qu'il continuera, dans la retraite qu'il a cru devoir prendre, à connaître des jours calmes et heureux.

Nimois de naissance, après avoir fait ses études au Lycée de Nîmes, Monsieur le Docteur Delon prépara à Paris son doctorat en médecine. Il fut reçu au difficile concours de l'internat des Hôpitaux de Paris en 1882 et exerça dans notre ville pendant de longues années. Nommé Directeur du bureau municipal d'hygiène en 1910, il occupa ce poste jusqu'en 1933, employant son inlassable activité à améliorer le bien être et le confort de ses concitoyens.

Vous l'aviez admis comme membre résidant en 1919 et il a marqué ses quatorze années de présence à l'Académie de Nîmes par de nombreuses communications sur la vaccination antidiphthérique, sur la contagion de la tuberculose et les moyens propres à y remédier, sur la psycho analyse, sur l'hygiène en général, etc...

Monsieur le Docteur Delon eut récemment l'honneur de recevoir dans cette Académie, lors d'une séance solennelle qu'il avait bien voulu accepter de présider, Monsieur le Président Doumergue, que de récents évènements ont rappelé à l'activité, alors qu'il jouissait, dans une paisible retraite, d'un repos dont seul a pu le faire sortir l'intérêt général du pays.

Nous nous inclinons devant les raisons de santé qui ont poussé Monsieur le Docteur Delon à prendre sa retraite. Il emporte certainement la sympathie de tous ses collègues.

Je m'excuse, Messieurs, d'avoir été bien bavard, et je tiens à vous rassurer pour l'avenir car j'aurai au milieu de vous beaucoup plus à apprendre qu'à enseigner, donc beaucoup plus à écouter qu'à parler.

Le moi est sans doute haïssable, mais je suis bien obligé de vous avouer que la défense des intérêts économiques, dans la crise que nous traversons, et qui n'est, je le crains, pas près de sa fin, exige de la part de ceux qui s'y consacrent le déploiement d'une activité presque continuelle : de nouveaux problèmes surgissent chaque jour et ne nous laissent aucun répit.

Aussi me sera-t-il particulièrement agréable de trouver auprès de vous, lors de vos réunions, l'atmosphère de calme et de sérénité qui convient à vos savants travaux ; il me sera infiniment précieux de prendre ici contact, lors de vos séances, avec l'élite des professions les plus diverses, des opinions les plus variées. L'Académie de Nîmes donne, à l'époque agitée que nous traversons, un bel exemple de concorde et d'union. Rien ne troublera je l'espère, cette atmosphère de quiétude et de paisible travail. »

M. Marcel Coulon prend ensuite la parole :

« Messieurs,

Vos usages sont tout à fait obligeants pour ceux que vous appelez parmi vous. Vous leur épargnez les soins et les soucis que connaissent, par définition, les candidats. Vous ne leur demandez pas un discours de réception, pièce d'éloquence parfois laborieuse à composer — quitte à se trouver parfois laborieuse à entendre — et qui comporte une réponse d'où le trait ne sera pas toujours absent quand, même, elle ne frisera pas la mercuriale. Mais votre président prend la parole pour leur souhaiter la bienvenue et les roses qu'il présente de son accueil, outre leur éclat et leur parfum, sont sans épines. J'ai profité de ces délicates façons en homme peu fait pour solliciter et à qui la louange est douce lorsqu'elle s'applique aux marques de sa passion pour les Lettres. Je vous prie de vouloir bien en agréer tous, Messieurs, et vous Monsieur le Président en particulier, mon meilleur merci.

A côté de ces avantages constants, il peut arriver à votre nouveau confrère le plaisir qui m'est échu : celui d'avoir un prédécesseur vivant, bien portant, et qui serait encore l'un de vous si votre règlement n'exigeait pas une résidence effective à Nîmes. Certains élus laisseraient songer à ces prêtres de Némi dont parle Renan, qui devaient, pour être légitimes, avoir tué de leur main leur prédécesseur. Image excessive, même quand il s'agit d'une académie où les membres portent l'épée ; on la repousse, mais alors l'idée vous effleure que, s'il eut suffi de pousser un bouton pour terminer la carrière du mandarin dont on écoute l'éloge, cet immortel aurait joui un peu moins longtemps de son immortalité. Je suis à l'abri d'une pareille réminiscence. M. Gustave Coste possède, à dix lieues d'ici, un bien de famille ancestral depuis plusieurs siècles. L'horizon, lorsqu'on regarde vers Nîmes, développe cette vallée du Vidourle qui serait

heureuse sans les furieux débordements de son fleuve, débordements hélas ! si périodiques et si funestes depuis que nos pouvoirs publics laissent s'encaisser et s'ensabler son lit. L'horizon, lorsqu'on tourne le dos à Nîmes, s'étage sur ce que les Cévennes ont de plus immédiatement solitaire et de plus lointainement et calmement bleu. Mon prédécesseur y goûte un repos bien mérité après l'existence aussi sur la brèche qu'il mena plus de trente ans, voué, dans le sens presque religieux de ce mot, aux intérêts de la Viticulture languedocienne. Pour les servir, il avait quitté l'enviable situation qu'il s'était acquise au barreau nimois après quelque temps de barreau parisien. Car étant de Nîmes comme on ne peut l'être originairement davantage, M. Gustave Coste avait fait ses études à Paris ; études brillantes et, sur le chapitre des humanités, récompensés par plusieurs nominations au Concours Général. Cependant, en 1912, il présidait la Société Centrale d'Agriculture du Gard. En 1909, l'un des fondateurs de la Confédération des vigneronns du Sud-Est et d'abord son secrétaire général, il en devenait président en 1922. Il devait garder cette fonction jusqu'en 1930, où il fut appelé à la présidence de la Confédération Générale des Vigneronns : c'est dans cette période de neuf ans que s'employèrent le mieux ses hautes et militantes qualités d'intelligence de savoir et de caractère. Rôle trop connu, — et je me connais trop peu aux questions de viticulture — pour que je veuille m'y arrêter.

En 1914, M. Gustave Coste entrait dans votre Compagnie, remplaçant M. Fernand Bruneton qui y représentait les Sciences agricoles, et auquel il avait succédé à la présidence de la Chambre d'Agriculture. Assidu à vos réunions, il s'y montrait peu communicatif (académiquement parlant), et, s'il n'eut point occupé le siège de la présidence et 1924-1925, le recueil de vos mémoires ne

contiendrait, je crois, rien de lui. Mais, le 11 juin 1925, en cette qualité de président, il ouvrit votre séance publique avec un discours sur *l'Etat de l'Agriculture dans le département du Gard vers 1835*. Il donnait là quelques pages substantielles au premier chef ; non pas bourrées de faits mais ce qui vaut mieux nourries de quelques faits bien choisis, bien amenés, mis en place comme il faut et dont les conséquences sont notées de sagace et lumineuse manière. En les lisant, notre terroir apparaît tel que nos pères l'ont vu et tel que nous le voyons, jamais pareil et toujours le même ; de 1835 l'auteur nous conduit à l'heure actuelle, ainsi, sous les illustrations que notre mémoire retint de nos plaines et de leur garrigue, se place naturellement un texte historien aussi évocateur qu'explicatif. Histoire de l'olivier, du murier, des céréales, de la vigne depuis cent ans ; grandeur et décadences, éclipses, disparitions, renaissances commandées par des lois d'airain dont nous comprenons la nécessité et l'inexorabilité. A côté des maux inévitables, le praticien propose les deux seuls remèdes qui soient possibles : le remède scientifique, le remède législatif. Mais rien ne réussira sans l'autre et sans le législateur qui doit agir le premier. Car la découverte du laboratoire qui fait disparaître un fléau de l'agriculture n'efface pas les conséquences commerciales de ce fléau. Quand le génie de Pasteur vainquit la maladie du ver à soie la Sériciculture n'était pas morte, mais elle était frappée à mort parce que, entre les 26 millions de kilos de cocons produits en 1853 et les 5 millions 1/2 produits en 1865, le marché s'était laissé envahir par la soie d'Extrême Orient, produite et livrée à bas prix, et qu'il n'y avait plus moyen de chasser douanièrement l'envahisseur. Même histoire quant à l'oïdium de la vigne vaincu par Duchartre et Mares et la distillerie des vins. Il n'y a pas trace de littérature dans ces démonstrations et les autres : c'est un agriculteur qui parle et non pas un

écrivain qui veut écrire, mais sous la technicité des notions, sous la brutalité des faits, sous l'ingratitude des chiffres s'aperçoivent un besoin de précision, un amour de la clarté, de la simplicité, un sens de la composition, un bonheur d'expression, une propension aux idées générales qui sont le fait non pas seulement d'un lettré, mais d'un humaniste. Devenu aujourd'hui « un sage assez semblable au vieillard de Virgile », pourquoi M. Gustave Coste ne se ferait-il pas géorgique un peu ? Géorgique, je ne dis pas par la voie de la Poésie mais par celle, moins encombrée et plus urgente de l'Economie agricole, car il y aura toujours des poètes quand il y aura des paysans, mais quand il n'y aura plus de paysans il n'y aura plus de poètes ; il n'y aura rien, rien, plus rien, pas même des Académies ! Georgique, mon cher prédécesseur, non pas en invoquant Calliope, mais en mariant Cérès à Elio. Quand on sait tenir la charrue et qu'on peut jeter du bon grain dans un champ aussi socialement utile que celui dont votre savoir et votre expérience vous ont rendu maître a t'on le droit de ne plus le labourer et semer ?

Quant à moi, messieurs, ce n'est pas en entrant dans votre Compagnie que j'arrêterai de creuser le sillon et de puiser au sac du semeur, je veux dire de tenir la plume et de la tremper dans l'encre. Si je considère comme un honneur de me trouver parmi vous, je le considère plus encore comme un devoir : *le devoir nimois*. Travailler nimoisement par le moyen des belles-lettres, quand on n'a point à le faire d'autre façon, voilà une tâche que je vous remercie de me rendre plus aisée et plus efficace. Je ne demande messieurs que d'essayer d'être, au milieu de la mécanique que vous constituez depuis deux cent cinquante ans, avec une autorité à laquelle chacun rend hommage, l'un des leviers qui manœuvrent l'âme de notre Cité ».

M. Costier répond en ces termes :

« Messieurs,

Il est peu de plaisirs en ce monde qui soient purs de tout mélange. Vous ne m'en voudrez donc pas si je constate que celui que nous avons ce soir de vous accueillir ici est un peu embrumé par le regret de ne plus y retrouver les deux confrères que nous avons eu pendant si longtemps l'habitude d'y voir.

L'un, M. Gustave Coste appartenait à l'Académie depuis 1914 ; l'autre M. Albert Delon, depuis 1919. Ils en avaient exercé tous deux la Présidence, et ils y jouissaient l'un et l'autre d'une considération justement méritée. Il semblait par suite que rien n'eût dû les en détacher jusqu'à la fin de leur existence. Ils en ont cependant décidé autrement, et ont voulu comme le sage, au soir de leur vie fermer peu à peu leurs oreilles aux vains bruits du monde. Nous n'avons pu que nous incliner devant leur décision, sur laquelle nous n'avons pu les faire revenir. Mais je suis sûr d'être l'interprète de notre Compagnie toute entière en les priant de croire au sentiment pénible que cette décision nous a causé.

Ce devoir rempli envers nos anciens confrères, souffrez maintenant, messieurs, que je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Vous, Monsieur, la renommée aux cent bouches nous avait appris à vous connaître avant même que nous nous soyons rencontrés pour la première fois. C'est la légitime récompense de ceux qui se dépensent pour le bien public que les échos répètent leur nom. Le vôtre nous avait donc été révélé depuis longtemps.

Notre attention en effet ne pouvait pas ne pas être retenue par la crise que subit notre viticulture méridionale, et qui compromet si gravement la prospérité de notre région. Tous nous en ressentons plus ou moins

directement le contre-coup. Tous nous en sommes solidaires. Aussi en suivons-nous unanimément les phases avec une anxiété inquiète, et le vif désir d'y voir apporter remède le plus tôt possible.

Est-il rien du reste de plus tragique que la situation qu'elle crée, mourir d'un excès d'abondance. Mais où la tragédie atteint son maximum d'intérêt, c'est lorsqu'on est amené à constater que cet excès de production provient d'une de nos colonies, et qu'ainsi s'opposent, — où tout au moins paraissent s'opposer, — les intérêts de la Métropole et ceux de cette terre d'Afrique où, depuis cent ans, s'exercent les plus belles qualités colonisatrices de notre race, et le génie civilisateur de la France.

Comment résoudre l'angoissant problème posé par cette situation ? Comment essayer de concilier des intérêts qui semblent si contradictoires ? Comment trouver une solution de justice qui apporte l'apaisement aux esprits soulevés par tant de discussions passionnées ?

Vous n'avez pas été rebuté, Monsieur, par l'immensité de la tâche, ni par les difficultés qu'elle présente. Vous vous êtes penché sur le problème encore pendant avec toute votre clairvoyance et votre largeur d'esprit. Vous l'avez soumis à vos réflexions et à vos études. Vous vous êtes entouré d'une large documentation. Vous aviez longuement examiné les projets présentés pour combattre le mal, l'atténuer ou le réduire, et finalement vous avez conclu qu'une seule mesure pourrait enrayer la crise que nous traversons, la distillation de 10 pour cent, au maximum, de la déclaration de toute récolte, sans exception.

Votre conviction faite, vous vous êtes fait le défenseur ardent de cette mesure devant les masses viticoles. Vous avez pour cela tout mis en œuvre, conférences, articles de presse, meetings, etc. Vous n'avez reculé devant rien

pour instruire la foule, et l'amener peu à peu à vos idées. Il semble que vous en soyez à cette heure récompensé par une adhésion de plus en plus grande à vos vues. En tout cas votre élévation récente à la Présidence de la Conférence générale des Vignerons du Sud-Est marque tout le crédit dont vous jouissez auprès d'elle, et vous permettra, de ce poste de choix où sa confiance vous a placé, de continuer plus efficacement votre apostolat.

S'il m'est permis de former un souhait, c'est que vous ayez vu juste en l'occurrence, et que par vos efforts l'éventuelle menace qui pèse lourdement sur nos départements soit écartée.

Mais ce serait donner de vous, Monsieur, une image fort incomplète que de se borner à signaler la part active que vous avez prise, et que vous continuez de prendre, à la défense de notre viticulture.

A vrai dire, rien dans votre formation première ne vous destinait et ne vous prédisposait à jouer ce rôle.

Vos études classiques brillamment terminées au Lycée de Nîmes, vous vous découvriez une vocation de médecin. Vous suiviez donc les cours de la Faculté de Montpellier, et vous y avez été aussi bon étudiant que vous aviez été bon élève. Tous les ans vous y avez cueilli, régulièrement, tous les lauriers dont elle dispose. Dans tout l'enseignement qu'elle dispense c'est la médecine opératoire qui vous a surtout attiré. Vous en avez fait l'objet de votre spécialisation, et vous vous y êtes tout particulièrement appliqué pour en devenir un maître. Il semblait que, dès ce moment, vous pressentiez que vous auriez à appliquer votre art dans les conditions et avec une ampleur qu'il n'avait jamais connu. Quelques années après, effectivement, 5000 blessés vous passaient par les mains, et avaient recours à vos soins éclairés.

La tourmente passée, vous vous êtes retiré sur vos

terres pour en oublier les horreurs. Et voila que la terre vous a pris, et ne vous a plus rendu. Elle a exercé sur vous son étonnant sortilège, et vous y avez succombé. Vous êtes devenu de ses fervents. Vous serez auprès de nous son interprète. Elle ne pouvait en avoir de plus autorisé.

Quant à vous, Monsieur, nous sommes les premiers surpris que, depuis qu'une retraite certainement prématurée vous a rendu à votre ville natale, vous n'avez pas déjà pris place parmi nous. Votre œuvre littéraire, en effet, est si importante et si considérable qu'elle vous désignait tout naturellement pour un siège à l'Académie. En vous y recevant ce soir nous avons donc presque des excuses à vous faire pour vous l'avoir fait quelque peu attendre. Disons simplement qu'avant de vous accaparer nous avons voulu vous donner le temps de vous réacclimater chez vous.

Car, si vous êtes de vieille souche nimoise, et si vous avez toujours eu pour notre midi un culte fervent, — si fervent, que vous n'hésitez pas quelquefois à venir en plein été y passer vos vacances pour avoir la joie d'y respirer la senteur parfumée des garrigues, — le destin, qui est souvent un dieu malin et contrariant, vous a presque toujours maintenu dans les brumes du Nord.

En effet, c'est d'abord à Paris que vous vous êtes initié aux disciplines austères du droit, et que votre esprit s'est ouvert aux leçons de Cujas et des Pandectes. Puis c'est à Nevers, à Rocroi, à Beauvais, et enfin au Tribunal de la Seine, que vous avez eu à faire application des savants enseignements que vous aviez alors reçus.

Mais le droit ne vous a jamais pris tout entier. Maurras, qui vous a connu aux heures de votre jeunesse enthousiaste, a dit de vous que « votre visage imberbe, immobile et grave, aurait fait augurer d'une carrière de

juriste et peut-être de Juge, n'eut été votre ardente passion de la poésie pour laquelle nous ne pouvions imaginer un partage. « Le partage cependant a eu lieu. Mais jamais, au cours de vos années de magistrature vous n'avez abandonné les lettres, et vous n'avez cessé d'en cultiver le goût, qui vous tenait dès ce moment.

De très bonne heure, vous avez donc commencé par écrire des articles de Revues. Ils vous ont permis de passer au crible de votre critique, au fur et à mesure des circonstances, à peu près tout ce qui compte chez nous comme écrivain depuis 50 ans. Aujourd'hui encore vous continuez au *Mercur de France* une collaboration déjà fort ancienne, et ses lecteurs y recueillent périodiquement les fruits de votre longue expérience juridique.

Mais un article de Revue n'offre jamais qu'un cadre étroit. Vous ne pouviez vous en contenter toujours — Vous l'avez donc souvent débordé, et notamment comme vos premières aspirations qui nous sont maintenant connues le laissaient présager, lorsqu'il s'est agi de poètes.

C'est ainsi que vous avez consacré un volume à Vertaine. Vous n'y pouviez manquer. Pour toute une génération, — la vôtre — n'a-t-il pas été, suivant un titre que vous aimez à lui donner, le prince des Poètes ?

Rimbaud a ensuite attiré et retenu votre attention. Vous avez été saisi par sa vie extraordinaire, et par l'étrangeté de son œuvre. Ce talent étonnamment précoce, et qui à dix-huit ans avait jeté toute sa flamme et produit tout ce qu'il devait produire, vous a séduit. Vous l'avez analysé, disséqué ; et cela vous a fait la matière d'un second volume.

Vous en avez consacré un troisième à Raoul Pouchon, ce prince de la fantaisie, doué de si riches dons qu'il a

pu les disperser sans défaillance dans une production quasi-journalière, mais si peu soucieux de lui-même qu'il n'a jamais songé qu'une fois à réunir ce qu'il avait écrit. Et ainsi vous nous avez conservé, pour la postérité — ce dont nous vous devons gré, — 5000 vers sur les 150.000 que cet enfant prodigue a jetés à tous les vents.

Enfin vous nous avez donné un livre plein d'intérêt sur Mistral. Ce magnifique artisan des Muses devait, plus que toute autre encore, s'imposer à vous. C'est ce qui est arrivé, et il faut voir le soin dévotieux avec lequel vous étudiez l'homme et l'œuvre. Avec raison vous ne les séparez pas parce qu'ils s'expliquent l'un par l'autre, et qu'ils sont tous deux le produit direct de ce sentiment régional, de cet amour du sol natal, qui a constitué le premier enseignement que Mistral a reçu des siens, qui a été à la base de sa formation d'homme, et qui est devenu ensuite le tout de sa vie.

Vous même, Monsieur, vous avez cédé à ce mouvement régionaliste, qui porte à concentrer ses vues sur sa province, en publiant une plaquette sur Bigot, en faisant revivre pour nous l'écrivain trop mal connu qu'est l'abbé Favre, un poète aussi au savoureux parler languedocien, et en groupant dans une autre étude quelques écrivains populaires de langue d'Oc.

Ne pourrait-on rattacher encore à votre amour de notre région méditerranéenne la vive défense que vous avez un beau jour spontanément prise d'une de ses plus pures gloires, le savant entomologiste J. H. Fabre ?

La critique ne respecte rien, pas même les travaux qui paraissent les plus solidement établis. Il y a quelques années ceux de Fabre ont été sourdement sapés par quelques professeurs en Sorbonne. Ils se sont mis à discuter sa méthode ; ont élevé des doutes sur ses résultats. Sa renommée tardive, mais qui a fini par forcer les portes de sa modestie, étant devenue univer-

selle, a couru le risque de subir le contre coup de ces assauts imprévus. Aussitôt vous vous jetez dans la mêlée. Vous êtes un familier des sciences naturelles. Vous avez donc le droit de parler. Et vous publiez un volume dont le titre « le Génie de J. H. Fabre », est à lui seul une énergique protestation contre les détracteurs du savant.

Je voudrais, Monsieur, pouvoir continuer à procéder à l'énumération de vos œuvres. Mais elles sont trop, et je dois m'arrêter. Aussi bien celles que je viens de rappeler sont elles déjà assez nombreuses, et assez marquantes, pour justifier le choix de notre Compagnie lorsqu'elle vous a appelé dans son sein.

Messieurs,

Vous allez tous deux, il me semble, infuser comme un sang nouveau à l'Académie. Vous n'êtes pas sans savoir que l'Académie de Nîmes a très souvent les yeux tournés vers le passé, vers ce passé gréco-latin déjà si loin de nous par le temps, mais que les admirables vestiges qu'il nous a laissés rend en réalité pour nous si proche. La vision journalière de nos monuments, leur frôlement continu, incite tout naturellement beaucoup de nos savants et patients confrères à faire de l'époque qui les a vu naître l'objet de prédilection de leurs études. Aussi, grâce à eux, ce passé nous est pas à pas dévoilé par un remarquable travail de recherches auquel on ne saurait trop rendre hommage.

Mais avec vous l'horizon change. Tous vos travaux se situent dans le présent. Si vous avez des préoccupations et si certaines difficultés vous assiègent, il s'agit de préoccupation et de difficultés de l'heure. Si vous soumettez à votre analyse et à votre critique des écrivains, ils nous sont contemporains, et nous avons tous pu les cotoyer hier, ou tout au plus avant-hier. Avec vous nous reprenons donc pied avec le monde des vivants,

avec le monde qui palpite et s'agite autour de nous. Vous nous replacez dans l'actualité.

Heureuse fortune en vérité pour l'Académie, puisque les communications que vous voudrez bien lui faire compléteront ainsi très heureusement celles qu'elle reçoit déjà.

Soyez donc, Messieurs, les bienvenus parmi nous.

---

*Séance du 2 Mars 1934*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Reynaud, Bauquier, de Loye, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Roche, Coulon, Rouvière, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le chanoine Bouisson a terminé sa communication sur la jeunesse studieuse de Tonance Ferréol. Après avoir rappelé la première partie de cette étude historique, l'auteur parle plus spécialement des compagnons d'études de son héros et fixe les caractéristiques de cette jeunesse.

Les compagnons d'études de Tonance furent Sidoine et Sollius Apollinaire, Ecdicius, Aurélius, qui parvinrent aux plus hautes fonctions.

Ce qui marqua d'un caractère commun cette brillante jeunesse ce fut de pressentir l'avenir politique de leur pays, la chute prochaine de l'empire d'Occident, les compétitions des races barbares qui allaient se disputer les provinces de la Gaule et la transformation de notre pays, sous l'action intelligente du peuple Franc, en une nation à qui était promise la suprématie de l'Europe, sous le nom de France.

M. Roche rend compte d'un livre où M. Rondet-Saint raconte le voyage qu'il a fait, en 1929, dans l'Afrique Occidentale française. Il a visité Saint-Louis, Dakar, Conacry. Il a contourné la Sierra Léone et la Libéria, en suivant la vallée du Niger puis en descendant sur Binguerville. Il avait parcouru ces régions en 1911 et il y a constaté de nombreuses améliorations. Si Saint-Louis, gêné par la barre du Sénégal, ne deviendra jamais un

port important, Dakar sera dans peu de temps une grande cité. A Conacry et à Rindia, la culture de la banane peut être largement développée. C'est là une source de richesse qu'il faut à tout prix exploiter.

Le premier soin à prendre sera d'organiser les moyens de transport, la banane étant un fruit délicat. Un des problèmes à résoudre dans notre colonie est celui de la main-d'œuvre. L'indigène est peu robuste et paresseux, car il a peu de besoins. Il faudrait ne point hésiter pour le remplacer à recourir au machinisme dont en Amérique on a tiré un si grand parti. La prospérité de ces régions est dans une certaine mesure confiée aux administrateurs locaux. Leur tâche est difficile et leurs obligations multiples. Leur recrutement sera assuré par l'école coloniale, dont les dernières promotions sont excellentes.

M. Bernard Latzarus présente à l'Académie, de la part de l'auteur, la traduction nouvelle de l'Illiade, publiée par M. Eugène Lasserre dans la collection des classiques Garnier. M. Lasserre, professeur agrégé au Lycée Louis-le-Grand, Nimois de naissance et d'éducation, ancien officier de la Grande Guerre, a déjà donné à la librairie Malfère, dans la série des Grands Evènements Littéraires, une étude remarquable sur « Manon Lescaut ». Il se montre aujourd'hui un helléniste parfaitement averti. De toutes les versions de « l'Illiade », en langue vulgaire, que nous possédons, bien peu méritent de survivre. Celle de Mme Dacien, bien supérieure aux « belles infidèles » qu'adorait le XVII<sup>e</sup> siècle, fut, en son temps, un modèle de probité littéraire. Bitaubé, plat et solennel, Leconte de Lisle, obscur et vague, ne pouvaient que dégoûter d'Homère. Le nouveau traducteur suit le texte d'aussi près que possible ; il s'est même astreint à en respecter l'ordre autant que le permet le génie de notre langue, et il numérote les vers de dix en dix, excellent moyen d'échapper à la diffusion. Il rajeunit les épithètes

et précise les comparaisons. Grâce à lui, l'œuvre du vieux poète, plus réaliste encore que merveilleux, reprend tout son sens et sa vie. Une introduction substantielle met au point la question homérique et résume les informations les plus vraisemblables sur la guerre de Troie. Les notes, rassemblées à la fin du volume, donnent les détails utiles sur les mœurs de la période héroïque, dont Homère ne paraît pas avoir été le contemporain, mais le fervent admirateur, d'autant plus enthousiaste qu'il en était plus éloigné.

M. Latzarus donne lecture de quelques passages de la traduction de M. Lasserre, qu'il compare au texte grec et à certaines versions françaises. Il se félicite d'une publication qui fait honneur au goût, à la méthode et à la science d'un Nimois. Il se fait un devoir de rappeler à cette occasion le nom de M. Dufor, tombé glorieusement au champ d'honneur, et que M. Lasserre eut pour professeur de rhétorique au Lycée de Nîmes.

---

*Séance du 16 Mars 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Reynaud, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Lepage, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Bonnet, Igolen, d'Everlange, Roche, Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie, appelée à se prononcer sur la date de la Séance Publique, décide qu'elle se tiendra au mois de Juin.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau 2 brochures dues à M. Callon, membre correspondant et qui ont trait au mouvement de la population au cours des cent dernières années dans la Savoie et la Hte Savoie.

M. le Président donne lecture des lettres de remerciement qu'ont adressées à la Compagnie les bénéficiaires de bourse d'études.

M. le docteur Raynaud fait une communication sur : « Un moyen peu connu d'envisager la crise de la viticulture ». Il souligne la gravité de la crise viticole et rappelle les principaux remèdes envisagés : répression des fraudes, prohibition d'entrée des vins étrangers, contingentement de la production algérienne, limitation des plantations, distillation obligatoire. Voilà les remèdes proposés par les spécialistes. Mais ne semble-t-il pas qu'il soit plus facile à un « non technicien » de s'élever au dessus des contingences et des partis-pris ? Comment se pose le problème ?

Un fait existe : il y a et il y aura surproduction de vin : contre lui deux méthodes seulement : ou limiter

la production ou augmenter la consommation. On s'est occupé beaucoup plus de la première que de la seconde. La première soulève des problèmes délicats.

Mieux vaut adopter la seconde. Dans nos départements, seule ou à peu près la culture de la vigne est rémunératrice. L'Afrique du Nord produit beaucoup de vin. D'où les luttes dont certaines polémiques trop absolues ont montré la gravité. La question s'aggrave du fait que la population musulmane ne boit pas de vin. Les praticiens les plus instruits ont toujours considéré la vigne comme productrice exclusive du vin. Son produit naturel et direct est : le raisin. De ce raisin on tire différentes denrées. Il peut être consommé, non fermenté soit à l'état de fruit, soit à l'état de moût. Avec le vin on peut obtenir, comme avec le marc, de l'alcool, et on extrait l'huile des pépins. On pourrait citer d'autres sous-produits provenant du marc, des sarments, etc... Pourquoi négliger ces sous-produits ? Corinthe, Smyrne, avec les raisins secs. Fontainebleau avec ses chasselas. Cognac avec ses fines, sont des exemples à ne pas négliger.

L'œnologie ne pourrait-elle pas orienter ses recherches dans le sens de l'utilisation de certains sous-produits ? Notamment la production du jus de raisin non fermenté serait un puissant moyen de décongestionner le marché. Le jus de raisin et le vin doivent se prêter un mutuel appui. Un litre de ce jus a la même valeur nutritive qu'un litre de lait, sa valeur d'épargne est supérieure (900 calories contre 700), ses ferments facilitent digestion et assimilation. On connaît les travaux de M. le professeur Vire, de Montpellier, sur le vin en tant qu'aliment. Le jus de raisin doit être une nouvelle ressource. Ne convient-il pas à ceux à qui le vin est défendu, soit par raison médicale soit par raison religieuse, comme c'est le cas pour les populations d'Afrique.

Est-ce une utopie d'entrevoir ainsi des débouchés nouveaux ? L'utopie d'aujourd'hui n'est-elle pas souvent la réalité de demain ?

Après un intéressant échange de vues sur les questions soulevées par cette riche communication, l'Académie entend la lecture, par M. le chanoine Chabot, de deux jolies pièces de vers, adressées à la Compagnie, à la mémoire du roi Albert 1<sup>er</sup> de Belgique. La première fut composée en 1914 par « une vieille française » ; la seconde a pour auteur Mlle Vollaire-Gandin, membre correspondant.

---

*Séance du 13 Avril 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, ancien président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Reynaud, Portal, Espérandieu, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Roche, Coulon, Henri Mazel, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Costier.

Il est donné lecture d'une invitation de la Société de l'Histoire de France à la célébration du premier centenaire de cette Société, les 16 et 17 Juin à la Sorbonne. M. Latzarus fait observer que Guizot fut un des fondateurs de cette Société. La Compagnie décide qu'en temps utile une adresse sera envoyée.

M. Coulon présente un volume dont l'auteur est un nimois, M. Stephan. Le titre de ce roman est : Le fils de ma chair. M. Coulon en fera le compte rendu.

M. Latzarus communique un extrait du procès-verbal d'une séance de l'Académie Royale « Dei Lincei ». Au cours de cette séance, M. le professeur Ussani a rendu compte du Congrès de l'Association Guillaume Budé, à Nîmes, et des deux séances solennelles tenues à cette occasion, par l'Académie de Nîmes. M. Ussani a insisté surtout sur la conférence faite par M. Carcopino. Personne à Nîmes n'a perdu le souvenir de cette belle conférence et de la thèse de M. Carcopino, qui, réagissant contre les idées courantes, remettait en face l'influence gauloise et celtique un peu dédaignée jusqu'alors, M. Ussani n'accepte pas volontiers l'opinion de M. Carcopino et fait, sur ce point, quelques réserves. Parlant des deux

séances de l'Académie, il insiste surtout sur la dernière, au cours de laquelle il a remis à la Compagnie un facsimilé du manuscrit de Virgile et rappelle le discours que M. Delon, alors président, lui adressa.

M. Gendronneau achève sa communication sur « Les Eaux à Nîmes, d'Auguste aux Antonins ».

Grâce à l'empereur Auguste et à son ministre Agrippa, Nîmes possède aujourd'hui deux châteaux d'eau, celui de la Fontaine et celui de la rue de la Lampèze, le « Castellum Divisorum », qui collectent les eaux de la Source et celles qu'amène l'aqueduc du Pont-du-Gard.

Il va falloir maintenant distribuer ces eaux, et pour cela, créer dans la Cité un organisme spécial, un Service des Eaux précédant, à 1900 ans de distance, celui dont nous possédons actuellement.

Dans les colonies, comme la « Colonia Augusta Nemausus », le service était une copie réduite du Service des Eaux de Rome, dont l'administrateur général, sous Auguste, était le ministre Agrippa.

A Nîmes, l'autorité supérieure en matière d'eaux publiques appartenait au Conseil des décurions, le Conseil municipal d'alors ; la direction effective du Service était assurée par un des deux édiles qui, dans les municipalités coloniales, remplissaient des fonctions sensiblement pareilles à celles des adjoints de nos jours.

L'édile-directeur était assisté d'un personnel de bureau où l'on trouvait des architectes, des expéditionnaires et des greffiers, des huissiers et des crieurs publics. Comme personnel actif, il disposait d'agents techniques divers, tels que : contrôleurs de la distribution des eaux ; préposés aux châteaux d'eau, gardiens et fontainiers ; inspecteurs de ronde surveillant l'entretien des aqueducs ; paveurs chargés des canalisations sur la chaussée des

rues ; spécialistes des enduits imperméables dans les ouvrages d'art, plombiers, soudeurs, etc.

L'établissement du réseau de distribution exigea des constructions de divers ordres : d'abord les deux réservoirs généraux qu'étaient les châteaux d'eau de la Fontaine et de la Lampèze ; puis des réservoirs secondaires, châteaux d'eau de quartier ou châteaux d'eau distributeurs répartis à travers la ville suivant les besoins à satisfaire ; puis enfin, les réservoirs privés, les châteaux d'eau particuliers, que les intéressés faisaient construire et les châteaux d'eau publics.

Des tuyaux de plomb, de calibres divers, reliaient les uns aux autres tous ces réservoirs, établissant un courant ininterrompu du château d'eau central au plus petit « *castrum privatum* », au plus petit château d'eau privé.

L'usage des eaux publiques était obtenu à la suite d'une demande de concession adressée au Service des Eaux et accueillie par le Conseil des décurions, moyennant le paiement d'une redevance à la caisse municipale. Pour le calcul de ces redevances, le code des eaux avait prévu des unités de volume et un instrument de volume.

Au temps d'Auguste et d'Agrippa, on avait comme unités de mesure, le doigt et l'once, qui étaient figurés par deux tuyaux ayant respectivement 19 et 24 millimètres de diamètre. Un peu plus tard, on créa une nouvelle unité, le « quinaire », dont le diamètre était de 23 millimètres, mais qui comportait 25 multiples ou modules de calibres croissants, dont les derniers présentaient un fort débit.

L'instrument de mesure, le compteur, comme nous disons aujourd'hui, était un tuyau de bronze appelé « Calix », dont le diamètre était celui du module concédé que l'on fixait d'une part au château d'eau distributeur, et de l'autre, au tuyau de plomb du concessionnaire.

Son débit, déterminé après de rigoureuses expériences, offrait de sérieuses garanties, aux dires des Anciens.

En dehors de la distribution aux parties prenantes nominatives, le service des eaux alimentait de nombreuses fontaines publiques installées dans les rues et carrefours, qui coulaient nuit et jour pour fournir gratuitement aux petites gens l'eau qui leur était nécessaire.

Enfin, une dernière mesure complétait heureusement toutes ces dispositions : la création d'un régime d'égoûts, enlevant les eaux usées et tous les déchets urbains produits. Les nombreux fragments d'égoûts rencontrés dans les diverses parties de la ville amènent à se demander si la Nîmes des Antonins avait bien à envier quelque chose en matière d'hygiène à la Nîmes du XX<sup>e</sup> siècle.

---

*Séance du 27 Avril 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Portal, Bauquier, Espérandieu, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Fayot, Igolen, d'Everlange, Premier Président Roche, Coulon, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Espérandieu fait hommage de son ouvrage : « Répertoire archéologique du département du Gard. Période gallo-romaine. »

M. Bauquier, pour faire suite à certains passages de l'étude de M. Gendronneau, précise quel fut le plan de Mareschal. Il constate que le projet primitif de la Fontaine dû à Clapier, s'inspirait de données utilitaires. Lorsque l'évêque d'Alès le présenta aux Etats, ceux-ci l'acceptaient en demandant quelques changements qui permettraient de sauvegarder les vestiges romains. A Paris, le Conseil d'Etat fit les mêmes réserves. A la mort de Clapier, plusieurs plans furent présentés. Mareschal a utilisé le plan Dardailhon. En 1744, le Conseil d'Etat acceptait le plan Mareschal. Ce plan, au point de vue artistique était bien préférable au précédent. Il a permis de conserver beaucoup du passé nimois. Mais il est bon de souligner que ce sont les « nimois » qui ont demandé et obtenu le respect des antiquités romaines.

M. Gendronneau, tout en regrettant que Mareschal n'ait pas veillé plus jalousement sur les vestiges antiques, reconnaît qu'il s'est heurté a beaucoup de difficultés qu'il a très heureusement surmontées. Il faut lui en savoir gré.

En déposant sur le bureau de la Compagnie la plaquette dont il est l'auteur, éditée par les soins de Mlle Dumas, M. Laforêt donne communication du sujet dont cette plaquette est l'objet :

« De l'origine et de la signification du nom de « *Dono Andriano* » que le maître F.-Mistral donnait à Madame Dumas ».

Cette appellation, qui fut d'abord simplement significative au sens commun du terme, devint un nom propre par habitude.

La manie du poète Maillanais de découvrir chez quelques-uns de ses contemporains une relation avec des personnages historiques disparus par les lois discutables de la réincarnation, jointe au caractère particulièrement énergique de Mme Dumas, fut l'origine de cette appellation de « *Andriano* ». Mistral lui dit d'abord : « Vous êtes une véritable « *Andriano* » (courage, virilité), et l'appelle ensuite « *Dono Andriano* » (Mme *Andriano*). Le souvenir d'une dame de haut courage, qui vivait en 1588 et mérita ce surnom, hantait Mistral, au point qu'il en fait état dans son dictionnaire « *Le Trésor du Félibrige* ».

M. Latzarus se demande si Mistral, en usant de ce nom, n'a pas été inspiré par ses souvenirs du grec. Se souvenait-il du mot *Andrido*, *Andriantos* ? C'est possible, encore que, les études du grec fussent, de ce temps-là très peu poussées. Il ne serait pas impossible aussi que Mistral ait songé au nom d'un proscrit compagnon de Silvio Pellico dans les plombs de Venise : le français proscrit *Andryano*. « *Mes Prisons* » étaient une des lectures favorites des adolescents du temps de Mistral. Quant à la métempsychose qui intéressait Mistral, il y a lieu de remarquer que c'est une idée chère à bien des poètes, notamment Victor Hugo et Lamartine.

M. le chanoine Lepage s'autorise de sa connaissance personnelle de Mistral, pour penser qu'il ne faut pas attribuer trop d'importance à ce qui était de simples boutades chez le poète et souligne que dans aucun de ses ouvrages, le Maître de Maillane n'a fait allusion à la métempsychose.

M. Coulon se rallie au sentiment de M. Lepage et appuie sur cette constatation que Mistral était un grand imaginaire. Il se propose d'en apporter quelques preuves dans une prochaine étude.

---

*Séance du 11 Mai 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Portal, de Loye, chanoine Lepage, de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Coulon, Rouvière, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président invite l'Académie à consacrer quelques instants à la mémoire de Michel Pons, membre non résidant. En quelques mots, il retrace la vie laborieuse de notre regretté confrère. Il rappelle son goût pour les choses de l'esprit et les succès de ses efforts littéraires.

M. le Président fait également part à la Compagnie du décès de M. Alcide Blavet, membre non résidant. Au cours de sa carrière judiciaire, Blavet ne cessa, par son labeur et par son talent, de célébrer et d'honorer sa petite patrie et le souvenir de son œuvre félibréenne ne périra pas.

M. le président dépose un ouvrage de Mgr Grente, évêque du Mans, membre honoraire de l'Académie de Nîmes, sur « Fléchier ». Le très éminent panégyriste de Fléchier était particulièrement qualifié pour faire revivre, dans un ouvrage complet, l'illustre fondateur de l'Académie de Nîmes.

M. Ivan Gaussen, membre correspondant, a également fait hommage d'une brochure sur M. Poussiègue Meyrel, membre correspondant et chansonnier du terroir.

M. Baillet présente le rapport de la Commission du Concours sur les ouvrages examinés pour le prix de « la Ville de Nîmes ». Les conclusions de la Commission étant adoptées, l'Académie propose à M. le Maire que le prix pour l'année 1933 soit attribué au manuscrit de M. Elie Gré, qui a pour titre : « Le Rameau d'Olivier ».

M. Fabre présente quelques observations sur *Dono Andriano*. Pourquoi ce nom donné par Mistral ? Diverses explications ont été données, qui ont toutes leur valeur. M. Fabre puise la sienne à bonne source : il a recours au Trésor du Félibrige. *Andriano* est une forme de *Adriano*. Le rapprochement, dès lors, ne s'impose-t-il pas entre ce nom et le prénom du mari de celle à qui le Maître s'adressait ?

Après des observations judicieuses de M. Coulon, sur la langue de Mistral, et de M. Laforêt sur la thèse adoptée par lui, M. Fayot constate que les diverses observations concordent et qu'on peut penser que tout en s'inspirant du prénom usuel, Mistral a pu faire allusion au sens particulier que le provençal attache à ce nom.

M. Coulon présente le compte rendu du livre de notre compatriote : Raoul Stéphan. Ce roman : « Le Fils de ma chair », se passe à Tournon. L'auteur continue ainsi ce qui est pour lui une tradition, en décrivant les lieux où le mène sa carrière. La donnée en est originale et curieuse. L'intérêt du livre en bénéficie, renforcé encore par l'inspiration régionaliste qui anime l'œuvre.

M. Igolen fait la communication suivante :

L'histoire du Château des Arènes, de M. Mazauric, qui vient de paraître, nous a permis de préciser les points suivants, au sujet des anciennes fortifications de Nîmes.

1. Le rempart romain ne passait pas à plus de quinze mètres des Arènes. En face le petit axe du monument, se trouvait une porte, connue plus tard sous le nom de « Porte Vieille des Arènes », et sur l'arche de laquelle on construisit, à une époque imprécise, une tour qu'on relia à la grande galerie circulaire du premier étage des Arènes. Cette porte fut remplacée vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par une autre, dans son rôle de passage, ouverte à quelque dizaine de mètres plus à droite, porte qu'on désigna sous le nom de Porte Neuve des Arènes.

2. Les remparts construits au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles n'enveloppaient pas les Arènes ; ils s'arrêtaient d'un côté là où plus tard, devait s'ouvrir la Porte St-Antoine, de l'autre à hauteur de la rue Saint-Thomas, où se trouvait une vieille tour romaine. Un fossé continu enveloppait alors le monument en formait défense entre les deux extrémités des remparts.

Lorsque, en 1194, le comte Raymond V eut publié sa fameuse charte, les consuls décidèrent de continuer les remparts de la ville tout autour des arènes et de laisser ce monument à l'intérieur. On construisit d'abord une première partie de rempart, de la tour Saint-Thomas jusqu'à la hauteur de la Porte Vieille des Arènes et on eut soin de l'établir non pas sur les ruines du mur romain, mais à une vingtaine de mètres en avant. On termina ensuite l'enceinte en établissant le nouveau mur entre les arènes et le fossé de l'ouest. Ce nouveau mur est désigné quelquefois sous le nom de barbacane des Arènes.

La nouvelle porte des arènes ouverte dans le mur romain ne servant plus à rien, puisque le nouveau rempart se trouvait à une vingtaine de mètres plus en avant, on ouvrit une porte dans le nouveau mur, à hauteur du boulevard des Arènes, actuel, du côté du Palais de

Justice, porte qui prit le nom de Porte de la Canal au de Saint-Gilles.

3. Vers 1350, dans la crainte que les Anglais ne vinsent assiéger Nîmes, on construisit une tour octogonale au sud des Arènes, qu'on relia aux murs construits à la suite de la charte de 1194 ; cette tour, désignée sous le nom de tour Vinatière, rectifia le tracé des remparts, formant au sud des Arènes, comme un arrondi peu propice à la défense de la Ville.

La tour Vinatière et les portions de murs qui la relient aux remparts construits après 1194, furent les derniers travaux complétant l'enceinte du moyen-âge.

---

*Séance du 25 Mai 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Peyron, Terrin, Bauquier, Espérandieu, de Loye, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Gendronneau, Bouzanquet, Igolen, Baillet, Premier Président Roche, Coulon, Laforêt, membre honoraire, Lacombe secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement du regretté M. Romieu. Après un échange de vues, au cours duquel quelques membres expliquent leur vote, et après constatation que les formalités réglementaires ont été observées, le scrutin est ouvert.

M. Paganelli, inspecteur d'Académie, est élu par 16 voix et 4 bulletins blancs.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Gré remerciant l'Académie d'avoir proposé son ouvrage pour le prix de la ville de Nîmes.

M. le Président informe la Compagnie qu'il a reçu sa somme de 4.000 francs que, grâce à M. Espérandieu, le ministère de l'Education Nationale a allouée à l'Académie de Nîmes. La Compagnie adresse à M. Espérandieu ses plus vifs remerciements.

M. le président dépose une brochure de M. Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, membre correspondant. Cette brochure, faisant suite à celles déjà publiées par l'auteur qui étudie le mouvement de la population en France, est relative au département de la Lozère.

M. le docteur Smith (de Secaucus, New-Jersey, U.S.A.)

membre correspondant, a fait parvenir à la Compagnie deux savants mémoires « sur la viscosité des gaz » et sur « Les principes de la relativité ».

M. le chanoine Chabot rappelle le mot fameux de Mistral, lors du cinquantenaire du félibrige :

Au Front de la Tour-Magno

Lou sant signau es fa.

Pourquoi, se demande-t-il, cette évocation grandiose mais inattendue de Nîmes ? Il répond que Mistral a comme tous les grands poètes, un langage qui ressemble un peu à celui des mages : Il a ainsi symbolisé notre cité : Nîmes ville-phare. C'est l'occasion pour M. Chabot, revenant sur un passé glorieux, d'évoquer les fastes de Nîmes. « Son nom tire ses origines d'une inspiration religieuse, il se répand dans le monde portant avec lui un relief de Rome ; quand Saint Paul y passe, il peut, devant la Maison Carrée, renouveler son discours à l'aéopage sur le dieu inconnu. Puis, c'est l'époque des Antonins, époque glorieuse entre toutes pour notre ville. La gloire posthume de saint Baudile, martyr, porte sa renommée aux extrémités de l'univers. Aujourd'hui, c'est dans la charité que les Nîmois, sans se confondre, peuvent s'unir. Nîmes est aussi une ville de beauté, qui garde son originalité artistique.

M. Chabot, avec art, discernement, décrit la Nîmes moderne enveloppant de ses avenues, de son esplanade, de ses boulevards, les élégances du présent et les beautés du passé. Mistral ne s'est point trompé : il a deviné les futures initiatives d'une cité. Celle par exemple qui a donné naissance à l'École Antique. Le rayonnement de son enseignement, l'accueil qu'elle réserve aux congrès savants, comme celui de l'Association Guillaume-Budé, l'émulation des recherches historiques, archéologiques, littéraires, valent bien à Nîmes le titre de conservatoire de la culture gréco-latine.

*Séance du 8 Juin 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Peyron, Portal, de Loye, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Le Secrétaire lit une lettre de M. Paganelli le remerciant de la notification qui lui a été faite de son élection comme membre résidant.

En ouvrant la séance, le président évoque la mémoire de M. le docteur Julian, de Beaucaire, membre non résidant ; il rappelle les qualités qui distinguaient cet homme de bien, sa valeur scientifique, son amour de sa petite patrie. Il remercie M. Bauquier d'avoir parlé, aux obsèques, au nom de la Compagnie.

M. Coulon fait une communication sur « Un chapitre des mémoires de Mistral ». Ce chapitre est intitulé : « Coume passère bachelié ! » On sait que ce fut à Nîmes. Mais à quelle date ? La plaque apposée sur l'emplacement de l'hôtel du Petit Saint-Jean où logea le futur auteur de « Mireille » indique : 17-18 août 1847. C'est qu'elle s'appuie sur le récit des « Mémoires ». D'après celui-ci, Mistral, arrivé le matin à Nîmes, s'en fut tout de suite subir l'épreuve de l'écrit (qui se bornait alors à une version latine) ; puis il alla déjeuner au Petit-Saint-Jean. Il y trouva une tablée de maraîchers des environs de Maillane qui s'intéressaient tant à son sort, que, au lieu de s'en retourner chez eux le jour même, ils décidèrent de coucher à Nîmes, afin d'attendre le résultat de l'oral... On connaît l'histoire, et l'accueil

qui fut fait au candidat lorsqu'à la fin de la matinée, il vint leur apprendre qu'il était reçu.

L'entier récit du poète est basé sur le fait que son baccalauréat dura deux jours, un pour l'écrit, l'autre pour l'oral. Or, M. Marcla Coulon a découvert à nos archives départementales le dossier de la session du bachot d'août 1847. Ce dossier établit sans discussion possible que l'examen de Mistral, au lieu de durer deux jours, le 17 août pour l'écrit, le 18 pour l'oral, ne dura qu'un jour, le matin du 18 pour l'écrit, et l'après-midi du 18 pour l'oral.

Le savoureux récit de Mistral est donc une invention de poète. M. Marcel Coulon donne les raisons qui ont conduit Mistral à la produire. « Mensonge touchant, provoqué par son désir de prouver, tout en le justifiant, l'ancienneté de sa foi provençale, ressort de son génie, levier de son œuvre ; mensonge pieux provoqué par le désir d'enfoncer profondément dans le sol de sa jeunesse les racines de son amour pour les pastres et gens di mas ». Il faut observer que d'autres mémorialistes tels que Goethe, ont pris d'analogues libertés avec certains épisodes de leur existence. Il termine en montrant combien l'imaginatif, le rêveur furent puissants chez le maître de Maillane malgré la puissance du sens positif, du sens réaliste dont il fut doué.

M. Latzarus donne connaissance d'une poésie, retrouvée sur un livre classique, et dont l'auteur est... Camille Jullian. En félicitant leur confrère de son heureuse trouvaille et en le remerciant de leur en donner la primeur, les membres de la Compagnie écoutent avec un vif intérêt les vers de celui qui devait devenir un grand savant.

---

*Séance du 22 Juin 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Reynaud, Terrin, Latzarus, Fayot, de Bourgon, de Loye, chanoines Chabot, Lepage, Gendronneau, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Roche, abbé Bayol, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Terrin fait hommage à l'Académie de son dernier ouvrage « Pages choisies de Gabriel Faure ». M. le Président, au nom de la Compagnie, remercie l'auteur de ce volume dont il sera fait un compte rendu au cours d'une prochaine séance.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau de l'Académie une brochure de M. Raymond Lizop sur « Camille Jullian ».

M. le président souhaite la bienvenue à M. l'abbé Bayol, membre correspondant, qui a bien voulu accepter de faire une communication à l'Académie.

M. l'abbé Bayol décrit une récente découverte archéologique qui s'ajoute à celles qu'il a déjà faites. Il s'agit d'une série d'inscriptions découvertes sur un rocher aux environs de Vers. Il présente les photographies sur lesquelles se lisent distinctement divers lettres et signes. Le savant en établit la date et en propose le sens. Il s'agit d'un lieu de sacrifices païens ; une auge creusée dans le rocher laisse penser que le sacrifice rituel s'accomplissait en cet endroit. Les inscriptions paraissent établir que la foi chrétienne s'est ensuite manifestée, là où le paganisme s'était d'abord fixé.

Dans une seconde communication, M. l'abbé Bayol

relate la mise à jour à Vers, au cours des travaux de démolition, d'une nécropole, Deux personnages étaient enterrés côte à côte. L'un d'eux portait une couronne, ingénieusement ouvragée, à forme de couronne impériale. La pioche des terrassiers a brisé cette couronne, dont M. l'abbé Bayol montre les morceaux qui ont pu être recueillis. Il est regrettable que la découverte n'ait pu être plus promptement mise à l'abri de la curiosité populaire.

A la suite de cette communication, l'Académie a émis le vœu suivant : L'Académie de Nimes émet le vœu que les autorités locales attirent l'attention des populations sur le fait que les objets découverts au cours de fouilles et de démolitions, n'ayant de valeur marchande que par exception et que leur valeur souvent diminue fortement du fait de leur dispersion, il est de l'intérêt des inventeurs comme de l'intérêt général que ces objets puissent être reconstitués.

*Séance du 6 Juillet 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Lavergne, Bauquier, chanoine Lepage, Latzarus, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen.

M. Bernard Latzarus donne lecture de deux fables intitulées, l'une, *Le Ministre et l'Homme d'équipe* ; l'autre, *Le Mécène et le Directeur de revue*. Puis, il présente à l'Académie le nouveau recueil de vers de M. Henri Tuffier, membre correspondant, *les Feuilles de lierre*. M. Tuffier né à Nîmes, et passionné pour les souvenirs de son pays d'origine, a été conduit par les hasards de sa carrière administrative, à Mâcon, et c'est M. Duréault, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, qui a écrit la préface de son livre, bienveillante et spirituelle. La brochure, sortie des presses de l'imprimerie Protat, est digne de cette maison réputée.

L'influence de Lamartine, dans le pays où il naquit, où il repose et où la piété active de ses compatriotes perpétue son souvenir, devait naturellement s'imposer à notre confrère. Il n'était pas indispensable que M. Tuffier lui empruntât l'usage des commentaires en prose, qui n'ajoutent rien à la poésie et ne font que refroidir le lecteur. L'auteur est plus heureux en cherchant à reproduire la variété des mètres du grand poète. Il emploie toutes les formes du vers français, tout au moins les formes paires, malgré le conseil de Verlaine, et il les associe de façon agréable.

M. Tuffier célèbre Nîmes, son ciel, sa garrigue, ses paysages, plutôt que ses monuments, et il fait un joli tableau du jardinet de la Bouquerie, sous le titre un peu étrange d'*hypnotypnose* : ce terme de rhétorique s'appliquait autrefois à une description vive et animée. M. Tuffier demande aussi son inspiration à l'amour de la France, à la foi, au sentiment de la famille. Il encourage et console ses amis, ses collègues, ses chefs. Il donne de bons conseils à la jeunesse ; et parfois, redescendant des sommets, nous raconte en souriant d'innocentes histoires de bureau, comme les vicissitudes d'un plumeau. Considérant le lecteur comme un ami, le poète ne lui laisse rien ignorer de ses peines et même de certains égarements passés. Sa langue est claire ; son rythme souvent harmonieux ; le souffle se soutient. Mais le poète ne s'est pas assez défié de la convention, son tableau des batailles de 1914 est absolument imaginé : pas un combattant n'y retrouvera ses souvenirs. La rime lui joue parfois de mauvais tours, et il n'évite pas absolument la trivialité.

Ces réserves faites (et combien d'œuvres contemporaines y échapperaient ?), la poésie de M. Tuffier est d'un bon Nimois, d'un homme de cœur et d'un travailleur content de son sort. Ces qualités ne sont pas si banales ! Et l'Académie ne peut qu'être reconnaissante à notre confrère d'avoir fait luire dans les brumes mâconnaises quelques rayons du soleil de Nîmes.

---

*Séance du 12 Octobre 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Delamare, Portal, Bauquier, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Coulon, Roger-Mathieu, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président, après avoir déclaré ouverte cette séance de rentrée, adresse quelques mots de bienvenue à ses confrères, venus très nombreux à la reprise des travaux académiques. Il adresse à M. Bauquier ses compliments et les félicitations de tous ses confrères. L'élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur récompense justement les services militaires du nouveau promu, et rappelle la glorieuse part qu'il prit à la guerre.

M. Costier prononce ensuite l'éloge funèbre de M. le pasteur Trial, décédé au cours des vacances. Il rappelle son rôle à l'Académie, où, tour à tour, membre résidant, président, membre honoraire, M. Trial faisait bénéficier ses confrères de son érudition, de son talent oratoire et de l'étendue de son savoir : il adresse à sa famille les condoléances de la Compagnie.

M. le président évoque ensuite les douloureux événements qui viennent de se dérouler à Marseille. Il s'incline devant les deux illustres victimes d'un attentat sans nom et associe l'Académie de Nîmes au deuil national. Pour marquer à la fois sa douleur et sa réprobation, l'Académie lève la séance.

A la reprise de la séance, M. Bauquier remercie M. le président des paroles qui lui ont été adressées.

M. Fabre fait une communication sur « Claire Pradier ».

Le 12 septembre 1807, mourut à l'hospice de Fougères, Julien Gauvain. Veuf, il laissait une fillette née le 10 avril 1806, et prénommée Julienne Joséphine. Un invalide de la Grande-Armée, René Drouet, oncle de l'enfant, recueillit sa nièce. Lorsque l'enfant eut 10 ans, il l'envoya dans un pensionnat, à Paris, où elle retrouva parmi les religieuses, une tante et une cousine. Intelligente, vaguement mystique, mais réfractaire à la discipline, Julienne Joséphine quittait le couvent en 1822. Revenue chez Drouet, en Bretagne, elle y resta peu et on la retrouve, en 1825 à Paris, dans l'atelier de Pradier. Celui-ci âgé de 32 ans, était dans le rayonnement de la renommée : grand artiste, mais grand viveur, sans tact et doué d'une intarissable faconde. Son atelier était le rendez-vous d'une société étrangement composée. Julienne Gauvain devint sa maîtresse et, en 1826, mit au monde une fille que l'on appela Claire.

L'enfant fut mise en nourrice à Vert, près de Mantes, et Pradier persuada à Julienne Gauvain d'aller faire du théâtre à Bruxelles. Pradier prit Claire avec lui en 1828, et, la laissant jouer dans son atelier, il entreprit son éducation.

Enfin, après des moments difficiles, Julienne Gauvain, grâce à Félix Harel, débutait sur la scène. Rentrant en France, contre le gré de Pradier, elle prit le nom de Juliette Drouet. En janvier 1833, Juliette tenait le rôle de la princesse Négroni, dans *Lucrèce Borgia*, ainsi devint-elle la maîtresse de Victor Hugo. Elle s'efforça d'obtenir, mais en vain, la reconnaissance de Claire par Pradier. Celui-ci ne fit qu'une pension alimentaire et plaça Claire dans une institution de Saumur. En avril

1836, Pradier venait de se marier. Claire fut placée à Saint-Mandé, dans une pension tenue par une dame Marre. Mais le dimanche, passé chez sa mère, elle voyait Victor Hugo. Dans la maison, se trouvait en un petit coin, un fauteuil, une table chargée de livres, un bel encrier. C'était ce que Hugo appelait « son atelier ». Claire y faisait ses pages d'écriture, dont le poète choisissait les textes dans la Bible pour conjuguer les verbes placés dans Notre-Dame-de-Paris ou les Feuilles d'Automne. Claire, entre sa mère et M. Toto, jouissait de ces joies enfantines. Pradier se détachait d'elle, mais elle s'obstinait à l'aimer. A 15 ans, elle apprit l'irrégularité de sa naissance, et le refus de Pradier de la reconnaître. Elle en fut profondément attristée : une ferveur religieuse s'empara d'elle.

Sa mère lui fit comprendre la nécessité de travailler pour vivre. La jeune fille se mit courageusement au travail. En 1844, elle entra chez Mme Marre comme sous-maîtresse. Juliette la croyait heureuse, remerciant Victor Hugo de ce qu'il avait fait pour sa fille, mais Claire, était, au fond, extrêmement triste. Pradier avait eu de son mariage deux fils et une fille, Il voulut que Claire fit leur connaissance et plaça sa fille à la pension Marre. Claire prit au sérieux son rôle de grande sœur. Mais bientôt, Pradier, dans une lettre très dure, écrivait à la fille de Juliette : ne signe pas Pradier, aie une autre formule que « père adoré », et écris quand tu auras quelque chose à me dire de nécessaire ». Claire comprit : ce fut un effondrement. Elle échoua à son examen, plus que jamais elle s'abîma dans la prière. Sa santé rapidement s'altéra : la vie la quittait. Victor Hugo installa Claire dans l'appartement de la rue Sainte-Anastase. Puis, Pradier fut appelé. Il vint, installa sa fille à Autueil. Le 6 juin, elle recevait les derniers sacrements, et elle expira le 21 : elle avait 20 ans.

Quelques jours après, on trouvait son testament, reflet d'une âme pure et tendre, et qui se terminait par ces mots : « La vie n'est qu'un voyage. Nous nous reverrons tous un jour dans le port ». Cette mort inspira au poète l'exquise pièce des Contemplations : *Claire P.*

« Quel âge hier ? Vingt ans... Et quel âge aujourd'hui » ?

---

*Séance du 26 Octobre 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Terrin, Espérandieu, de Loye, Latzarus, Fabre, de Valfons, chanoine Chabot, Igolen, d'Everlange, Roche, Coulon, Rouvière, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Exculé : M. Bonnet.

M. Roche rend compte de l'ouvrage de M. Terrin « Pages choisies de Gabriel Faure ». « M. Faure, dit-il, a beaucoup écrit. M. Terrin a entrepris ce travail de choisir les pages les plus caractéristiques du talent de l'auteur. En lisant la préface, où il a analysé et expliqué cet auteur, on devine qu'il a été guidé par des goûts semblables, par une parenté intellectuelle et sentimentale ». Les pages choisies sont rangées sous trois rubriques : Romans, Heures d'Italie, Essais.

Le choix est œuvre personnelle de M. Terrin. M. Roche feuillette ces pages : A travers Lesbos (1900) ; Cimetière italien (1905) ; Les Roses d'Assise (1920). Il s'arrête plus longuement aux « Heures d'Italie ».

L'auteur, ici, renonçant à faire traduire ses impressions par des personnages figurés, prend à son compte sensations et sentiments. Mais les pages préférées de M. Roche sont celles qui décrivent « le Diois », petite patrie de Gabriel Faure.

Pour cette anthologie, M. Terrin a écrit une préface. « Le titre, poursuit M. Roche, est trop modeste. Cette préface est une étude très approfondie du talent de

Gabriel Fauré. Voulez-vous me permettre de vous lire quelques passages de la préface où se mêlent sans dommage le texte de Gabriel Fauré et le texte de M. Terrin ? Cette préface est délicieuse. On imagine plus difficilement une langue plus aisée, plus souple, plus ingénieuse ».

M. de Valfons présente une étude sur « Le communisme en Russie ». Beaucoup de voyageurs écrivent dès leur retour de Russie. S'ils se sont adressés à l'Intouriste (agence d'Etat), ils auront été confiés à un agent stylé; celui-ci leur aura expliqué différentes choses : les pauvres diables qui font la queue à la porte d'une boulangerie, seront, d'après ce guide, des gens qui vont se baigner et ont commencé de se déshabiller ; les exécutions capitales ne seront pas application de la peine de mort, mais deviendront plus humainement « une défense d'Etat », etc... Ces puérités se retrouvent dans les classes élevées. M. de Valfons en donne un exemple : En mai 1927, à la Conférence Economique Internationale, Ossinsky, interrogé sur la durée de la journée de travail en Russie, répondait sans sourciller : 7 heures 57. Quand on voulut vérifier, on découvrit que la moyenne avait été calculée en englobant les chômeurs partiels dans le total ! J. de Maistre avait raison de dire : Nous autres, Français, nous avons quelquefois l'impression d'être en Russie dans une autre planète. Aggrégat de nationalités, de races, dont certaines sont demi-nomades, c'était le terrain d'élection pour l'expérience du communisme. M. de Valfons décrit cette expérience en s'appuyant sur les voyageurs, les économistes, et des renseignements personnels qu'il a recueillis de source particulièrement autorisée. Il précise la structure administrative : Fédération de Républiques, dont deux sont elles-mêmes fédératives.

Le Congrès de l'Union se réunit tous les deux ans, à Moscou, il élit le Conseil central exécutif. En pratique,

le maître est le secrétaire général du parti : aujourd'hui Staline. Les élections sont des parodies. L'unité de monnaie est le rouble : son cours officiel est de 13,50 par rapport au franc. Son cours réel ne peut être précisé : son pouvoir d'achat varie suivant qui le détient.

L'existence de la monnaie est contraire à la théorie marxiste qui n'admet que le bon d'échange. Mais il n'a pas été possible d'appliquer la théorie pure. On paie les salaires en roubles, qui serviront à payer l'impôt, la location de son logement à l'Etat, à se vêtir. Il y a trois types de boutiques :

1. Le fradmag (type commercial, ordinaire), où peuvent seuls se servir les titulaires de cartes. Les prix sont bas, mais l'approvisionnement déplorable : gruau, choux, peu de vêtements, pas de chaussures.

2. L'Odentorg, mieux approvisionné, plus cher, où l'on achète sans carte.

3. Les Torgsin, très bien montés, où l'on achète avec monnaie étrangère.

Une dizaine d'œufs coûte un rouble à la Coopérative, 4 roubles à l'Odentorg, 16 roubles sur le marché libre.

Le salaire ouvrier, en France, a un pouvoir d'achat de 2,50 à 3 fois plus grand.

La première étape a été le communisme militaire ; la seconde celle de la Mep, à partir du 15 mars 1921 ; puis en 1927-28, réaction vers le communisme primitif. On a commencé le premier plan quinquennal. L'effort industriel a été considérable, au prix de retenues de salaires et d'emprunts forcés qui ont engendré une grande misère. On a mis en marche un second plan, qui doit être achevé en 1937.

Trois types d'exploitation agricole existent : les Sovkoses (terres d'Etat), les Kolkloses (aux paysans), ex-

exploitations libres (contrées perdues indépendantes). Les deux premières sont des organisations d'Etat. Le résultat est que d'exportatrice du blé, la Russie est devenue importatrice. En ce qui concerne l'armée, le service est obligatoire : 2 ans pour l'armée de terre, 3 ans pour la marine, 4 ans pour l'air. L'effectif est de 1.100.000 en période d'instruction.

Après un aperçu sur la littérature russe, M. de Valfons conclut : « Il n'est pas impossible que notre génération n'assiste encore une fois à la revanche de l'expérience pratique sur la théorie des intellectuels et le rêve des masses ».

---

*Séance du 23 Novembre 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Costier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Bauquier, chanoine Bouisson, chanoine Lepage, de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Gendronneau, Bouzanquet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau l'ouvrage de M. André Lami, intitulé « En Vase clos » et dont l'auteur — un Nimois — fait hommage à la Compagnie ; il dépose également une brochure due à M. Noël, qui constitue une étude sur la Corse.

M. Bauquier donne connaissance à l'Académie d'une pièce en vers français de M. Albert Roux, membre correspondant.

M. le chanoine Bouisson donne lecture de son travail intitulé : « Tonance Ferréol entreprend la création de ses vastes propriétés territoriales. »

Nommé, en 450, préfet du Prétoire des Gaules, Tonance se trouvait, à 35 ans, en possession d'un titre qui faisait de lui presque l'égal des empereurs et, du moins, leur auxiliaire indispensable, rôle qu'il devait conserver pendant 36 années, sous l'autorité toujours affaiblie, parfois simplement nominale des dix derniers empereurs d'Occident.

Valentinien III, qui l'avait appelé à cette fonction, presque suprême, cessa de gouverner l'empire en 454, un an avant sa mort.

La chance voulut que la pression des Celtes, sujets de l'empire, fit monter sur le trône impérial le Gaulois

Avitus, beau-père de Sidoine Apollinaire et allié par conséquent à la famille des Ferréol. L'aimable écrivain qu'était Sidoine, publia aussitôt le panégyrique du nouvel empereur, signala l'enthousiasme avec lequel les Beaucairois fêtèrent cette promotion d'un des leurs à l'empire.

Avitus, retrouvant à Arles l'ami de son gendre, l'engagea à se marier et voulut lui servir d'intermédiaire pour obtenir que Zénon l'Isaurien, alors Maître des milices de l'empire d'Orient, lui accordât la main de sa fille, Papinianille. Le mariage fut célébré à Constantinople et chacun l'efforça de dissimuler aux yeux de Tonance la tare de la famille de son épouse. En ramenant Papinianille à Narbonne puis à Arles, Tonance introduisait dans la maison de son père une hérétique nestorienne. Plusieurs faits de grande importance trouvent leur explication dans cette tromperie voulue.

A dater de cette année, 454, Arles fut la résidence habituelle du Préfet des Gaules et de sa famille. Tonance ne crut pas devoir se transférer à Ravenne où les derniers empereurs s'étaient retirés.

Il songeait depuis longtemps à se créer un domaine qui pût lui fournir un séjour agréable pendant les mois d'été et dans le cas où il aurait besoin de prendre quelque repos. Il dédaigna d'acquérir quelque villa dans le littoral du Golfe du Lion que les propriétaires s'empressaient de vendre afin d'aller s'établir aux environs de Ravenne. Il estimait qu'on ne peut vivre heureux et à l'aise que dans une propriété assez vaste pour contenir des plaines de grande culture, des vallées ombreuses, des prairies au flanc des montagnes, des pacages naturels et des forêts se prolongeant indéfiniment dans la grande montagne.

Tout compte fait, Tonance décida de fonder son pre-

mier latifundium au pied de la Cévenne Arécomique, sur la rive gauche du Gardon, en amont de la station d'Alestum où une garde d'esclaves veillait à l'entrée des chars publics dans la forêt Regordane.

Après un exposé fait par M. le Trésorier, l'Académie décide de retirer les titres et valeurs lui appartenant qui avaient été mis en dépôt à la Banque Castelnau. En conséquence, l'Académie donne mandat et pouvoir à M. Costier, trésorier de l'Académie, de retirer ces titres et d'en donner valablement décharge à qui de droit.

*Séance du 7 Décembre 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Bauquier, Espérandieu, Chanoine Lepage, Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Bouzanquet, d'Everlange, Roche, Coulon, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau deux ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Académie : Timmel (deux carnets de notes) de J. Borely ; et l'Affaire Dreyfus par M. Henri Mazel.

M. Espérandieu renseigne ses confrères sur les résultats de la dernière campagne des fouilles qu'il fait exécuter personnellement depuis 1909, sur le Mont Auxois (Alesia) et qui, jusqu'à ce jour, ont livré un très grand nombre d'objets, surtout de sculptures dont quelques unes très rares. En 1934, et pour la première fois depuis quinze ans, les sculptures ont fait défaut ; mais on a trouvé, dans un sous-sol, plus de 300 morceaux d'enduits peints, et notamment les restes d'une scène mythologique paraissant représenter la délivrance d'Andromède par Persée. On posséderait presque tout le corps, haut de 26 centimètres, de Persée, la tête et la moitié supérieure de l'héroïne, et la tête et la queue du monstre marin qui s'apprête à la dévorer. D'autres fragments contiennent des guirlandes de fleurs, des arabesques, et probablement aussi les débris d'une scène de chasse. La moitié antérieure d'un léopard de dix centimètres de long en fait partie.

M. Bauquier entretient ses confrères de la récente découverte de tombes à Bagnols (route de Tresques).

Il rappelle qu'en 1901 M. Gabriel Carrière faisait, à l'Académie de Nîmes, une communication sur des cimetières du bas empire mis à jour à Pouzillac. L'auteur de cette communication constatait que les tombes découvertes dans l'Uzege étaient considérées unanimement comme des tombes sarrazines. Il contestait cette attribution et pensait qu'on se trouvait en présence de tombes, remontant au bas empire et renfermant des corps d'indigènes sédentaires.

M. Bauquier, qui a examiné, les tombes nouvellement découvertes à Bagnols, se range à l'opinion de Carrière. Ces tombes, qui ressemblent en tous points à celles de Pouzillac établissent le bien fondé des observations de Carrière.

Dans une seconde communication M. Bauquier présente une série de documents, extraits de sa collection de l'iconographie du comte de Chambord qui comporte plus de 800 documents. Les pièces, mises sous les yeux des membres de la Compagnie sont des plus caractéristiques de la période de 1830. La propagande en faveur d'Henri V devait, à ce moment, se faire avec prudence. Il est curieux de constater l'ingéniosité des propagandistes : il s'agissait de faire circuler des images ou des jetons qui, représentant Henri V, échapperaient à la saisie. C'est par exemple une image représentant un cavalier avec cette légende « L'enfant du Ciel » et l'enfant était en costume d'Écossais ; ou encore un enfant tenant un portrait d'Henri IV. Plus ingénieuses encore sont des images transparentes : sur l'une d'elle, la vue directe montre St Michel terrassant un dragon, et la vue par transparence révèle que le visage de St-Michel est celui d'Henri V, celui du dragon reproduisant les traits de Louis Philippe. De 1835 à 1836, la propagande prend une forme religieuse. Ce sont des images pieuses, dont on a conservé les dentelles et sur lesquels les traits du

saint ont été remplacés par ceux d'Henri V. Peu à peu, dans les dentelles apparaissent : lys et couronne royale.

Dès l'avènement de Napoléon III la propagande cesse, elle ne reprendra qu'en 1873. Une des dernières images a été dessinée par la marquise de Baroncelli, dont le talent de miniaturiste est connu.

M. Latzarus souligne l'intérêt de ces détails historiques. Il pense que sous Louis Philippe la police fermait volontiers les yeux ; après avoir fait des rapprochements entre l'Enfant du siècle et le prénom d'Henri V : Dieudonné, entre la vogue de l'Écosse romantique et les jacobistes qui arboraient le drapeau blanc, M. Latzarus parle de l'importance que le comte de Chambord attachait à la décentralisation.

*Séance du 21 Septembre 1934*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Bauquier, ancien président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, de Loye, chanoine Lepage, Latzarus, de Bourgon, Chanoine Chabot, Fayot, chanoine Bouisson, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Coulon, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Costier, Espérandieu, Portal, d'Everlange.

M. Bauquier prononce l'éloge funèbre de M. Coste, ancien président de l'Académie, et qui était depuis quelques mois membre non résidant.

Messieurs,

Vous connaissez, dit-il, par la convocation qui vous fut adressée au début de la semaine la perte faite par l'Académie en la personne de M. Gustave Coste, depuis quelques mois, membre non résidant, mais qui fut durant dix neuf années un confrère très assidu et qui présida nos séances avec beaucoup d'application au cours de l'année 1925.

La formelle volonté du défunt concernant la sobriété rigoureuse de ses funérailles n'a point permis à votre président, M. Costier de rendre avec son autorité habituelle de parole, un public hommage à la mémoire de ce confrère de haute notoriété. Un détail de notre existence intérieure, prive, de plus, dans cette enceinte, le souvenir de M. Coste de l'éloquente évocation incombant au talent de notre porte-parole officiel. C'est à un simple président de séance que se présente une tâche dont

l'envergure désirable dépasse de très haut, valeur et compétence. Il faut espérer que celui qui, dans nos rangs, est venu depuis quelques mois, représenter à son tour la science agricole, saura, par la suite, inscrire dans nos annales le memento que réclame la puissante action qu'exerça M. Gustave Coste dans le cadre régional.

Coïncidence curieuse, si l'on voulait, sans plus tarder, tracer hâtivement ce memento on en trouverait la structure toute faite dans les propres paroles de M. Coste lorsque, prenant séance dans cette assemblée, le 2 Mars 1914, il saluait avec grand respect la mémoire de son digne prédécesseur M. Fernand Bruneton, qui avait été lui-même le président éclairé et dévoué de la Société Centrale d'Agriculture du Gard, le créateur de notre syndicat agricole et de notre Caisse régionale de Crédit Agricole. Ce que M. Gustave Coste disait alors du rôle considérable de M. Fernand Bruneton et de ce que l'organisation agricole lui devait, pourrait être répété à son égard presque mot à mot.

Ceci montre combien notre Compagnie dans ses dehors d'association purement spirituelle sait, par l'opportunité judicieuse de quelques uns de ses choix, se tenir en contact étroit avec les intérêts matériels de son terroir et l'action pratique dont les circonstances imposent la nécessité. Par M. Fernand Bruneton autrefois, par M. Gustave Coste ces dernières années, par M. Rouvière aujourd'hui et demain nous avons eu et nous conservons dans notre Compagnie l'écho direct de tous les soucis que peut donner la prospérité des travaux de la terre, de tous les dangers que des négligences ou des erreurs législatives leur font parfois courir et de tous les efforts que des hommes clairvoyants et courageux accomplissent pour y remédier.

Lorsque M. Gustave Coste quitta sa collaboration active à nos travaux, voici à peine un an, nous avons cru à une retraite bien anticipée, à un désir de repos, certes, légitime, mais que l'on pouvait estimer un peu prématuré. C'était mal connaître le zèle, l'abnégation de cet homme de grand mérite. Le douloureux évènement dont l'évocation nous attriste tous en cet instant prouve trop que M. Gustave Coste était resté sur la brèche jusqu'à la limite de ses forces physiques et qu'il en avait senti et compris l'irréversible usure lorsqu'il avait abandonné nos paisibles travaux. En même temps qu'eux il avait également dû poser le lourd fardeau des responsabilités directives au sein des organismes de défense agricole. Mais, pas plus dans ce milieu que parmi nous son souvenir ne s'était effacé. Les membres de notre Compagnie qui, Lundi, sont allés s'incliner devant le cercueil de M. Gustave Coste ont pu voir combien étaient nombreux, venus non seulement des proches abords de la ville, mais, aussi, de plusieurs points éloignés, les anciens compagnons de labeur et les bénéficiaires de ce labeur ayant eu à cœur d'apporter par leur présence un suprême témoignage de confiance et de gratitude.

L'Académie de Nîmes prend respectueusement part au deuil cruel de la famille de M. Gustave Coste et s'associe non moins pleinement à celui que cette mort étend à toute la région méridionale, à toute cette nourricière nationale, ainsi que, très justement, un ministre des temps passés nommait l'Agriculture — dont le criminel mépris, l'insouciant abandon sera toujours facteurs de misère et de malaise social.

Selon l'usage, nous allons, Messieurs, en signe manifeste de ce deuil, lever pendant quelques minutes la présente séance »

La séance est levée pendant quelques instants en

signe de deuil.

A la reprise, M. Latzarus dépose une traduction de Tite-Live, due à M. Eugène Lasserre, professeur au Lycée Louis-le-Grand.

Il est encore remis à la Compagnie plusieurs volumes en hommage Monographie sur le village de Ribaute, par M. Onésime Coste, membre correspondant.

Au pays des leviers de commande, par M. Henri Mazel, membre honoraire.

Bigot, par M. Lasserre.

Poèmes de Jean Bordeaux.

M. Igolen entretien ses confrères de la Fontaine de Vaucluse.

Le chemin de fer ne desservant pas le village de Vaucluse, c'est par la route qu'on s'y rend et M. Igolen profite de cette circonstance pour décrire le riant paysage qui attend le touriste dès que l'on a dépassé l'aqueduc de Gallas. C'est ensuite l'arrivée à Vaucluse avec la poétique description qu'en a faite Saint-Martin. Le conférencier décrit ensuite la Vallée de Vaucluse, cite les diverses opinions émises en tout temps sur la provenance des eaux de Vaucluse, et montre comment se présente la Fontaine de Vaucluse au moment des hautes eaux, car pour bien apprécier Vaucluse il faut y aller deux fois : la première quand les eaux sont basses et leur débit de 8 mètres cubes à la seconde, la deuxième fois après les pluies d'automne ou de printemps quand la source coule à pleins bords et débite jusqu'à 150 mètres à la seconde.

M. Igolen parle ensuite des études successives dont a été l'objet la Fontaine de Vaucluse de la part des ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées d'Avignon, depuis près d'un siècle ; Etude de M. Bouvier, qui, le premier,

s'occupa de la question ; études de son successeur, M. Hardy ; études de M. Bouvier neveu, qui fit descendre, en 1878, un scaphandrier dans le gouffre de Vaucluse ; études, enfin de MM. Dyrio qui aurait voulu par la construction d'une grande galerie, régulariser le débit de la Fontaine de Vaucluse.

Il est impossible, en quelques lignes, d'analyser ces longues et patientes études du plus haut intérêt.

La conférence de M. Igolen fut complétée et agrémentée de nombreux plans ou coupes montrant le bassin d'alimentation de la Fontaine de Vaucluse, le plan et la coupe du gouffre de Vaucluse, le plan de l'axe de la Sorgue de la source au village de Vaucluse qui permirent à ses auditeurs de suivre facilement toutes ses explications.

---

*Séance du 4 Janvier 1935*

La Séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Bauquier, ancien président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, de Loye, Chanoine Lepage, Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Chabot, pasteur Fayot, Fabre, Bonnet, Chanoine Antherieu, Bouzanquet, Igolen, Coulon, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Costier, Chanoine Bouisson, Gendronneau, d'Everlange.

En raison de l'absence de M. le Président, le renouvellement du bureau est renvoyé à la prochaine séance.

M. Coulon avant de donner lecture d'une partie de sa traduction de Mireille, en vers, présente quelques observations d'ordre littéraire sur la poésie de Mistral. Il remarque que l'on n'a peut-être pas assez insisté sur le caractère chrétien et catholique de l'œuvre mistralienne. La pensée religieuse, les traditions religieuses, se trouvent constamment mêlées à l'inspiration du poète. A cet égard, le 11<sup>e</sup> chant de Mireille (Les Saintes) est caractéristique. C'est la traduction de ce chant que M. Coulon va lire. Avant de le faire il rappelle les idées directrices qui l'ont, depuis longtemps, résolu à traduire en vers les strophes de Mistral. On a dit à tort que le grand Maillanais était peu sympathique à cette idée de traduction en vers français. C'est une erreur et cette traduction n'est pas la première qui ait été faite. Mais M. Coulon pour être sûr de la fidélité de son œuvre s'est attaché à calquer ses vers sur ceux de Mistral, en

respectant le rythme et, chaque fois que cela a été possible, les mots.

La Compagnie entend ensuite cette lecture, certains de ses membres, suivant dans le texte provençal, peuvent aisément remarquer la souplesse et l'exactitude des vers français.

M. Latzarus rend hommage au talent de son confrère qui n'a pas craint d'affronter la grosse difficulté de concilier deux rythmes qui sont souvent dissemblables. Prenant texte des premières observations de M. Coulon, il se demande ce qu'il faut entendre au juste par poésie catholique ou chrétienne. Il fait des réserves sur le caractère chrétien de la poésie de Lamartine et des romantiques en général.

Ces derniers n'ont-ils pas pour père spirituel Jean-Jacques ? Le baron Seillière l'a bien montré. Mais en remontant dans l'histoire littéraire il serait aisé de trouver des poètes d'inspiration chrétienne. En rassemblant des vers épars de Ronsard on pourrait retrouver tout un credo. D'ailleurs pourquoi chercher ailleurs lorsque viennent aux lèvres les noms de Corneille et de Racine ?

---

*Séance du 18 Janvier 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. Costier président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Portal, Bauquier, de Loye, Chanoine Lepage, Fayot, Chanoine Chabot, Latzarus, Chanoine Bouisson, de Bourgon, Chanoine Anthérieu, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Coulon, Rouvière, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a procédé au renouvellement du bureau. MM. Lacombe et Chanoine Lepage ont été élus président et vice-président. Elle a procédé aussi à l'élection d'un membre résidant ; à l'unanimité des présents M. Gouron, archiviste départemental a été élu.

M. le Président adresse les condoléances de la Compagnie à M. Fabre, à l'occasion du décès de sa mère et à M. Romieu à l'occasion du décès de son beau-père.

M. Bouzanquet fait une communication sur le livre de M. Henri Mazel : « Histoire et Psychologie de l'affaire Dreyfus ».

Il décrit d'abord la parade d'exécution au cours de laquelle, le 5 juin 1895, Dreyfus fut dégradé. M. Bouzanquet y ayant assisté en spectateur. Les protestations d'innocence hurlées par le condamné l'avaient impressionné. Il a donc lu avec intérêt le volume de M. Mazel et cite ces quelques lignes : « Aujourd'hui les passions sont assez calmées pour qu'on puisse revenir sur ces événements et en parler avec sang-froid. » La thèse de M. Mazel est celle-ci : Ni Dreyfus, ni

Esterhazy ne sont coupables ; c'est le colonel Von Schwartzkoppen, attaché militaire d'Allemagne à Paris qui a tout machiné. Hypothèse ? Peut-être, mais M. Mazel remarque que la science n'avance qu'à coup d'hypothèses vérifiées. A la suite de l'auteur, M. Bouzanquet retrace les principaux faits dont on n'a pas perdu le souvenir : la découverte du bordereau, le suicide d'Henry, les procès, etc... Il retrace les portraits des principaux antagonistes et reproduit les mots — parfois cruels — de M. Mazel sur les politiciens de l'époque.

M. Bouzanquet ne partage pas l'opinion de M. Mazel sur l'affaire, mais il rend hommage au réel talent de chercheur de l'auteur et à ses qualités de fin psychologue.

M. le général de Bourgon qui se trouvait à cette époque à l'Etat-Major de Paris rappelle le souvenir des officiers mêlés à l'affaire et qu'il a connus. Il rappelle la physionomie et les propos de l'un des « juges » du Conseil de guerre.

MM. Coulon et Latzarus présentent aussi quelques observations tant sur l'œuvre de M. Mazel que sur l'affaire elle-même et M. le Chanoine Chabot rappelle qu'Esterhazy, avait été baptisé dans une paroisse de Nîmes.

---

*Séance du 1<sup>er</sup> février 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Costier, président.

Étaient présents : MM. Delamarre, chanoine Lepage, chanoine Chabot, général de Bourgon, Gendronneau, Bauquier, Bouzanquet, Roche, Baillet, Coulon, Costier, Lacombe, Igolen.

M. Costier, président sortant prend ainsi la parole :

Messieurs,

Il m'est infiniment agréable d'avoir à procéder à l'installation de notre nouveau Président, et de lui adresser en cette circonstance les compliments chaleureux de l'Académie.

Un scrupule de conscience l'a pendant quelque temps fait hésiter à accepter ces nouvelles fonctions. Votre pressante et cordiale insistance a fini par en triompher, et l'unanimité de nos suffrages lui a témoigné il y a quinze jours combien vous étiez désireux de le voir occuper ces fonctions, au cours de la présente année, en même temps qu'elle a été pour lui la marque de nos sentiments à son égard. Aussi bien n'était-ce là que la légitime récompense que nous lui devons pour le labeur obscur mais continu, intelligent mais modeste, qu'il a dépensé pendant 10 ans au service de l'Académie, dans le rôle délicat autant qu'essentiel, de secrétaire perpétuel.

Il fallait seulement pourvoir à son remplacement dans ce rôle pendant l'année courante.

Finalement notre dévoué Bibliothécaire à la bonne

volonté duquel on ne s'adresse jamais en vain à bien voulu s'en charger. Nous l'en remercions vivement.

Ainsi armé, vous voilà parfaitement préparé pour diriger avec autorité les travaux de notre Compagnie, pour la maintenir dans cette paix sereine qui est un de ses charmes prenants, et pour l'aiguiller vers une ample production d'études fécondes.

Et maintenant, mon cher Président, il ne me reste plus qu'à vous transmettre le flambeau que mon prédécesseur m'avait passé, et qui, en vos mains, sera en bonne garde.

Car vous avez tout pour faire un excellent Président.

D'abord un esprit particulièrement mûri, qui vous dirige tout droit vers les bonnes solutions, ce qui, — ne protestez pas, — me paraît s'apparenter un peu à la sagesse antique.

Puis une très grande fermeté de caractère, mais sans rigidité inutile, et qui s'allie assez bien avec assez de souplesse pour éviter les difficultés insurmontables et les heurts sans profit

Bien entendu, et comme il convient tout particulièrement en l'occurrence, un amour très vivant de notre passé que vous avez puisé aux pures sources du classicisme, mais qui n'est point exclusif, et ne vous empêche pas d'être très attiré par les graves et inquiétants problèmes de l'heure. ¶

Enfin une conviction très arrêtée de l'importance dans notre civilisation moderne des Valeurs morales et spirituelles, de la primauté de l'Esprit, à laquelle un de nos membres d'honneur, M. le Président Doumergue, rendait un si bel hommage il y a peu de temps encore lors de sa réception à l'Académie des Jeux Floraux.

M. Lacombe répond en ces termes :

Je vous dois, Messieurs, un double remerciement, puisque je vous dois une élection et une promotion. Vos suffrages qui, chaque année, se portent sur le nom que la chronologie académique vous propose, sont toujours un témoignage très précieux et très flatteur. Comme tous mes prédécesseurs, en mon nom et au nom du bureau tout entier, je vous exprime toute notre reconnaissance.

Voulez vous me permettre d'ajouter à cette expression, un mot de plus ? Vous n'avez pas consenti à priver votre secrétaire perpétuel d'une dignité à laquelle il n'avait pourtant pas droit, d'une dignité dont d'autres, plus qualifiés, auraient du être dès aujourd'hui revetus. C'est pourquoi ma gratitude s'en trouve accentuée.

A ce sentiment, exprimé en toute simplicité et toute sincérité, je vous demande la permission d'en joindre un autre. A beaucoup de reconnaissance, un peu d'étonnement. L'étonnement de constater que pour ceux qui participent si peu que ce soit à l'immortalité, le temps s'écoule si rapidement. Jetez les yeux sur la liste des membres résidants et vous constaterez que le nom du Président figure maintenant presque au milieu. Cet étonnement ne va pas pour moi sans quelque inquiétude. Il me donne certes l'occasion de saluer très respectueusement, quatorze anciens au milieu desquels le nouveau venu éprouve quelque confusion à prendre place.

Cette confusion augmente lorsqu'il se souvient de l'éclat des présidences révolues, lorsqu'il songe à ceux dont la modestie, un peu regrettable, en ont décliné l'honneur. Et je pense spécialement à celui qui, s'étant effacé, l'an dernier, de la vice présidence, devrait être aujourd'hui, votre président.

Cette confusion s'accroît encore en nommant celui qui quitte aujourd'hui la présidence. Comment il l'exerça avec quelle autorité, enrichie de ses talents, de ses hautes qualités de cœur et d'esprit ? Il n'est pas nécessaire de vous le rappeler. Mais, sans doute, à celui qui, par ses fonctions autant que par son amitié, a été plus en contact avec lui, sera-t-il permis d'apporter au président d'hier, un témoignage plus direct de la reconnaissance et des remerciements de notre Compagnie.

L'installation du bureau est, chaque année, beaucoup plus qu'une formalité rituelle : ne constitue-t-elle pas un retour inéluctable à la tradition ? Vous ne vous étonnez pas si le secrétaire perpétuel dont le premier devoir est d'en assurer la continuité, s'arrête un instant, avant de prendre sa redoutable fonction, sur cette tradition. Elle est, et je ne fais qu'exprimer votre pensée, notre bien le plus précieux ; j'allais dire, en songeant aux soucis de notre trésorier, notre seule fortune. Notre seule fortune ? Peut-être, mais à coup sûr, une richesse, et que d'autres pourraient lui envier.

Les temps ne sont plus où l'Académie de Nîmes était LA Société savante de Nîmes. Autour d'elle d'autres groupements sont nés et prospèrent. Il convient de s'en réjouir. Plusieurs des membres de notre Compagnie leur apportent l'appui de leur nom, de leur talent, de leurs études. On ne peut que les en féliciter. Mais, j'ose dire — et je l'ose parce que j'ai le grand honneur de parler en votre nom — j'ose dire que l'Académie de Nîmes, parmi tous ces pluriels, doit garder l'article singulier. Elle se doit de se souvenir non seulement qu'elle est l'aînée, la doyenne, mais de ne pas oublier aussi que ses illustres fondateurs et ceux qui ont continué leur pensée, lui ont dévolu un rôle à part ; un rôle dont elle sent à la fois et la dignité et la difficulté. Ici une élection, entou-

rée de formalités dont on a souri parfois, mais dont l'expérience a vérifié l'utilité et la bienfaisance donne seule accès. Les visites académiques, à Nîmes (et cette remarque a bien son prix) se font après et non avant l'élection. Ici, le nouvel élu, de quelque côté qu'il arrive, trouve, dans une courtoisie jamais démentie, le rare privilège de parler avec toute son indépendance de pensée, d'être écouté, d'être contredit, d'être applaudi. Notre Compagnie n'est-elle pas, dès lors, la représentation exacte de la diversité des convictions, des compétences, des idées, des talents qui composent l'atmosphère intellectuelle de la Cité ? Sa tâche consiste aussi (et c'est ainsi que nous revenons à la tradition) à relier dans le temps, les étapes successives de la pensée nimoise. Elle les relie dans une harmonie qui n'estompe aucun contour, alors même que ces contours ne seraient pas tous parfaitement arrondis.

Ces pensées vous sont familières et je m'excuse presque de vous les proposer. Mais, ne devons-nous pas souhaiter qu'elles deviennent familières à beaucoup de ceux qui ne sont pas ici ; qu'elles pénètrent dans des milieux qui les ignorent ; qu'elles demeurent dans ceux où elles étaient jadis et d'où elles risqueraient, si nous n'y prenions garde, de s'évader ? Quand nous feuilletons l'histoire locale, nous voyons l'Académie de Nîmes, à son rang, dans toutes les manifestations importantes de la ville. C'est à nous, Messieurs, de faire que le présent ressemble à ce point de vue au passé et peut-être voudrez-vous bien convenir qu'il n'est pas inutile de reprendre de temps en temps de semblables résolutions.

En développant ces quelques réflexions, jé m'aperçois que je n'ai fait que renforcer les sentiments que j'exprimais en commençant : confusion et gratitude. »

L'ordre du jour appelle alors M. le général de Bourgon à analyser le livre de M. Lami, intitulé « En vase clos ».

M. Lami, officier de réserve au début de la guerre, a été fait prisonnier à la suite d'une grave blessure en montant à l'assaut, et « En vase clos », c'est le récit de ses quatre années de captivité dans les divers camps où il a été interné en Allemagne, « En vase clos » ne contenant que de courts récits-souvenirs, c'est la plupart de ces récits que M. le général de Bourgon met en relief, en y ajoutant, quand l'occasion se présente, des souvenirs personnels, complétant ainsi diverses observations ou opinions de l'auteur.

Le nouveau président se fait l'interprète de l'Académie pour remercier M. le général de Bourgon de son compte rendu d'autant plus intéressant qu'il l'a agrémenté de souvenirs personnels toujours très goûtés de l'Académie.

---

*Séance du 15 Février 1935*

La Séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Lacombe, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Roche, Bauquier, les chanoines Bouisson, Chabot, Lepage, Anthérieu, le général de Bourgon, Bouzanquet, Latzarus, Portal, Bonnet, Baillet et Igolen.

M. le Président Lacombe adresse tout d'abord les félicitations de la Compagnie à M. Bouzanquet qui est allé faire à Nice une conférence sur Montcalm et le Canada, conférence qui a obtenu le plus grand succès et a été faite devant un public très nombreux et des plus choisis, ensuite à M. Terrin, actuellement en Italie, où il a été invité à la fois par l'Alliance Française, la Société Pro-Piemonte et la Ligue Franco-Italienne, pour y faire, à Gênes et à Turin une conférence sur Nîmes et le Gard (avec projections) et sur les Académies provinciales Françaises.

M. le président donne ensuite la parole à M. Latzarus qui donne connaissance de son Rapport sur les Bourses accordées par l'Académie à certains étudiants ou étudiantes pour leur permettre de continuer leurs études.

L'ordre du jour appelle ensuite M. Lavergne à donner connaissance de l'analyse de l'ouvrage de M. C. Marabini sur « Le Problème Franco-Italien ». L'auteur de cet ouvrage, écrivain de talent, s'est engagé dès le début de la guerre, dans les rangs de l'Armée française; puis comme capitaine avec les Garibaldiens a combattu en Argonne, où il a été blessé et fait Chevalier de la Légion d'hon-

neur. Retourné en Italie après sa blessure, il y fut un des plus ardents interventionnistes de son pays, et c'est lui qui porta aux socialistes français le message de Mussolini annonçant que l'Italie allait se ranger du côté des alliés.

Le compte rendu de M. Lavergne, que nous ne pouvons exposer ici, porte sur toutes les faces de la question franco-italienne depuis la guerre et sur le fascisme lui-même ; il intéressa si vivement l'Académie qu'après l'exposé de M. Lavergne, tour à tour, prirent la parole MM. Latzarus, les chanoines Lepage et Anthérieu, Roche et le général de Bourgon, pour exposer, chacun à son point de vue, la question franco-italienne. Cette discussion inopinée et du plus haut intérêt, montra que l'Académie savait non seulement s'intéresser aux questions qui d'ordinaire font le fond de ses séances, mais encore à des questions de plus haute envergure, toutes d'actualité et de politique européenne, intéressant particulièrement notre pays.

M. le Président offrit ensuite à l'Académie, au nom de ses auteurs : *A l'Ombre des Cyprès*, de M. A. Jouve, nimois d'origine, et *Mémoires d'un vieux fouilleur*, de M. l'abbé Bayol, dont il sera rendu compte dans une prochaine séance.

L'heure tardive ne permettant pas à M. Baillet de donner connaissance de son compte rendu sur *La Corse*, de M. Noël, la séance est levée à 19 heures.

---

*Séance du 1<sup>er</sup> Mars 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Lacombe, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Costier, Portal, E. Vincent, Bauquier, Lavergne, les chanoines Lepage et Anthérieu, Dr Reynaud, le pasteur Fayot, Terrin, Latzarus, général de Bourgon, Marquis de Valfons, Gendronneau, de Loye, Fabre, Bouzanquet, Bonnet, Roche, d'Everlange, Baillet, Paganelli et Igolen.

Il est procédé à l'installation de M. Paganelli. M. Lacombe prend ainsi la parole.

« Il n'est pas d'usage, à l'Académie de Nîmes qu'on fasse son entrée entre deux parrains. Mais il n'est pas interdit de placer aux cotés du récipiendaire — et par imagination — les deux personnages rituels. En vous accueillant, Monsieur, je les distingue très nettement à votre droite et à votre gauche.

A votre droite, ce serait un poète, un poète élégiaque, dont la toge romaine frôlerait sans étonnement le sol nîmois, un poète d'origine provinciale dont les lauriers s'uniraient, sans s'abaisser, à ceux qui embellissent notre jeton disparu. A votre gauche, un grec... mais un grec né à Paris et né en 1883. Celui-ci, à vrai dire, serait un peu plus étonné de se trouver ici et même à vos cotés : mais ne me reprochez pas de l'y mettre : N'est ce pas vous qui l'êtes allé chercher ?

En vous voyant ainsi entrer tous les trois-Propérce, Ernest Psichari et vous même, dans notre salle de

séances, nous avons pensé que vous avez voulu vous livrer à une manifestation, une manifestation purement littéraire, bien entendu, Peut être est-il facile d'en deviner le sens. N'auriez vous pas voulu témoigner que l'Académie de Nîmes assemble les personnalités les plus diverses (j'allais dire de tous âges, ce serait une erreur : nous sommes tous jeunes ici puisque le cœur et l'esprit ne vieillissent pas) mais tout au moins (et cela je puis le dire) de toutes opinions. Et, Messieurs, sont ils si nombreux, à notre époque les lieux où l'on peut entre gens qui ne pensent pas de même goûter le charme de réunions, où la parole se développe librement dans une atmosphère de parfaite courtoisie ?

Mais votre entrée signifie autre chose encore : le haut fonctionnaire universitaire que vous êtes, ne choisit pas en vain son parrainage et je crois, décidément, que j'avais raison tout à l'heure, d'employer le mot de « manifestation ». Positivement, vous manifestez en faveur des humanités greco-latines. Cette attitude trouvera, ici, des applaudissements unanimes et chaleureux : et je crois être l'interprète fidèle de la Compagnie, en vous assurant, que nous vous accueillons, certes à plus d'un titre, mais avant tout, comme partisan, défenseur et représentant de la culture greco-latine.

Partisan, vous le futes, sans doute, de très bonne heure et votre brillant passage en Sorbonne n'a pu que renforcer vos convictions. Défenseur ? personne, ici, n'a perdu le souvenir du discours plein de finesse et de force à la fois, que vous avez prononcé lors d'une distribution de prix au Lycée de Nîmes. Avant, on savait bien que vous étiez le défenseur de cette tradition, après l'on sut que vous donniez à cette défense, le précieux renfort d'une éloquence, mesurée certes, mais passionnée.

Représentant et représentant authentique, puisque vous avez, dès longtemps, lié amitié avec Properce, puisque vous avez enrichi la collection des Universités de France qu'a entreprise l'Association que nous fêtons ici naguère. Je ne vous parlerai pas davantage de votre ami, c'est vous — nous l'espérons bien — qui quelque jour, nous parlerez de lui, et aussi de Lycinne et de Cyntic. Pas aujourd'hui, puisque aujourd'hui, nous avons précisément des dames qui nous écoutent. Chez Properce vous avez rencontré, Tullus, Virgile, Ovide. Espérons que notre Compagnie ne vous decevra pas, car les amis de nos amis sont, vous le savez, nos amis. Vous n'y trouverez pas Mecene et croyez que nous sommes les premiers à le regretter ; disons, si vous le voulez et pour ne pas vous enlever tout espoir, qu'il n'est pas encore arrivé. |

Mais vous avez une amitié qui est moins connue, j'ose dire qu'elle est plus précieuse : celle d'Ernest Psichari. Oui, vous avez beaucoup d'affection pour ce petit fils de Renan, dont la vie en traversant le mystère de la terre d'Afrique a atteint l'oasis rafraichissante de l'idée chrétienne, qui a abordé aux rivages de la Foi, qui est mort, croyant, fils de l'Eglise Catholique. Oh, je sais bien que c'est un peu du respect que vous avez pour le grand père, que vous avez transformé en sympathie pour le petit fils. J'ai pris note de votre précaution oratoire : « aimer une personne morale, avez vous dit, ce n'est nullement confesser sa foi ». Je sais bien que c'est de l'Acropole que vous l'avez vu partir et que si Ernest est allé ailleurs faire sa prière, vous l'avez suivi... des yeux seulement. Mais j'ai lu aussi dans votre texte, cette ligne : « Je me suis attaché à comprendre cette âme, et à la faire comprendre avec sympathie ». Cette ligne vous fait honneur, grand honneur. Excusez moi si j'ose vous dire toute ma pensée. A vous écouter parler

de Psichari, on perçoit des harmonies secrètes, secrètes même pour vous peut être, mais qui s'accordent très justement avec celles de cette âme qui si longtemps, avant d'avoir trouvé la vérité, resta troublée de l'inquiétude du divin.

Mais là où vous vous accordez tout à fait avec votre héros, c'est dans le dévouement à la Patrie par l'accomplissement du devoir militaire. C'est le blessé de Vauquois que vous êtes, le soldat qui parti dans le rang est revenu du champ de bataille avec les galons de lieutenant, la Croix de guerre, deux citations et la Légion d'Honneur à titre militaire ; c'est celui là qui a aimé l'immortel auteur de l'Appel des armes.

A l'égal de votre carrière militaire, votre carrière universitaire a connu de légitimes succès, succès qui, d'étapes en étapes, vous ont mené de Charlemagne à Reims, puis à Laval et à Nimes. Nous vous en félicitons et nous nous en félicitons.

Pour ma part, je vous en remercie, car vous m'avez permis d'inaugurer mes fonctions par ce qu'elles ont de plus agréable : recevoir et souhaiter la bien venue à un nouveau confrère ».

M. Paganelli répond en ces termes :

« Monsieur le Président, Messieurs,

Quoi qu'on dise, il est agréable de recevoir des compliments ; le difficile est de les soutenir. Souffrez donc, je vous prie, qu'en les acceptant je m'y dérobe, quelque élégante et discrète que soit la parole qui me les apporte.

Messieurs, j'aurais voulu répondre plus tôt au grand honneur que vous m'avez fait. Il n'a pas dépendu de moi et je sais que vous me pardonneriez ces apparences

d'incorrection dont je suis coupable envers votre Compagnie et chacun de vous en particulier.

Votre choix, délibéré, m'est d'un tel prix, l'affection de mes parrains m'est si chère que je m'énorgueillis et de l'un et de l'autre. Ma gratitude, croyez-le, ne distingue pas, et elle va vers vous tous d'un même élan, en toute confraternité.

Mon prédécesseur, Monsieur Gaston Romieu, des vôtres depuis 1920, honora ce siège, sa fonction et sa personne. Solide dans l'amitié, bienveillant dans l'autorité, il fut un technicien aussi libéral qu'avisé, un homme d'action et un homme de cœur, simple, modeste, attachant ; à l'assiduité près, par ses titres, ses mérites et son œuvre, il fut un académicien vraiment digne de vos suffrages.

A quoi tendent-ils en effet ? par delà les élus, ils tendent à constituer un corps qui soit apte à se survivre en se renouvelant, ils tendent à affirmer la primauté de l'esprit, quels qu'en soient les aspects. De quelque côté que je me tourne, je vois ici et je salue, avec déférence, ses représentants. Un lien les unit, cette « humanitas » impossible à définir, délicate à acquérir, qui essentiellement fait l'homme, hier, aujourd'hui, demain, indispensable superflu, privilège et besoin, fleur autant que fruit dont l'humanité se nourrit autant qu'elle en jouit. Son contenu ? fort variable en vérité et l'on craint communément qu'à le découvrir le charme ne s'évanouisse avec le mystère — le charme et la paix. Et pourtant il n'en est rien, vous en portez, messieurs le vivant témoignage et les opinions se confrontent sans que les hommes s'affrontent. Plus impérieuse que tout, une règle vous régit : liberté du fond, communauté dans la forme ; maîtres de votre langue,

vous le demeurez de votre pensée. Avec le respect de l'esprit, vous vous efforcez d'avoir le désintéressement de l'âme, deux faces d'un même visage, les deux pôles spirituels de toute civilisation, de toute valeur, de toute grandeur qui ne se laisse ni mesurer ni enfermer ; ainsi Coriolan, quand il s'écrie : « Adieu. Rome n'est pas le monde... Aussi longtemps que je serai debout sur cette terre, je resterai celui que vous avez connu, un homme fidèle à son âme ».

Voilà, Messieurs, l'Académie telle que je la vois et si j'ajoute qu'à Nîmes, sous le climat méditerranéen, elle ne pouvait, elle ne peut pas respirer un autre air, j'aurai fini de parler, ce soir où, nouveau venu, en usant davantage de la permission que vous m'avez donnée, je craindrais d'en mésuser et d'oublier la sage devise du *Ne quid nimis* qui, au seuil de votre hôtel, prévient le visiteur en l'accueillant. »

Après ces deux discours, M. Terrin entretint longuement la Compagnie de son voyage en Italie au cours duquel il a été très touché des marques de sympathies dont il a été l'objet de la part des nombreuses personnalités qu'il a eu l'occasion de voir tant officiellement qu'officieusement ; il remporte de son séjour en Italie la meilleure impression à tous les points de vue et c'est cette impression qu'il s'efforce de communiquer à ses collègues.

Le président donne ensuite la parole à M. Latzarus qui formule quelques réserves d'ordre psychologique sur les fruits éventuels de l'alliance Franco-Italienne.

M. le président offre ensuite à l'Académie, au nom de M. Claude Romain, membre correspondant, son dernier ouvrage « Le Monde Merveilleux ».

En fin de séance, le président donne lecture d'une lettre de M. Aillaud donnant sa démission de membre résidant à cause de la maladie qui le retient loin de nos séances. L'Académie enregistre avec regret cette démission et confère à M. Aillaud la qualité de membre honoraire.

La séance est levée à 18 b. 45.

---

*Séance du 15 Mars 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Lacombe, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Costier, Reynaud le pasteur Fayot, le chanoine Chabot, le Général de Bourgon, Terrin, Bauquier, Latzarus, Peyron, Portal, Fabre, Bonnet, Bouzanquet, Coulon, Paganelli et Igolen.

Le président fait part à la Compagnie d'une invitation de M. le Premier Président de la Cour d'Appel à assister à l'installation du nouveau Premier Président ; M. le Général de Bourgon est désigné pour représenter l'Académie à cette séance solennelle.

Le président dépose ensuite sur le bureau un ouvrage intitulé le Gard, offert par son auteur, M. Combiér, Inspecteur primaire. Le président donne ensuite la parole à M. Fabre pour sa communication sur la Marquise de Ganges.

M. Fabre qui possède une documentation très complète sur le sombre drame à la fois passionnel et d'intérêt dont fut victime à Ganges, en 1667, la jeune et si charmante marquise de Ganges, assassinée par ses deux beaux-frères à l'instigation de son mari, Charles de Tude de Vissec, marquis de Ganges, donne lecture des premières pages d'une étude qui comportera par la suite plusieurs autres communications.

Dans un premier fragment de cette étude, intitulé « La Belle Provençale », M. Fabre présente Diane de Joannis qui devait devenir marquise de Ganges,

sa naissance à Avignon, sa beauté, sa fortune, ses débuts à la Cour de Louis XIV, après son mariage, à l'âge de treize ans, avec Dominique de Castellane, marquis d'Ampus, servant aux armées comme officier de marine. Il nous montre ensuite que la marquise de Castellane fut le premier amour de Louis XIV et que le marquis ayant pris ombrage des assiduités royales auprès de son épouse reçut un jour l'ordre de joindre à Gènes une escadre qui s'apprêtait à donner la chasse aux pirates barbaresques.

Assaillies peu après au large des côtes de Sicile par une violente tempête, cinq galères sombrèrent et de ce fait Dominique de Castellane périt dans le naufrage. Sa jeune veuve quitta alors la Cour et revint à Avignon auprès de Mme d'Ampus, sa belle-mère. Dans un second fragment intitulé « en Avignon », M. Fabre conte ce que fut dans la cité papale l'existence de la marquise de Castellane, son séjour au couvent des Sœurs cisterciennes de Ste Catherine, puis sa vie mondaine, les deux portraits que firent d'elle les deux frères Mignard et enfin son mariage avec le capitaine C. de la Tude de Vissec, baron de Ganges, gouverneur pour le roi de la place de St-André de Villeneuve les Avignon.

M. Fabre arrête là sa très intéressante communication dont la suite sera donnée à une date ultérieure.

La séance est levée à 18 h. 30.

---

*Séance du 29 Mars 1935*

La séance est ouverte sous la présidence de M. Lacombe, Président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Eloy Vincent Portal, Terrin, Bauquier, de Loye, chanoine Lepage, Général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igoïen, Baillet, d'Everlange, Roche, Coulon, Paganelli, et Gouron.

M. Lacombe, Président, ouvre la séance par le discours d'usage en l'honneur du nouvel académicien, M. Gouron, admis à prendre siège. Il complimente le récipiendaire en lui disant que ce n'est pas l'archiviste du Gard que l'Académie reçoit, mais l'homme dont les mérites ont suffi pour emporter l'unanimité des suffrages de ses confrères.

« Nous avons cependant, a-t-il dit, plus d'une raison pour honorer les archivistes, puisque sans parler de celui qui est déjà parmi nous, nous songeons à ceux qui ont quitté ces fauteuils... Lamothe le modèle des secrétaires perpétuels, Bondurand, le plus aimable et le plus savant des confrères, Chobaut, qui, passant le Rhône, nous reste attaché... Il n'y a pas six ans que vous avez pris contact avec notre Cité, notre département, et déjà vous avez, par des œuvres aussi savantes que nombreuses, conquis, aménagé, embelli le terrain de vos recherches. »

Le Président parle ensuite de M. Gouron, historien du Moyen-Age à Nîmes, indique ses brillants succès à l'École des Chartes, ses travaux sur la Guyenne, l'Angleterre, le Château de Bordeaux, les Cartulaires de Gascogne,

mentionne ses succès à l'Ecole Antique et celui de son dernier ouvrage, sa remarquable histoire du Pont-St-Esprit.

M. Lacombe termine ainsi son discours : Je devrais ici vous souhaiter la bienvenue. Je n'ose le faire, car il me semble, et il semble à tous ici, que vous êtes déjà des nôtres depuis longtemps. »

M. Gouron répond en ces termes :

« L'entrée dans votre Académie impose à un archiviste un problème de conscience s'il se souvient de l'histoire suivante, encore qu'elle ait tourné à l'avantage de sa corporation.

Il n'y a pas deux cents ans, un académicien de Nîmes, un jésuite, le P. Charton, s'indigna contre l'élection d'un sieur Bouquier, zélé et compétent archiviste de la ville. Il courut chez le secrétaire où il trouva un étranger à qui il tint ces propos : « Notre Académie veut-elle donc se perdre ? Notre établissement est trop récent pour avoir besoin d'un déchiffreur de nos parchemins. Quel meuble pour nous qu'un archivaire ! » L'inconnu répondit froidement qu'il convenait peut-être de ne pas juger cet érudit sans le connaître « Il ne tient qu'à vous, dit-il au jésuite, d'en prendre des idées plus légitimes. Je suis mon révérend père, ce nommé Bouquier qui a été assez malheureux pour vous déplaire, avant qu'il eut l'honneur d'être connu de vous ».

En songeant que par fidélité à vos traditions vous étiez peut-être demeurés aussi sévères et aussi exigeants que le P. Charton sur les titres de vos élus, Je n'étais pas sans appréhension sur mon latin et sur mon grec, voire même sur mon hébreu. La réception de votre dernier collègue, le fin lettré qu'est M. Paganelli, augmentait mes alarmes, quand j'appris que vous me désigniez à un fauteuil dont la tradition est restée scientifique, puisqu'il a été occupé par des botanistes, des entomo-

logistes et des médecins. Je fus un peu rassuré. A la reconnaissance que je vous dois exprimer pour votre indulgent et si flatteur appel, s'ajoute donc la satisfaction d'un débat intime si heureusement tranché ; c'était sous une enseigne scientifique que je prenais place parmi vous. Les méthodes d'érudition auxquelles je dois reporter en toute sincérité l'honneur que vous me faites, ne prétendent pas au terme de science tout court, mais quand même au titre de « sciences auxiliaires » de l'histoire. Elles essaient d'apporter le maximum de vérité précise et contrôlée dans le domaine le plus insaisissable et le plus trompeur, je veux dire l'étude des hommes en société. Votre choix, je ne saurais le dissimuler, s'adresse à ces disciplines souvent sévères, mais dont vous avez reconnu les heureux résultats en vue de cette « résurrection » qui est le but royal de l'histoire. But jamais atteint d'un voyage qui nécessite un effort inlassable, des concours désintéressés !

Je n'en veux fournir qu'un témoignage, que j'ai heureusement rencontré à l'origine de ma vocation, quand j'ai eu le bonheur d'entendre Camille Jullian. Par ses origines, par l'honorariat que vous lui aviez accordé, il était **des** vôtres, et sa magnifique carrière a prouvé comment l'atmosphère de votre ville peut agir sur un enfant de la Vaunage, et fixer en lui la plus belle des vocations historiques. Nul plus que Jullian n'a connu la nécessité d'appuyer ses thèses sur un appareil scientifique, mais il avait en lui de quoi les vivifier. Quand sur le point de quitter une Ecole qui ne redoute rien moins que l'imagination, et qui sans cesse désarme la « folle du logis », ma soutenance de thèse fut présidée par ce grand orateur, ce fut la réhabilitation des qualités méridionales dont j'avais failli douter. Quel large talent, quelle puissance d'évocation, quel bain de savant enthousiasme ! On aurait

dit qu'il associait d'emblée son auditeur à sa famille spirituelle, qu'il l'emportait dans sa passion de savoir ! Et c'est à son pays d'origine, à sa terre, qu'il devait d'être un historien de grande classe. Il fallait être de cette garrigue où seule la grande route, la « route ferrée » comme disaient les gens du Moyen Age, constitue le salut et la richesse, pour avoir la vision d'ensemble des lignes maîtresses d'un empire. Sa naissance le plaçait au bord de la voie domitienne ; il n'a eu qu'à la remonter pour voir surgir de toutes parts les villes romaines, pour entendre, pour communier avec leur vivante rumeur.

Je ne saurais oublier que ma première découverte de Nîmes fut celle de ce maître généreux qui sut de la plus belle manière devenir citoyen des villes qu'il habita. Permettez-moi d'en évoquer l'inoubliable souvenir.

J'ai donc été comme engagé par son amitié bienveillante et par son exemple, non par le hasard, à étudier les qualités et les lignes de force de cette région. Peu à peu je me suis attaché à votre grand pays qui développe son austère corniche au-dessus de la plaine littorale, où les routes prometteuses s'embranchent sur la vallée du Rhône, avant de se lancer vers la riante Garonne ou vers les rivages catalans. Combien de fois je me suis réjoui que mon observatoire d'historien soit placé au pied de la tour que les Romains firent jaillir de notre colline maîtresse ! J'avoue que je ne regrette rien du paysage historique dont j'étudie depuis sept ans le déroulement.

L'atmosphère de cristal du pays méditerranéen a, entre autres vertus, semble-t-il, le don d'atténuer le caractère éphémère de la vie humaine. Si l'homme disparaît, les grandes lois auxquelles il a obéi restent apparentes. Les mouvements d'idées qui l'ont dominé gardent une netteté qu'on ne trouve pas ailleurs. Pays idéal aux yeux de

l'historien ; tour à tour les influences italiennes, provençales, cévenoles, lyonnaises qui ont posé leur empreinte sur lui peuvent encore se lire. On peut retrouver ce que j'oserais appeler la « rose des vents » de son histoire. Les pierres sonores de la garrigue en conservent l'écho pour qui sait entendre, et pour qui sait voir, les ombres, laissées par les hommes qui passent restent, jusqu'au font des grottes où ils abritèrent leurs assemblées lumineuses.

Dès lors l'historien lui-même se voit tenu de rendre hommage aux forces naturelles dont la miséricorde s'est étendu aux habitants de ce pays : au ciel, au vent violent, au maître, ce mistral qui fouette, redresse et écarte les nuages, aux montagnes qu'on a derrière soi qui créent la sécurité, conservent l'indépendance et mettent en scène comme un décor, à la mer divine dont les effluves ont soufflé sur cette terre les mythes, les légendes, comme les graines des arbres orientaux.

Mon dernier et savant prédécesseur, M. Cabanès, dont l'honorariat ne diminuera pas — je crois exprimer votre certitude — l'activité académique, n'était pas d'un avis différent. Vous l'avez entendu, comme fatalement passer de la botanique à l'évocation des habitants de la garrigue. Son étude reconnaissante des vieilles plantes médicinales associa leurs vertus aux mérites des faiseurs de clapas et de capitelles, aux « rachos », et aux « cébanés ».

En l'accompagnant dans sa cueillette de la menthe, de l'hysope et de la mélisse, aux vieux noms qui fleurent comme d'antiques armoires, vous avez pénétré avec lui la sagesse de vos concitoyens les plus typiques.

De même que l'aimable botanique, c'est un des charmes de l'histoire régionale de ne pas séparer l'homme de son intimité avec la terre qui lui donne son accent et son originalité.

Elle y parvient en se mettant en garde contre les excès de la spécialisation. C'est dans votre Compagnie, Messieurs, qu'elle se sent le mieux protégée. La variété de vos labeurs et des échanges d'idées qui font l'intérêt de vos réunions, vous permet d'associer les disciplines de l'esprit et de retrouver les liens parfois subtils qui les relient. Ce n'est pas devant l'Académie qui s'honore d'avoir compté parmi ses membres Jean-François Séguier, astronome, botaniste et archéologue, que je devrais insister pour célébrer une aptitude traditionnelle à rendre les sciences aimables, et à les combiner pour maintenir le vieil idéal français de l'« honnête homme ».

La parole est ensuite donnée au docteur Baillet qui, fit un compte-rendu complet de l'étude de M. Noel sur la Corse, et qu'il compléta longuement par des appréciations personnelles des plus intéressantes sur la Corse en général. M. Latzarus termina cet exposé, chaleureusement applaudi par quelques détails savoureux.

En fin de séance, M. Bauquier rendit compte des « Souvenirs d'un vieux fouilleur », de M. l'abbé Bayol, portant sur la Grotte de Combe de Laval, près de Collias, baptisée « Grotte Bayol », Grotte renfermant de nombreuses peintures et qui, pour l'abbé Bayol ne fut ni un refuge, ni un habitat, mais bien un lieu vénéré, un sanctuaire pour les lointains ancêtres des bords du Gardon et de Laval.

La séance est levée à 18 h. 45.

*Séance du 12 Avril 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Lacombe, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Bauquier, de Loye, Général de Bourgon, Latzarus, Lavergne, Fabre, le pasteur Fayot, Gendronneau, Bouzanquet, Bonnet, Igolen, Roche, Baillet, Coulon et Gouron.

M. le président félicite le docteur Baillet qui vient d'obtenir avec le plus grand succès, le grade de Docteur ès-sciences et M. Gouron a qui l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres vient de décerner une de ses récompenses les plus recherchées pour son Histoire de Pont St-Esprit.

La parole est ensuite donnée à M. Latzarus.

M. Latzarus présente à l'Académie le premier volume de la Traduction de Tite-Live, œuvre d'un Nimois, M. Eugène Lasserre, professeur agrégé au Lycée Louis-le-Grand. On lui doit déjà une Étude curieuse sur Mann Lenant et une remarquable traduction de l'Iliade, dont M. Latzarus a précédemment entretenu la Compagnie. La traduction de Tite-Live, comme celle de l'Iliade, a paru dans la collection Garnier, rajeunie de la façon la plus heureuse et susceptible de soutenir avantageusement un parallèle avec des collections plus volumineuses et qui sous des dehors volontiers rébarbatifs ne laissent pas de faire quelque place à la fantaisie.

La disposition typographique est heureuse, présentant le texte latin en regard du français et en caractères aussi lisibles. Les notes ont été reportées à la fin du volume,

circonstance qui en rend assez malaisée la consultation mais dont l'éditeur est seul responsable. Un plan de Rome primitive et une carte de l'Italie du Nord permettent de situer exactement les faits.

La traduction serre toujours le texte de près sans jamais tomber dans la lourdeur et la grandiloquence. Ce mérite n'est pas mince avec un écrivain au style périodique et perpétuellement oratoire comme Tite-Live. Exactitude, précision, sobriété, toutes ces qualités recommandent singulièrement l'ouvrage de M. Lasserre, qui a eu le souci méritoire de s'effacer toujours derrière son auteur, pour le laisser parler seul.

Le critique prend sa revanche dans une introduction substantielle où il caractérise nettement, avec des citations fort bien choisies, la méthode et la technique de l'écrivain. Il en parle en toute indépendance, et sans sacrifier aux préjugés courants. Il ne juge pas excessif le patriotisme de Tite-Live et comprend son amour du passé ; mais il ne l'estime nullement artiste et lui reproche de n'avoir ni su, ni peut-être voulu, faire œuvre personnelle. Tite-Live est un orateur et un moraliste, de l'esprit scientifique d'un Polybe par exemple.

M. Latzarus ne dissimule pas que ces appréciations lui paraissent sévères ; il n'insiste pas et préfère signaler quelques rapprochements des plus piquants où M. Lasserre met un peu de malice, et qui attestent que Tite-Live connaissait bien les hommes politiques de tous les temps. Par son souci perpétuel de justesse et de clarté, notre compatriote a mis le vieil historien à la portée de tous les esprits cultivés, et sa familiarité avec l'antiquité romaine nous rappelle la manière de Gaston Boissier.

La séance est levée à 18 h. 30.

---

*Séance du 3 Mai 1935*

La Séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Lacombe, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Bauquier, Costier, général de Bourgon, chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Dr Baillet, d'Everlange, Roche, Coulon, Gouron.

Le Président donne la parole au Docteur Baillet qui fait un exposé de ses travaux originaux sur la Pression Pleurale.

Après avoir montré l'influence de la Pression Pleurale sur la ventilation pulmonaire, le Docteur Baillet présente les résultats de son expérience qui montrent les répercussions de la Pression Barométrique sur la Pression Pleurale elle-même. Il résulte de ces travaux une mise au point de la mécanique respiratoire et plus particulièrement de la fonction du diaphragme.

Les applaudissements qui accompagnèrent l'exposé du Docteur Baillet sur un sujet des plus difficiles à expliquer, montrèrent combien les explications données furent claires et précises et tout l'intérêt qu'en retirèrent tous ses confrères.

M. Coulon entretint ensuite ses collègues de l'œuvre de M. Borély.

En fin de séance le président adresse les félicitations de la Compagnie à M. Lavergne à l'occasion du mariage de ses petits enfants.

La séance est levée à 18 h. 30.

---

*Séance du 17 Mai 1935*

A 16 h. 30 la Commission des Concours se réunit pour désigner à l'Académie l'ouvrage qu'elle propose pour l'obtention du Prix de la ville de Nîmes. Le choix de la Commission se porte sur l'ouvrage intitulé « Cherchons le Trésor » de Mlle Latzarus.

A 17 h. 15, Séance ordinaire de l'Académie, sous la Présidence de M. Lacombe, Président.

Étaient présents : MM. Delamarre, Lavergne, Peyron, Portal, Bauquier, de Loye, de Bourgon, Latzarus, Chanoine Chabot, le Pasteur Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Fabre, Coulon et Gouron.

M. Portal fait part à l'Académie du choix de la Commission des Concours relatif au Prix de la Ville de Nîmes ; ce choix est approuvé à l'unanimité par l'Académie. L'ouvrage de Mlle Latzarus sera donc désigné à la Municipalité de Nîmes comme digne, à tous les points de vue, d'obtenir le Prix de la Ville de Nîmes.

La parole est ensuite donnée au Commandant Gendronneau pour sa communication sur « Le Chauffage à l'Époque Romaine ».

Le chauffage des lieux habités, dit M. Gendronneau, a toujours préoccupé les hommes vivant en commun, mais les moyens de l'assurer ont considérablement varié au cours des siècles, depuis le tronc d'arbre brut que les primitifs des grottes du Gardon brûlaient sur le seuil de leurs cavernes jusqu'au chauffage central, dont ne saurait aujourd'hui se passer le moindre nouveau riche conscient.

A l'époque qui va d'Auguste aux Antonins, Nîmes reçut les procédés apportés de Rome par les nombreux immigrants qu'attirait chez nous la politique impériale, à savoir le brasier et l'hypocauste, qui complétait de façon fort heureuse l'organisation rudimentaire des foyers gaulois aux chenets d'argile à tête de bélier.

Le brasier ou brasero, était une sorte de réchaud métallique mobile de forme rectangulaire à l'ordinaire et monté sur quatre pieds on y brûlait du bois et du charbon de bois aux fins de chauffer les appartements où on le transportait successivement. Il présentait pour nos régions de la Gaule un gros inconvénient : il était notoirement insuffisant pour combattre nos basses températures.

L'hypocauste, qui se montra chez nous dès le milieu du règne d'Auguste, pour n'être, toutefois, fréquent dans nos villes que vers le milieu du second siècle de notre ère, se prêtait beaucoup mieux à la défense contre le froid ; malheureusement, ce ne fut longtemps qu'un chauffage de riches, tel le chauffage central actuel.

En substance, il consistait en une sorte de souterrain creusé sous la pièce à chauffer, où l'on emmagasinait l'air chaud produit dans un fourneau spécial de maçonnerie, la chaudière, par la combustion de bois ou de charbon.

A l'origine, l'hypocauste ne chauffait que le sol des appartements après quelque temps, on eut l'idée d'appliquer sur les parois de chaque pièce, entre le gros œuvre et un revêtement léger qui les rendait invisibles, des tubes verticaux d'argile cuite dans lequel l'air chaud du sous-sol circulait, enveloppant ainsi tout l'appartement d'une atmosphère surchauffée : c'était le chauffage central sans radiateurs encombrants, il y a 1900 ans ! »

Des applaudissements nourris saluèrent la fin de la communication de M. Gendronneau.

M. le chanoine Chabot analysa ensuite « A l'Ombre des Cyprès » de M. A. Jouve, Œuvre en vers qui ne manque pas de charme et dont M. Chabot se plut à lire maints extraits.

M. Latzarus déposa entre les mains de l'Académie une Traduction de son ouvrage « Tarcisio » en Espagnol et faite à Quito (Equateur) et M. Bauquier, au nom de son auteur, M. Balma, « A l'Ombre du Rêve ».

En fin de séance M. le chanoine Chabot commenta le livre de M. l'abbé Béraud « Notre Dame de Vauvert ».

La Séance est levée à 18 h. 30.

---

*Séance du 31 Mai 1935*

La Séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Lacombe, Président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, le Pasteur Fayot, Bauquier, Latzarus, Terrin, Gendronneau, Bouzanquet, Bonnet, Igolen, Roche, d'Everlange et Coulon.

M. le pasteur Raoul Gout, de Paris est nommé membre Correspondant. M. Bouzanquet fait part à la Compagnie du décès de M. Bellerive, du Canada, membre correspondant.

L'Académie décide l'envoi d'une adresse à l'Académie Française à l'occasion de la célébration du 3<sup>e</sup> Centenaire de sa fondation.

La parole est ensuite donnée à M. Lavergne pour sa communication sur un récent ouvrage de M. Siegfried sur « La Crise de l'Europe »

« La crise de l'Europe, dit M. Lavergne, M. Siegfried la voit dans la substitution de la machine à l'outil actionné par la main de l'homme, et il croit que la répartition géographique de l'hégémonie dans le monde peut en être complètement transformée.

Cette hégémonie appartient depuis la Renaissance surtout à l'Europe, mais ce n'est qu'avec le XIX<sup>e</sup> siècle que la puissance de l'Europe s'est manifestée dans toute son étendue, grâce au développement de l'industrie, due à la métallurgie du fer et à la machine à vapeur qui, avec les capitaux fournis par quelques puissances de l'Europe Occidentale ont mis en valeur les richesses naturelles du monde.

Mais depuis 1914, la domination de l'Europe sur le monde est contestée. Les Etats-Unis, ont pris pendant longtemps l'habitude de demander au vieux monde les capitaux et les techniciens dont ils avaient besoin. La guerre de 1914 en renversant le courant des capitaux a transformé les Etats-Unis en pays créancier ; elle a provoqué un développement extraordinaire de l'industrie dans le nouveau Monde et le mouvement acquis a assuré, après la guerre, à cette industrie une progression inouïe. Les Etats Unis sont devenus un centre de gravitation industrielle.

Par ailleurs, l'émancipation des races de couleur menace non seulement l'Europe mais la race blanche. Elle retourne contre nous les méthodes que nous leur avons enseignées. Cette émancipation n'est pas seulement politique et économique, elle est aussi ethnique.

La guerre a haté le déclanchement et a accentué la gravité de la Crise dont souffre l'Europe qui a amené la dissociation des anciennes sphères d'influence tendent à se partager la planète, non seulement en Amérique, mais aussi en Asie.

L'Europe est battue en Orient et en Extrême Orient par le machinisme automatique doublé d'un bas salaire ; elle est battue en Amérique par des raisons contraires, un super outillage.

La défaite de l'Europe est-elle donc certaine ? Non.

Et c'est ce que cherche à démontrer M. Siegfried dans les dernières pages de son livre.

Des applaudissements nourris saluèrent la péroraison de M. Lavergne montrant avec quel intérêt tous ses confrères avaient suivi son Etude sur « La Crise de l'Europe ».

La parole est alors donnée à M. Igolen qui présente à ses confrères son dernier travail sur le Vieux Nîmes : un Plan de Nîmes vers 1870, c'est-à-dire un peu avant la démolition des remparts, plan qui complète, en quelque sorte, celui qu'il avait présenté en 1933, sur les anciennes Fortifications de Nîmes.

Ce Plan, d'une grande exactitude et d'une lecture des plus facile, intéresse vivement l'Académie qui, par la voix de son Président émet le vœu suivant :

« L'Académie renouvelle son vœu de l'année dernière tendant à ce que les Travaux Topographiques de M. Igolen sur le Vieux Nîmes soient mis à la portée du Public Nîmois grâce à l'appui des Autorités compétentes. Par ailleurs, elle marque sa sympathie au projet de réédition et de Mise au point de l'Ouvrage d'Albin Michel sur les « Rues de Nîmes », dont l'entretient M. Bouzanquet. »

A la suite de ce vœu la Séance est levée à 18 h. 45.

---

*Séance du 14 Juin 1935*

La Séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Lacombe, Président.

Etaient présents : MM. Peyron, E. Vincent, Portal, Terrin, Bauquier, de Loye, Général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, Gouron.

M. le Président donne connaissance à l'Académie de l'Adresse qui sera remise par lui-même à l'Académie Française à l'occasion des fêtes de son tricentenaire.

M. Igolen a ensuite la parole pour sa Communication sur « Les Spectacles donnés dans les Arènes de 1863 à 1871 ».

« Les renseignements qui suivent, dit M. Igolen m'ont été communiqués par M. Elie Gré, l'auteur du « Rameau d'Olivier », Lauréat de la Ville de Nîmes en 1934, qui les a extrait des « Mémoires publiés par M. Jules Romain, Directeur des Arènes de Nîmes de 1864 à 1871 ».

D'épicier qu'il était, M. Romain se fit Directeur des Arènes et, durant huit ans notre viel amphithéâtre connut les spectacles les plus variés.

En 1863, une Course de « Toros de Muerte » devait avoir lieu sous la direction de El-Tato ; mais au dernier moment les taureaux espagnols ayant fait défaut, ce furent des taureaux camarguais qu'El-Tato combattit à la satisfaction du nombreux public accouru à cette première Mise à Mort.

En 1864, Romain donne dans les Arènes 14 courses de taureaux diverses au prix de 1 Fr. au premières, 0,50

à l'amphitéâtre et 0,25 pour les enfants et les militaires. A la fin de l'année, il émet des abonnements pour l'année suivante au prix de 50 frs, remboursables en friandises, au choix, chez un pâtissier de la ville. En 1865 et 1866, Romain ne donna que des courses ordinaires.

En 1867 les courses landaises furent très en honneur; il fut en outre donné un grand festival musical et orphéonique par la musique du 83<sup>e</sup> de ligne, la Chorale St-Charles et la Chorale des Enfants de Nimes au cours de la représentation, de superbes et frais bouquets de fleurs naturelles furent distribués aux dames.

En 1868, chaque course comprit une loterie gratuite; en prenant son billet, chaque spectateur recevait un billet de loterie, laquelle était tirée à la fin du spectacle; les heureux gagnants recevaient, le 1<sup>er</sup> une robe de laine, le 2<sup>e</sup>, une montre en argent, le 3<sup>e</sup>, une boîte de cigares Londrès etc... Le 26 juillet eût lieu un festival de nuit, et, pour la première fois, dans les Arènes, on tira un feu d'artifices.

En 1869, les spectacles ne furent pas inférieurs à ceux des années précédentes; on vit même un toréador Beaucairois monté sur un vélocipède. Le prix des places est toujours de 0,50 à l'amphithéâtre.

En 1870 deux mises à mort furent données au bénéfice l'une des soldats de l'Armée du Rhin; l'autre à celui des épouses et des mères des Nimois mobilisés.

En 1871, eurent lieu deux grandes représentations théâtrales; le 24 septembre, au cours d'une course libre, un énorme tonneau de bière, robinet ouvert, fut mis au milieu de la piste, à la disposition des aficionados.

Rostain avait le sens de la publicité et savait attirer les foules aux Arènes par ses affiches qu'il composait

lui-même et non pourvues d'un certain cachet artistique; toutes ses affiches sont à lire, si leur style n'est pas très académique, elles sont toutes engageantes, originales et leur succès fut très grand auprès du public.

Les mémoires de Rostain ne présentent qu'un médiocre intérêt documentaire, mais ils reflètent cependant une époque de la vie de notre Cité et, à ce titre méritent d'être connus; le lecteur trouvera en les lisant l'occasion de se dérider bien souvent et cela... c'est déjà quelque chose.

En fin de séance, M. de Loye offre à l'Académie, au nom de Madame Philip un superbe dessin, portrait de M. le docteur Philip, père de son mari, membre de notre Compagnie.

La séance est levée à 18 h. 30.

---

*Séance du 14 Juin 1935*

Dans le compte rendu de la séance du 14 Juin dernier, nous avons fait une erreur en disant que c'était M. Romain qui avait été Directeur des Arènes de 1864 à 1871 ; c'est M. Rostaing qu'il faut lire. Les vieux « aficionados » auront eux-mêmes rectifié cette erreur, car tous ont bien connu M. Rostaing et sa passion pour tout ce qui concernait les Arènes.

Une erreur involontaire nous a fait omettre, dans ce même compte rendu, la communication de M. Bonnet sur l'ouvrage de M. Francis Octave Balma « A l'ombre du Rêve ».

M. Balma est originaire de Sète et a su remarquablement peindre dans de très jolis vers le charme qui se dégage de son pays natal, curieusement situé entre la mer et l'étang, au pied du Mont Saint-Clair. En lisant à ses confrères, plusieurs de ces poèmes, M. Bonnet, Sétois lui-même, en a souligné les sentiments pleins de délicatesse, exprimés en une langue poétique très coulante, émouvante même parfois, la langue d'un vrai, d'un pur poète, dont l'œuvre est aussi attachante comme forme que comme fond.

---

*Séance du 28 Juin 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Lacombe, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Costier, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Ch. Chabot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, Roche.

M. le président Lacombe fait part à l'Académie de ses impressions sur les fêtes du tricentenaire de l'Académie Française auxquelles il a assisté comme délégué de la Compagnie : Fêtes splendides, en tous points réussies, et qui se sont déroulées à Paris, successivement à l'Église de la Sorbonne, au Louvre et au Château de Chantilly. L'Académie de Nîmes a été une des premières Académies de Province appelées pour la remise de son Adresse.

M. le président donne ensuite la parole à M. Latzarus.

M. Bernard Latzarus communique à l'Académie quelques idées sur l'Éducation. Elles lui sont inspirées par un charmant petit ouvrage de Mgr Delair, prélat de la Maison de Sa Sainteté, qui traite son sujet en connaissance de cause, car, après avoir enseigné dans un grand Collège libre, il s'est vu confier l'éducation des jeunes Princes d'Orléans et Bragance ! Mgr Delair est le neveu du poète Paul Delair, poète ardent de la dernière génération romantique. On retrouve dans sa nouvelle brochure « Nos Fils, Nos Filles », parue aux Editions Spes, les mêmes dons d'écrivain qui marquaient déjà sa biographie du Prince Louis-Gaston d'Orléans, souplesse,

bonne grâce, sensibilité contenue, langue pure et facile, avec l'expérience d'un véritable connaisseur d'âmes.

Ce distingué prélat n'a pas voulu, nous déclare-t-il lui-même, écrire un traité de pédagogie. Le genre didactique effraie nos contemporains, il avait pourtant ses mérites, et notamment l'avantage d'éviter les lacunes, presque fatales avec la forme discursive. Nous avons donc à faire à des entretiens ou plutôt à de gentilles homélies, où l'auteur ne quitte guère le ton d'une causerie un peu surveillée.

Mgr Delair a surtout en vue des familles d'un certain rang social, et pour qui le souci de l'avenir d'un enfant est moins prenant, moins tragique, dirait-on volontiers. En outre, il va de soi que ces familles considèrent la religion comme la base de l'éducation. L'auteur les engage à voir, dans la formation de l'enfant, une collaboration avec Dieu. Beau programme, trop ambitieux pour être complètement réalisé. De tout temps, concède le prélat avec un sourire, l'avenir matériel de l'enfant a plus occupé les parents que son amélioration. Et les recommandations remontent à la plus haute antiquité, comme l'atteste la démarche auprès du Sauveur, de la mère des Fils de Zébédée. Nul milieu n'est à l'abri de la contagion du matérialisme contemporain, et force est de convenir du demi-échec de l'école, même chrétienne. C'est que la collaboration des familles reste incomplète, si même elle ne dégénère pas en opposition plus ou moins avérée.

Ici, Mgr Delair met en garde les parents, sous une forme précise et ferme, contre les écueils auxquels ils se heurtent trop souvent : faiblesse à l'égard d'un enfant unique ou d'un privilégié, manque de patience ou de persévérance, excès de manque de sanctions, refus

de se contraindre devant les petits, en actes comme en paroles. Peut-être prend-il trop facilement à son compte les griefs de tels écoliers contre un professeur qui aurait donné dix mille lignes à copier, punition contraire aux règlements et propre surtout à faire ressentir le manque de sang-froid en face d'un élève probablement insupportable. L'auteur n'est d'ailleurs pas absolument ennemi des châtimens corporels ; mais M. Latzarus juge imprudent de le suivre dans cette voie. Le conférencier fait aussi quelques réserves sur l'éducation de la pureté. En outre ; il approuve sans réserve le combat mené par Mgr Delair contre certains préjugés qui favorisent la paresse des parents et des maîtres, et il signale la finesse que l'auteur met à dénoncer, par exemple, la confusion de la sensibilité avec la susceptibilité, de la timidité avec la modestie, etc...

M. Latzarus complète son commentaire par quelques aperçus personnels sur les relations des familles avec le personnel enseignant et se demande dans quelle mesure on peut donner l'éducation par l'instruction. Il est trop commode de se décharger sur l'école de toutes les responsabilités ; et l'enfant a le droit d'être élevé d'abord pour lui-même, la personne humaine étant une fin en soi. Trop de théoriciens, et même d'illustres hommes d'action, paraissent s'y méprendre.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur ces graves sujets, on saura gré certainement à Mgr Délair d'avoir rappelé, sous une forme attrayante, des principes qui ne vieillissent point et de les avoir ingénieusement accommodés à notre période agitée.

La communication de M. Latzarus fut, comme d'ordinaire très prisée et suivie de quelques commentaires de MM. Baillet et Roche.

Le programme à l'ordre du jour étant épuisé, le Président, d'accord avec la Compagnie, fixe la séance suivante en Octobre.

La séance est levée à 18 h. 30.

---

*Séance du 25 Octobre 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence, de M. Lacombe, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Max Raphael, Dr Reynaud, Portal, De Loye, chanoine Lepage, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Dr Baillet, Roche et Gouron.

En ouvrant la séance, la première après les vacances, le président adresse ses souhaits à la Compagnie ; il dépose ensuite entre les mains de l'Académie : 1<sup>o</sup> une petite brochure de M. Igolen, sur Senez, ancien évêché bas-alpin ; 2<sup>o</sup> un exemplaire du Programme du 69<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements, qui s'ouvrira à Montpellier le 14 Avril 1936 ; 3<sup>o</sup> au nom de la Chambre d'Agriculture du Gard, la Médaille qu'elle a fait frapper en Mai 1935, représentant Pomone, déesse des Fruits et Jardins, par M. Pinguet ; il lit ensuite une lettre de remerciements de Mme Belleville, de Québec, à qui l'Académie avait adressé des condoléances à l'occasion de la mort de son mari, membre correspondant de notre Compagnie.

Le président donne alors la parole à M. Bauquier pour sa communication annoncée au programme de la séance.

« De tous les récits, historiques ou romancés, dit M. Bauquier, se rapportant à la malheureuse expédition politique faite en France, par la duchesse de Berry, en 1832, il ne semble pas que l'on se soit soucié de préciser le point exact où eut lieu le débarquement et d'ap-

porter le moindre appui documentaire aux vagues ou fantaisistes indications des premières relations de ce début d'aventure.

M. J. S. Signoret, de l'Académie d'Aix, vient de combler ces lacunes dans une Etude lue d'abord en séance de l'Académie d'Aix, publiée ensuite dans la *Revue des Questions Historiques*, sous le titre : « Le Débarquement de la Duchesse de Berry sur les Côtes de Provence ».

Le débarquement de la Duchesse de Berry eut lieu dans la nuit du 28 au 29 Avril 1832, à la Couronne, commune de Martigues, à la Calanque de Ste-Croix, au pied du rocher que surmonte une petite chapelle de qui la Calanque a tiré son nom.

Sitôt débarquée du « Carlo Alberto » — qui venait de Massa — la Duchesse fut conduite dans une ferme isolée, « La Ferme de la Folie », appartenant à M. de Caumont, propriétaire à Carry, un des organisateurs du débarquement.

La Duchesse resta deux jours dans cette ferme où lui fut apporté la mauvaise nouvelle de l'avortement du mouvement en faveur de son fils, amorcé à Marseille dans la matinée du 30 Avril. C'est de cette ferme qu'elle décida de se rendre en Vendée pour reprendre la lutte dans un autre cadre.

A la ferme de la Folie, la Duchesse fut bourgeoisement reçue par la fermière, Appolonie Laurent, à qui, en gratitude de ses bons offices, elle fit parvenir plus tard, dédicacé à son nom, le collier d'or qu'elle portait lors de ce séjour. En quittant la Folie, la Duchesse revêtit une robe de Mme Laurent pour donner le change à des poursuites éventuelles, lui laissant, en échange, la robe qu'elle portait.

Dans la suite de son étude, M. Signoret explique très judicieusement quelques-unes des confusions de noms et de faits ayant donné à penser que la Duchesse de Berry, sitôt la connaissance du mécompte éprouvé à Marseille par ses partisans, s'était réembarquée sur le « Carlo Alberto » en direction de l'Italie, et poursuivie ensuite par le « Sphinx », un des navires les plus rapides de la base de Toulon.

Cette erreur met au point, souligne M. Signoret, le miraculeux de ce voyage clandestin de la Duchesse de Berry — de la Provence en Vendée — au milieu des mailles d'un filet policier établi par le Gouvernement de Juillet aussitôt qu'avait été connue sa tentative de soulèvement.

Si au lieu d'être arrêtée à Nantes, enfermée dans la citadelle de Blaye, la Duchesse avait été ramenée en Italie, comme le Gouvernement l'avait ordonné, on est en droit de se demander si la suite des événements eut été la même. Non, non, vraisemblablement, écrit M. Signoret, et c'est là le grand intérêt de son étude sur le Débarquement de la duchesse de Berry en Provence.

L'étude de M. Signoret, poursuit M. Bauquier, a une valeur documentaire telle que toutes les études sérieuses qui seront écrites sur cette époque politique devront s'y reporter ».

Les applaudissements qui suivirent la communication de M. Bauquier montrèrent tout l'intérêt que ses confrères eurent à l'entendre.

Cette communication donna l'occasion à M. Latzarus, jamais pris au dépourvu, de compléter très heureusement l'étude de M. Signoret, par des détails des plus intéressants sur la Duchesse de Berry, le Comte de Chambord, le Duc d'Angoulême, etc.

La séance est levée à 18 h. 45.

*Séance du 22 Novembre 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Lacombe, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, E. Vincent, Portal, Terrin, Bauquier, Costier, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzânquet, Igolen, Dr Baillet, d'Everlanges, Roche, Rouvière.

Le Président dépose sur le Bureau les Ouvrages ci-après : *Proun que Tèngon*, de M. Laforêt ; *Le Chemin Parallèle*, de M. Pomeyrac ; *Au Temps de Marc Aurèle*, de M. H. Mazel ; *Plus Tard*, de M. V. Colin ; La Médaille Commémorative du Tricentenaire de l'Académie Française.

L'Académie nomme ensuite membre correspondant M. Bériau, Directeur Général des Arts Domestiques à Québec, en remplacement de M. Bellerive, décédé.

Le Président donne la parole au Dr Baillet pour sa communication sur « Le Climat de Nimes ».

Avant d'aborder son sujet, le Dr Baillet fait un rapide historique des stations climatiques, puis en arrive « Au Climat de Nimes ». Tout serait à dire sur ce sujet des plus intéressants, mais comme il faut nous résumer, nous nous en tiendrons aux principales caractéristiques de ce climat.

« La ville de Nimes est située aux confins de la Provence et du Languedoc méditerranéen, dans la zone connue sous le nom d' « Arrière Côte d'Azur ». Renom-

mée dès la plus haute antiquité, pour la douceur et la salubrité de son climat, Nîmes fut dans les Gaules, la résidence préférée des Romains, ces grands hygiénistes de l'antiquité.

Située à 50 kilomètres de la mer à vol d'oiseau et à 30 kilomètres à l'ouest du Rhône, qui est le lit du Mistral, Nîmes échappe à l'influence congestive de l'une et aux violences de l'autre.

Le climat nîmois est caractérisé par :

Une pression barométrique élevée, une tension hygrométrique faible, une température douce, égale, à faibles écarts, une luminosité intense et riche de toutes les radiations solaires.

Le climat nîmois réalise donc une heureuse combinaison des meilleures conditions hygiéniques. Il a la pureté, la sécheresse et la luminosité du climat d'altitude, sans en avoir les basses pressions barométriques ou l'oxygène dilué, ni les rudes températures avec l'intensité du refroidissement nocturne. Il a les qualités toniques du climat marin sans en avoir l'action congestive et excitante. Il est supérieur au climat de plaine par la richesse de ses radiations solaires, son absence d'humidité et l'égalité de sa température. »

Le Président remercie le Dr Baillet de sa très intéressante communication et donne la parole à M. Bouzanquet qui entretient la Compagnie sur le sujet : « Le Français des Canadiens est-il un patois ? »

« Un long voyage au Canada, la fréquentation de notables canadiens au Canada et en France, une nombreuse correspondance échangée avec nos frères d'outre-Atlantique, dit M. Bouzanquet, m'ont convaincu que les Canadiens parlaient et écrivaient le Français le plus pur.

Et cependant dans le langage des paysans canadiens il est resté des termes, des tournures de phrases, sinon patoises, du moins archaïques.

Du patois il ne peut être question, car les divers colons venus des diverses contrées de France, ont été disséminés dans un pays immense ; leurs patois respectifs se sont entrechoqués ; confondus et se sont vite perdus.

Dès leur installation au Canada, les colons français ont créé des villages ayant tous leur église et leur école et un curé enseignant, et lui seul, le français aux enfants et le français seulement.

Les termes archaïques qui sont restés, et ils sont dans certaines campagnes, en assez grand nombre, relèvent tout simplement de notre vieux français, et, par des citations nombreuses, M. Bouzanquet démontrent qu'ils ont été employés par Joinville, Rabelais, Montaigne, Voiture, Racan et même Victor Hugo. Tels sont entr'autres : Bargaine, Barguiner, Bebelles, Beurée, Bouette.

Avoir des Bidons, Avoir la chienne, Faire du boudin, Garir du Segret, etc... Ces mots archaïques n'enlèvent rien à la pureté de la Langue française parlée au Canada, ni rien au fameux «Miracle Canadien» auquel nos frères d'origine sont si fidèles, et devant lesquels s'incline encore M. Bouzanquet.

Après l'intéressante communication de M. Bouzanquet, le Président donne la parole à M. Bauquier qui raconte sa visite à Villeneuve-les-Avignon pour y étudier de nouvelles fresques récemment découvertes dans un immeuble attenant à l'ancienne Chapelle des Pénitents. Ces fresques, parmi lesquelles on semble deviner une Vierge et un St-Sébastien, ne sont pas des plus nettes, elles sont cependant d'un certain intérêt et il serait à souhaiter que leur conservation soit assurée en attendant qu'une étude plus approfondie soit faite sur elles.

En fin de séance, M. Bauquier soumet à la Compagnie le vœu suivant adopté à l'unanimité :

« Considérant l'intérêt documentaire que présentent les parties encore existantes de l'ancienne enceinte romaine situées entre la route de Sauve et le sommet de la colline de Montaury

Craignant que leur disparition partielle ou totale ne soit éventuellement provoquée par des lotissements de terrain ou l'édification de constructions nouvelles dans leur voisinage immédiat,

L'Académie de Nîmes transmet à Monsieur le Préfet du Gard, son Président d'Honneur, le souhait très vif de voir les Services compétents de son Administration poursuivre le classement, parmi les Monuments Historiques, des restes de Murailles et Tours de l'ancienne Enceinte Romaine entre les points précités.

L'Académie souhaiterait également que, ce classement réalisé, quelques travaux de déblaiement complémentaires soient effectués pour dégager des bases de Tours encore apparentes, de façon à donner plus d'intérêt encore à cette survivance millénaire de notre Enceinte Gallo-Romaine. »

La séance est levée à 19 heures.

---

*Séance du 6 Décembre 1935*

La séance ordinaire est précédée d'une séance de la Commission des Concours, à 16 h. 30, pour l'attribution du Prix J. Salles. Le Prix J. Salles n'ayant pas été distribué en 1934, la Commission émet le vœu que le montant des deux arrérages soit partagé entre M. Vigouret, correspondant honoraire de *l'Eclair*, et M. Fontanges, pour l'ensemble de son œuvre artistique et son récent succès au Salon des Artistes Français.

Le concours ouvert par l'Académie en 1934 sur le sujet : « *La Vie et les Œuvres d'un homme illustre de Nîmes ou du Gard* » n'ayant donné aucun résultat, la Commission émet le vœu que le sujet précité soit remplacé par le Concours ouvert en 1936 par le suivant : *Etude Historique intéressant plus particulièrement Nîmes ou le Gard.*

A 17 h. 15, séance ordinaire sous la présidence de M. Costier, M. Lacombe ayant dû s'absenter après la Réunion de la Commission.

Etaient présents : MM. Lavergne, Eloy-Vincent, Bauquier, Costier, de Loye, chanoine Lepage, général de Bourgon, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Gouron.

La Compagnie adopte à l'unanimité les vœux proposés par la Commission et passe à l'ordre du jour.

Le Président donne la parole au Commandant Gendronneau pour sa communication sur : « *A Villeneuve-Saint-André chez le cardinal de Boulogne.* »

« Il y a quelques mois, dit M. Gendronneau, on découvrit au N<sup>o</sup> 53 de la Grand'Rue de Villeneuve-les-

Avignon, dans l'ancienne demeure des cardinaux de Boulogne et de la Thuroye, au temps des papes d'Avignon, de menus fragments de peintures murales, où l'on pouvait reconnaître, d'une part, les traits généraux d'une Vierge, et de l'autre, un Saint Sébastien au corps exclusivement criblé de flèches.

A quel titre était-il là, ce saint, un des plus populaires du Moyen-Age, que vénéraient les foules de France et d'Espagne, qui voyaient en lui le grand protecteur contre la Peste, que nul n'invoquait en vain ?

Bien qu'il soit impossible, à 600 ans de distance, de formuler autre chose que des suppositions, il apparaît que la réponse à la question tient, peut-être, tout entière dans le passage suivant de l'Histoire d'Avignon :

En l'année 1361, la ville d'Avignon, déjà fort éprouvée par la grande peste de 1348, subissait une nouvelle offensive du fléau, qui enlevait dans l'intervalle de 4 mois, 17.000 personnes dont 9 cardinaux de la Cour du pape Innocent VI.

Or, à Villeneuve, le cardinal de Boulogne rentrait à ce moment d'une mission en Castille, et il rentrait juste pour voir ses confrères mourir l'un après l'autre de la peste.

Craignant sans doute, d'avoir le même sort, il dut songer aussitôt à se placer sous la protection du grand Saint dont les interventions miraculeuses en temps de peste étaient unanimement reconnues, et faire peindre, en hâte, son image dans ses appartements privés.

Et cette image serait celle que l'on vient de découvrir.

Le saint Sébastien des fresques n'est point une vague figure décorative, c'est un saint Protecteur, qui veille sur celui qui l'a appelé, qui l'a invoqué ».

M. le Président remercie vivement M. Gendronneau de sa très intéressante communication et M. Bauquier qui est allé à Villeneuve examiner les fresques mises à jour est en complet accord avec le conférencier pour attribuer la paternité de Saint Sébastien au Cardinal de Boulogne et souligner combien intéressante fut la communication de notre érudit confrère.

Le Président donne ensuite la parole au chanoine Bouisson pour sa communication sur le sujet suivant : « Tonance Ferréol construit sa première villa aux abords d'Alès ».

« En l'année 450, dit M. le chanoine Bouisson, le Préfet des Gaules, en prévision de son prochain mariage, fixe son choix sur la boucle du Gardon, en amont d'Alès, pour construire une villa et établir un vaste domaine agricole. Sa décision est motivée par le désir de fuir la presse des oisifs qui traînent une vie inutile et voluptueuse autour du Pont-du-Gard, et de bénéficier du climat de la proche Cévenne.

Comme, à la suite des invasions des Barbares, aucun vestige de la villa de Tonance, appelée *Prusianum*, ne subsiste, il faut demander à l'histoire et particulièrement à la Toponymie, science auxiliaire basée sur la persistance des noms de lieux, le moyen de localiser la villa elle-même et ses nombreuses dépendances.

Ainsi, nous savons que la villa « *Prusianum* » était située sur la rive gauche du Gardon. Or, c'est là précisément que l'on trouve le quartier de *Brésis*, qui est la forme française de « *Prusianum* ». Nous savons aussi que le sénateur C. Sollius Apollinaire, parent de Tonance, avait établi son propre domaine sur la rive droite du Gardon, en un lieu appelé *Verecingus*, que l'on a voulu identifier avec *Conillière*, mais qui se confond plutôt avec

le hameau de *Brouzensi* Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, qui y séjourna fréquemment nous fixe, dans une de ses lettres, sur la distance qui séparait les deux villas, en disant qu'on avait un égal plaisir à se visiter réciproquement soit à pied, soit à cheval : « A pied, le trajet n'était pas trouvé trop long ; et à cheval, il ne paraissait point trop court. » Il est possible de retrouver le chemin qui unissait les deux villas, car ce chemin franchissait nécessairement le Gardon sur le pont qui avait remplacé l'ancien gué ligure, et qui porte le nom de *Pont de Brouzens*, autrefois *Pont Roupt*, ayant été emporté en 1250 par une crue extraordinaire.

Ces constatations valent des documents écrits, et nous permettent de conclure : la villa de Tonance devait se trouver auprès du bourg appelé *Alestum*, ses bâtiments commençaient au château d'Arènes et s'étendaient dans le lieu nommé : Saint-Privat des Choses Antiques ou des Antiquités et dont le sol recèle une quantité considérable d'objets anciens, témoins de l'histoire des temps passés. »

L'heure tardive mit fin à la communication de M. le chanoine Bouisson, communication qui sera reprise ultérieurement.

La séance est levée à 18 h. 45. Rendez-vous est donné pour samedi, 14 Décembre, à 16 h. 45, pour la séance publique annuelle qui aura lieu à la galerie Jules Salles.

---

*Séance du 18 Décembre 1935*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Lacombe, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Gouron.

M. le Président donne la parole à M. Fabre qui lit deux lettres des plus curieuses sur la façon de combattre la Bête du Gévaudan ; ces lettres ont été adressées à l'évêque de Mende, en Gévaudan, en Février et Mai 1765, par M. Joas de Papeux, et datées de Tavel et de Nimes, ce qui en augmente l'intérêt pour nous, Nimois.

La parole est ensuite donnée à M. le chanoine Chabot qui rend compte du récent ouvrage de M. Pomeyrac : *Le Chemin Parallèle*.

Pour bien analyser cet ouvrage, M. le chanoine Chabot a voulu surprendre M. Pomeyrac dans son atelier de Chaussures de la rue de la Biche pensant trouver là le sujet de ses inspirations, mais il n'a vu là qu'un atelier modèle... et cherché en vain la Muse inspiratrice de notre poète. C'est que M. Pomeyrac n'est poète que dans son home, et surtout en son Maset situé en pleine Garrigue ; c'est là que face à la rude et sauvage Garrigue, loin des bruits de la ville, il a composé son premier ouvrage « *Les Chants de la Garrigue* », là encore qu'il a écrit son récent ouvrage « *Le Chemin Parallèle* », qui est, en quelque sorte, la suite du précédent.

« M. Pomeyrac est un vrai poète, a dit M. le chanoine Chabot, il a le souffle, il a le don des visions et de la

sensibilité ; il entend parler et se plaindre les choses. En se recueillant, il arrive à peindre de petits tableaux exacts et charmants. Avec un art plus soutenu et plus varié dans les coupes, il aurait produit une œuvre remarquable...

Dans son œuvre, tout à tour nos monuments, nos horizons, notre Garrigue surtout sont l'objet d'une admiration fervente ; il les présente après tant d'autres avec des observations toutes personnelles et un goût excellent... ».

A la suite de cette analyse s'engage une discussion des plus intéressantes sur la poésie à laquelle prennent part MM. le chanoine Lepage, Bauquier, Latzarus, etc.

M. Latzarus fait ensuite une communication d'un très grand intérêt sur le dernier ouvrage de M. le chanoine Delfour, notre ancien confrère, intitulé « Piété de Goethe ». Il rappelle la brillante carrière de l'éminent écrivain, dont le début fut une thèse aussi bien informée qu'attrayante sur « La Bible dans Racine », Puis, M. Delfour composa une série d'Essais de critique catholique, accueillis par *Les Débats* et *l'Univers*, et réunis ensuite en cinq volumes, introuvables à présent. La finesse de l'observation, un sens critique aiguisé, l'indépendance des vues personnelles dans le cadre d'une stricte orthodoxie, caractérisent ces études, auxquelles devaient faire suite plusieurs autres volumes, dont le plus connu, qui souleva d'après discussions, est intitulé « Catholicisme et Romantisme ».

Depuis longtemps, M. Delfour s'intéressait à la pensée allemande, et son livre nous donne le résultat d'un quart de siècle, peut-être, de méditation. N'ayant jamais voulu quitter le Midi pour la Capitale, l'éminent critique se révèle toujours « bon Méridional » par le choix de son éditeur, Aubanel père, d'Avignon, par la dédicace à un

Nimois illustre, le Président Gaston Doumergue, par l'éloge de Mistral.

Classique, il écrit sur l'inspiration religieuse de Virgile et même d'Euripide quelques pages fort belles, qu'une analyse déflorerait sans profit : il faut absolument les lire en entier, et elles mériteraient de figurer dans les anthologies à venir.

Catholique, il étudie, avec un peu de défiance, les diverses attitudes de Goethe en face du divin.

Français, il s'inquiète de l'influence possible du grand Allemand sur la pensée française.

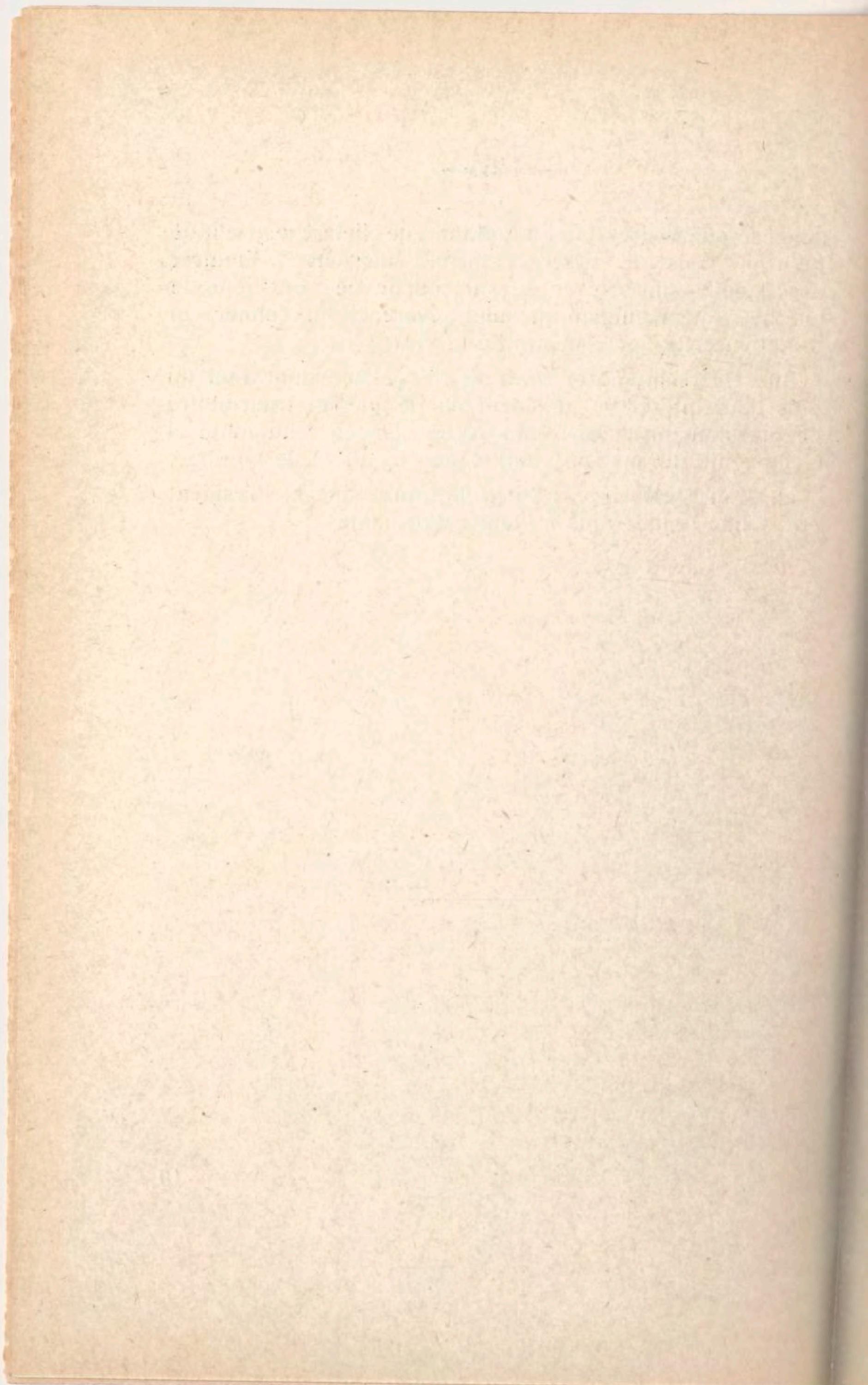
M. Delfour a lu tout Goethe, et fort attentivement. L'œuvre essentielle où le grand homme nous livre son explication de la vie est *Faust*, épopée dramatique à laquelle il ne cessa de travailler. M. Delfour démêle ingénieusement les éléments variés de cette synthèse confuse. Faust est l'homme qui veut tout connaître et jouir de tout ; son apothéose paraît à notre éminent compatriote celle de l'égoïsme, de l'orgueil et de la sensualité. Chemin faisant, M. Delfour nous livre des aperçus originaux sur l'occultisme goethéen, la signification réelle du personnage de Méphistophélès, vicaire de l'Esprit de la terre, et de la déviation que l'hellénisme a subie dans le creuset du génie germanique.

Goethe, adoration des forces vitales, est-il un des *Pères du troisième Empire* ? M. Latzarus ne l'affirmerait pas. Gardons-nous d'oublier que l'Allemagne de 1919, pour montrer qu'elle répudiait le militarisme prussien, avait fait appel à l'esprit de Weimar, que le conférencier s'efforce de définir : un mécénat réparti entre des foyers de vie intellectuelle, qui peuvent être d'altération inégale, mais rivalisent d'ardeur. *Le Troisième Empire* ne nous offre qu'une morne barbarie, dont le sommeil est coupé

de crises nerveuses. Goethe, autant que Nietzsche, y aurait étouffé. Mais ces réserves même suffisent à montrer avec quelle sincérité le savant auteur de la «Piété de Goethe» a su animer un sujet sévère et lui donner, en toute sincérité, les couleurs de la vie.

En remerciant notre confrère de sa communication du plus haut intérêt, le président ne fit que lui transmettre l'expression du charme sous lequel il avait tenu toute la Compagnie, durant son analyse de «La Piété de Goethe».

La séance est levée à 18 h. 45, après que le Président eut donné rendez-vous à l'année prochaine.



*Séance du 3 Janvier 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Lacombe, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Reynaud, Terrin, Bauquier, Costier, chanoine Chabot, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Roche, Coulon, Rouvière.

En ouvrant la séance, le Président, selon l'usage, adresse ses vœux de nouvel an ; il est procédé ensuite à la nomination du Président et du Vice-Président pour l'année 1936.

Sont nommés : Président : M. le chanoine Lepage.  
Vice-Président : M. le général de Bourgon.

M. Bauquier présente à l'Académie : 1° Un Diplôme de Membre correspondant de notre Compagnie de 1856, portant en tête le titre : *Académie Royale de Nîmes*, mais sur lequel on a biffé à l'encre, le mot *Royale*, mot qui n'a pas été rayé dans l'acte de nomination ; 2° Une invitation à assister à une séance annuelle publique imprimée sur une petite carte à jouer, mais sans date.

M. le Docteur Reynaud rend compte ensuite de la Notice monographique de notre confrère M. Igolen sur l'ancien évêché Bas-Alpin de Sénez.

Le Président donne enfin la parole à M. Terrin pour sa communication « Esquisse d'une Histoire méthodique des Académies Françaises de Province ».

Les Académies de Province, dit M. Terrin, sont l'image exacte de la Société Française lettrée de province depuis bientôt trois cents ans. Elles n'ont jamais cessé de parti-

iciper à la vie générale de la Nation, mais elles ont résolu à leur façon le problème de la décentralisation intellectuelle. Si on met à part l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse qui remonte au Moyen-Age, et quelques essais du XVI<sup>e</sup> siècle, nos plus anciennes Académies de Province ont été créées au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'imitation de l'Académie Française. Elles furent aussitôt utilisées par le Gouvernement en vue de l'unification de la langue française. La plus ancienne est celle d'Arles bientôt disparue : puis viennent celles de Soissons et de Nîmes. D'autres suivirent vers la même époque. Le plus grand nombre date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles avaient un Protecteur membre de l'Académie Française. Quelques-unes furent affiliées ou associées à l'Académie de Paris. A ce titre, elles lui offraient chaque année un tribut, c'est-à-dire une contribution littéraire ou scientifique selon le cas. Des liens parfois étroits unirent les Académies de Province à l'Académie Française jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ensuite ils se relâchèrent, pour cesser définitivement à la Révolution. Exclusivement littéraires au XVII<sup>e</sup> siècle, nos Académies Provinciales firent au siècle suivant une large place à la culture scientifique. Quelques-unes furent exclusivement scientifiques. En littérature, en morale, en philosophie, elles reflètent les préoccupations du temps. En physique, elles devançant parfois l'Académie des Sciences. Elles s'intéressent à toutes les activités locales, principalement à l'agriculture et au commerce, au ravitaillement des grandes villes en eau potable. Elles créent des bibliothèques, des musées, des collections de tous genres, des cours publics de littérature, de science, de médecine, de langues anciennes et modernes, de dessin. Les journaux et les revues de l'époque leur font une grande publicité et tiennent le public au courant de leurs travaux. Des écrivains et des savants illustres se font un honneur d'y appartenir. Elles organisent des concours

annuels et distribuent des prix. Certains de ces concours font connaître des hommes qui, par la suite, devinrent illustres. Rousseau fut découvert par l'Académie de Dijon. Plusieurs Conventionnels, parmi les plus célèbres, étaient, avant 1789, membres notoires des Académies de Province. A la veille de la Révolution, ces Compagnies Savantes étaient acquises aux idées libérales. Elles saluèrent la Réunion des Etats Généraux comme une victoire de l'esprit. Elles en furent mal récompensées. En 1793, la Convention, à l'instigation de l'abbé Grégoire, les supprima, confisqua leurs biens ; la loi des suspects fit périr un trop grand nombre de leurs membres en prison ou sur l'échafaud. »

L'heure avancée ne permettant pas à M. Terrin de terminer sa très intéressante communication, la suite est reportée à quinzaine.

La séance est levée à 19 heures.

---

*Séance du 17 Janvier 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Lacombe, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Portal, Terrin, Bauquier, Costier, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Baillet, Premier Président Roche, Rouvière.

L'ordre du jour appelant l'installation du Bureau, M. Lacombe adresse en ces termes ses remerciements à ses confrères.

« Le terme d'une présidence académique comporte évidemment quelque mélancolie, mais il n'est pas dénué, non plus, d'un certain charme ; ne fournit-il pas à celui qui abandonne le fauteuil l'occasion de prononcer d'agréables paroles ? paroles de remerciements et de bienvenue.

Les remerciements, vous savez à qui ils vont : à vous tous, mes chers confrères, car tous vous êtes les artisans d'une présidence paisible. Paisible, est-ce assez dire ? En tous cas, c'est dire beaucoup. Cette épithète ne prend-elle pas, en ces temps troublés, une signification toute particulière, une valeur peu commune ? C'est qu'ils sont bien rares, ceux qui, en toute vérité, peuvent se l'approprier. Les écrivains ? les hommes d'Etat ? les diplomates ? quand ils prononcent ce mot, ce peut être — et pas toujours — pour exprimer un désir, jamais, hélas ! une réalité. Les groupements ? la plupart repoussent ces syllabes avec un dédain irrité, quand ce n'est pas avec des gestes menaçants ; les individus ? ne suffit-il pas, pour comprendre le cas qu'ils en font, de constater que

la foule a perdu sa bonhomie d'autrefois ou de croiser deux promeneurs qui, invariablement, se lamentent, ou se querellent. Il n'y a plus qu'un pays du sourire : et ce n'est que, sur un écran, une image fugitive et trompeuse.

Pourtant, ici, à l'Académie, le calme règne : calme des esprits, calme des propos, calme qui n'atténue en rien l'ardeur des convictions personnelles, mais qui sait en mesurer l'expression avec justesse, avec courtoisie. Il vous plaît, j'en suis certain, mes chers Confrères, que je souligne ce mérite de notre vénérable Compagnie. Il n'est certes pas le seul, mais il n'est pas négligeable et peut-être autour de nous, ne le remarque-t-on pas assez.

Je dis, autour de nous, car ici le plaisir est certain, de nous retrouver, de cultiver ces relations rehaussées par le ton, par la culture, par le goût des choses de l'esprit, Ce charme, nous le goûtons chaque quinzaine, et même dans l'intervalle.

Vous le goûterez tout particulièrement, Monsieur le chanoine en occupant ce fauteuil. Votre distinction naturelle, votre profonde culture vous appelaient particulièrement à occuper ce poste. Je me souviens que, répondant au Président d'alors, M. le Bâtonnier Fernand Roux, qui vous accueillait ici, vous nous disiez que, dès l'enfance, à la vue de certaines affiches apposées sur les murs de quelques maisons, vous aviez appris à révéler l'Académie de Nîmes. Vous avez certainement appris, depuis, à la révéler davantage, je veux dire à la connaître. Elle a fait de même. En dépit des charges de votre ministère, de la direction de la *Semaine Religieuse*, qui ne vous ont pas permis de nous réserver de longues études, vous lui avez donné de nombreuses marques d'attachement et vos interventions ont toujours été particulièrement goûtées et appréciées comme elles méritent de l'être. Nous nous

réjouissons, tous, de vous voir prendre en mains, pour une année, les destinées de l'Académie et je suis heureux d'être le premier à vous adresser toutes nos félicitations.

Je tiens à remercier bien vivement M. le colonel Igolen d'avoir accepté de joindre à ses fonctions de bibliothécaire celles de secrétaire. Je dois lui en être tout particulièrement reconnaissant. Il s'est acquitté de cette charge de façon à inquiéter beaucoup celui qui va lui succéder ; mais cette inquiétude se calme en songeant que son dévouement à notre Compagnie, s'il ne peut augmenter ne peut pas non plus diminuer.

Vos suffrages, mes chers Confrères, ont conféré la Vice-Présidence à M. le général de Bourgon. L'éclat de ses services et de ses mérites reçoivent ainsi les premières marques d'une respectueuse admiration, à laquelle vous me permettez de m'associer. Je ne veux pas m'asseoir avant d'avoir adressé une pensée à ceux qui ont été empêchés de se joindre à nous, ce soir :

à M. le commandant Espérandieu, qu'un deuil vient d'atteindre et à qui j'adresse, au nom de tous, les condoléances de l'Académie ; à ceux que la maladie ou l'âge retiennent éloignés : MM. Delon, Méric, Aillaud, qui savent les vœux que nous formons pour eux. Il ne me reste, Messieurs, qu'à vous renouveler mes remerciements et à vous inviter, Monsieur le Président, à venir occuper cette place. »

M. le chanoine Lepage, en prenant place à la Présidence, s'exprime ainsi :

Messieurs,

En prenant place au siège où m'appelle votre bienveillance, qu'il me soit permis de m'acquitter envers

vous d'un double devoir : il m'est d'ailleurs fort agréable de le remplir : je vous dois un remerciement et je vous dois un hommage.

Il est évident (et cette constatation n'est pas le fait d'une modestie de commande), il est évident que je n'ai aucun titre à l'honneur qui m'échoit. Un esprit toujours séduit par vos études, une attention toujours charmée par votre savoir et votre éloquence, une admiration sans cesse alimentée par la variété de vos connaissances, une bonne volonté à qui ne manque que des loisirs pour se traduire en actes, des applaudissements sincères et toujours ravis, voilà ce à quoi se borne jusqu'ici ma contribution à la communauté académique.

C'est quelque chose, peut-être, mais c'est peu, mais c'est même insuffisant pour justifier votre choix. Si vous n'aviez pas d'autre apport, il est clair que vos acquêts seraient plus que modestes, et que, malgré votre désir, vous ne pourriez pas, comme vous le faites aujourd'hui, si magnifiquement, couvrir de votre manteau une indigence qui s'étonne de se trouver à la première place. Mais, votre bienveillance en a ainsi décidé. Je m'incline respectueusement. Cette indulgence vous honore tandis qu'elle m'oblige à vous exprimer ma gratitude, et me crée, pour l'avenir, une dette impérieuse à laquelle je ne saurais me dérober.

Votre indulgence, au surplus, n'a pas été inconsidérée. Dans votre prudence, vous avez pris soin, les destins aidant, d'atténuer l'insuffisance de votre président, en l'entourant d'un cadre précieux qui ne peut qu'attirer et retenir les regards. Vous lui avez donné comme Vice-Président un général dont le nom et l'épée, auréolés d'éclat, pour ne pas dire davantage, sont, par les services rendus, dignes d'un infini respect ; et, comme maître et modèle dans l'art de présider, celui qui descend de son siège ce

soir, et que j'appellerais volontiers un maréchal : bâtonniers et maréchaux n'ont-ils pas un commun insigne ?

Ce cadre providentiel fera oublier le portrait et partant le prestige de votre Compagnie ne souffrira aucun dommage. C'est l'important. Il ne faut jamais, trop facilement, médire du hasard : il lui arrive souvent de bien arranger les choses.

Après l'expression de ma gratitude, je vous dois, Messieurs, un hommage, l'hommage que méritent les grands exemples que vous donnez à la cité. Ces exemples sont nombreux. Vous me permettrez d'en retenir deux principaux.

Et d'abord, vous donnez à tous une belle et grande leçon de travail. Cette leçon ne résulte pas seulement de votre activité personnelle ; elle jaillit tout d'abord de cette hérédité intellectuelle que l'on ne saurait nier quand on a entendu notre érudit et brillant confrère, Monsieur le Professeur Terrin, nous esquisser (le terme est trop modeste) un magnifique tableau de l'activité intellectuelle de nos Académies de Province.

Voilà deux siècles, et plus peut-être, que l'on voit des hommes se réunir pour traiter ensemble des hautes questions d'archéologie, d'histoire, de philosophie et de morale, de science et de poésie ! Voilà deux siècles qu'on les voit se pencher sur nos vieux documents, fouiller nos archives, étudier nos traditions, interroger nos vieilles ruines, pour arracher lentement et souvent au prix d'un labeur opiniâtre, ce qui fut l'âme des civilisations révolues. Voilà deux siècles que ces hommes, nos ancêtres dans l'ordre intellectuel, ont fait de notre Académie comme un temple où se sont réfugiés tant de nobles esprits désireux d'apprendre, d'approfondir et de connaî-

tre, et là, loin des agitations du forum, dans le calme et la sérénité de l'étude, ont consacré leurs loisirs à la recherche parfois ardue de la Science et de la Vérité.

Ces deux siècles d'études n'ont pas été chose stérile. Et comme il serait intéressant de faire la somme des résultats acquis ! Et voilà qu'à votre tour, le flambeau du passé à la main, vous reprenez les mêmes sentiers, vous interrogez les mêmes pierres, vous fouillez plus profondément les ruines amoncelées par les outrages du temps et aussi, hélas ! par les injures des hommes, pour contrôler des conclusions parfois hâtives, réformer des sentences prématurées, faire reculer les ombres qui recouvrent notre histoire, bref, pour extraire d'un passé profond, l'or enfoui des siècles, paillettes ou lingots, qu'importe, pourvu que ces découvertes aillent enrichir le patrimoine commun de la petite ou de la grande Patrie.

Ah, Messieurs, laissez-moi vous dire, dans un sentiment d'admiration émue, combien votre œuvre est grande et belle ! Elle est grande et noble ! elle est nécessaire, surtout à cette heure où notre chère jeunesse, un peu troublée par le tourbillon qui emporte le monde vers des destins mystérieux, semble s'orienter plus volontiers vers les jeux du stade ou de l'amphithéâtre que vers les jardins plus austères où enseignait Platon. Ce faisant, vous donnez à la Cité, sans bruit et sans ostentation, mais non sans succès, une haute leçon de conscience, de sincérité, d'application, de sérieux et de travail que vous comptez vous-mêmes pour peu, car votre modestie égale votre mérite, mais que tout le monde admire et dont il ressent même à son insu, la bienfaisante influence... A ce point que, quand il s'agit de décerner un éloge, c'est à votre appréciation que l'on entend s'en rapporter. Cet hommage des esprits distingués vous était dû ; permettez-moi de vous l'offrir et de vous prier de l'agréer.

Vous donnez à la Cité un autre exemple, exemple plus haut encore, à mon humble avis, que le précédent, plus fécond, en tout cas, en heureux résultat.

Vous vous réunissez ici, Messieurs, pour unir vos connaissances et vous efforcer, dans une atmosphère de collaboration consciente et vraie, de mettre toujours plus en lumière les choses, les événements, les mœurs, les monuments, tout ce qui constitue, nous l'avons dit, l'âme du passé.

Et déjà, il y a lieu de faire ici une première remarque. Se réunir quand, par sa naissance, sa formation, on appartient à des milieux différents, qu'on vient des points les plus divers et parfois les plus opposés de l'horizon intellectuel, littéraire et religieux ; qu'on a reçu dans le plus intime de son être, cette marque presque indélébile qui accuse notre personnalité morale, se réunir, dans ces conditions, n'est-ce pas déjà poser un acte d'une importance considérable et donner à tous un utile exemple.

Vous faites plus encore. Non seulement vous mettez en commun vos lumières, mais, dans ces moments d'études, vous élevant volontairement sur les hauteurs sereines où seul souffle l'esprit, vous recherchez la vérité non seulement avec sincérité, mais avec une telle loyauté, une telle sagesse, un tel souci de courtoisie réciproque et de respect mutuel, qu'en dépit des divergences inévitables et des façons personnelles de voir, de sentir, de juger, vous arrivez à ce résultat incomparablement précieux à savoir qu'en vertu de cette union plus intime des esprits, les préjugés tombent, on se comprend mieux, on s'estime davantage, on arrive presque à s'aimer.

Tel est le magnifique exemple que vous donnez et qui est digne d'une immense admiration. Vous excuserez votre nouveau président de vous le dire après bien d'au-

tres qui vous l'ont dit mieux que moi. Quand votre Compagnie n'aurait obtenu que ce résultat, il suffirait à vous illustrer, le respect mutuel, dans la sincérité et la loyauté étant pour l'âme humaine une des sources les plus fécondes de civilisation et de progrès.

Après avoir remercié — un peu longuement peut-être — sans toutefois avoir épuisé mon sujet — permettez-moi d'adresser en votre nom et au mien mes meilleurs compliments au cher président qui se dépouille aujourd'hui de la distinction dont vous l'aviez honoré l'année dernière.

Comme vous avez eu raison, Messieurs, d'insister pour que notre dévoué secrétaire perpétuel occupât cette année le fauteuil de la présidence. Certes, nous n'ignorons rien des talents de notre cher secrétaire perpétuel, mais sa présidence a permis que ces talents fussent placés en pleine lumière. Ses trop courtes et trop rares allocutions —, un modèle du genre — et ses judicieux et spirituels commentaires ont procuré le plaisir délicat d'entendre une parole vraiment littéraire, pleine d'élégance et de finesse, de tact et d'à-propos, bref, une parole que vous connaissez bien, Messieurs, puisqu'elle est la vôtre, une parole vraiment académique.

Ce président accompli quitte son siège. Si je vous demandais, Messieurs, quels sont vos sentiments à cet égard, il me semble que vous me répondriez ceci : Certes, nous sommes enchantés que M. Lacombe — le seul véritable immortel de la Compagnie — ait daigné faire parmi nous, pauvres mortels, un trop rapide séjour, et et nous lui savons un gré infini de sa condescendance. Mais, dans ses fonctions de secrétaire perpétuel, M. Lacombe est si bien le cœur et l'âme de la Compagnie, il a toujours fait preuve d'une cordialité si charmante et d'une compétence si sûre ; il est si bien « the right man in the right place » que, malgré le dévouement si

intelligent, si dévoué qui l'a suppléé, nous ne pouvons nous empêcher de saluer avec plaisir dans son immortalité rajeunie notre secrétaire perpétuel retrouvé. Faut-il s'attrister de sa présidence défunte ? Faut-il nous réjouir de sa perpétuité retrouvée ? L'alternative serait délicate s'il fallait nécessairement se prononcer ! Concilions ces sentiments opposés en donnant un regret au président qui s'en va et un sourire au secrétaire qui nous revient.

Je termine, Messieurs, par un souvenir. Il est un peu ancien et vous pourriez presque m'inviter à passer au déluge. Il s'agit de Xerxès.

Ce guerrier qui fait aisément figure de barbare, avait cependant des sensibilités étranges. Hérodote nous en rapporte un trait d'un caractère peu banal.

A la tête de son armée, il traversait un jour une région où les armées de Darius avaient déjà semé la destruction et la mort. Au milieu d'une vaste plaine et on pourrait dire dans un splendide isolement, Xerxès remarqua un arbre majestueux dont l'opulence le transporta d'admiration.

Il s'éprit d'amour pour cet arbre et il voulut lui adresser son hommage. Il fit apporter ses bijoux, ses bracelets, ses colliers, toutes ses parures d'asiatique fastueux et ordonna qu'on les suspendit aux branches de son arbre ami.

Il voulut même qu'un hommage plus rare fut décerné à cette beauté. Il fit donner à cet arbre, pour le garder et le servir, un homme attitré, un homme immortel, c'est-à-dire un homme qui mourrait sans doute, mais dont les fonctions seraient éternelles et qu'on remplacerait, soit périodiquement, soit de décès en décès.

Messieurs, je voudrais en toute simplicité vous dire ceci : c'est un bel arbre que l'Académie de Nîmes. Il a pris naissance sur les bords de notre vieille source où

tant de générations à l'âme éternellement vibrante, ont chanté l'Harmonie et la Poésie. Une sève bouillonnante monte dans ses racines, ses tiges et ses feuilles. Ses rameaux qui s'épanouissent dans un ciel de lumière, ont abrité tout ce qui fait l'immortalité d'une race : la Religion, la Poésie, la Science et les Arts. Oui, c'est un arbre bien complet, très humain et toujours bienfaisant. Comme Xerxès, épris de sa beauté, vous lui donnez, tous les ans, un homme immortel, avec la glorieuse mission de le garder et surtout de le servir.

Puisse votre délégué actuel à l'immortalité de la Compagnie répondre à vos pieuses exigences. Puisse-t-il remplir vos vœux et être un bon serviteur de l'Arbre séculaire dont il est heureux de saluer en vos personnes les rameaux et les fruits. »

M. le général de Bourgon prend ensuite la parole pour remercier ses confrères et de l'honneur qu'ils lui ont fait et des compliments qui lui ont été adressés.

M. Terrin donne la suite de sa communication sur « L'Histoire des Académies de Province » .

Le Consulat ayant rétabli des Sociétés savantes, et d'abord l'Institut, nos Académies provinciales se reconstituent d'abord sous le nom de Lycées, puis reprennent leur titre d'Académies. Les survivants reviennent. Ils s'adjoignent de nouveaux confrères. Les préfets président les séances de rentrée. Le Consulat et l'Empire surveillent les Académies autant qu'ils les protègent. Ils en font leurs collaboratrices dans l'œuvre de réorganisation générale du pays. Elles aident Napoléon I<sup>er</sup> jusque dans l'application du blocus continental. Elles s'accommodent du contrôle de l'Etat. Elles ne manifestent pas moins leur joie du retour des Bourbons. La Restauration leur en sait gré. Elle les associe à son tour à l'inventaire général des ressources matérielles et mora-

les de la France. Grâce à elles, l'agriculture, notamment, fait alors de grands progrès. Sous Louis-Philippe elles reprennent un peu de leur indépendance. Elles adoptent les principes du libéralisme. Elles réclament la liberté de penser et d'écrire. Cependant elles s'occupent plutôt de sciences, d'archéologie et d'économie que de philosophie et d'histoire, surtout d'histoire moderne. Elles partagent l'idéal de justice et de fraternité qui anime la révolution de 1848. Surveillées par la censure, sous le second Empire, elles reviennent à des études impersonnelles, s'abstiennent prudemment de ce qui touche à la politique et à la philosophie. En 1870, elles souffrent profondément dans leur patriotisme. En 1914-1918, elles pansent de leur mieux les blessures de nos soldats.

Sur leur mission intellectuelle et sociale elles n'ont jamais varié. Elles n'empiètent pas sur les attributions des Académies de Paris ; mais elles revendiquent pour elles le droit d'entretenir le goût des lettres et des sciences, de travailler à l'histoire de leur province, de récompenser le mérite et de susciter les vocations généreuses. Leur effort ne s'est même pas borné à l'étude des questions régionales. Elles ont souvent abordé les plus hauts problèmes. Elles ont transmis à l'Académie Française et à l'Institut quelques-uns de leurs membres les plus fameux. Elles ont bien mérité de la patrie. Mais Paris, et même la province leur en témoignent-ils quelque reconnaissance ?

M. le Président fait connaître qu'il a reçu, pour être déposés dans les archives : le dernier ouvrage de notre confrère M. le Commandant Espérandieu : « Les Mosaiques Romaines de Nîmes », et de M. Lambert fils, un ouvrage posthume de son père M. Henri Lambert intitulé : « Hypothèse sur l'évolution physique et métaphysique de l'Énergie ». Des remerciements sont adressés à ces donateurs et il sera fait prochainement un compte rendu de ces deux ouvrages.

*Séance du 31 Janvier 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le chanoine Lepage, président.

Etaient présents : MM. le Dr Reynaud, Bonnet, Delamare, chanoine Bouisson, Premier Président Roche, général de Bourgon, Gouron, Portal, Lavergne, Bauquier, Lacombe.

Excusés : MM. Latzarus, Gendronneau, d'Everlange.

M. le Président adresse aux confrères retenus par la maladie, les vœux de prompt rétablissement.

Il donne lecture d'une lettre que M. Méric lui a adressée en réponse à celle par laquelle il lui exprimait le désir de la Compagnie, de le voir continuer à occuper son fauteuil. M. Méric, remercie ses confrères, mais ne croit pas pouvoir revenir sur sa décision.

A l'unanimité, M. Méric est nommé membre honoraire.

M. Portal présente le rapport de la Commission des Legs sur l'attribution des Bourses pour l'année 1936.

Ce rapport est adopté. En conséquence, les attributions suivantes sont faites :

Mlle Delenne, 1.000 frs.

M. Martinelli, 600

M. Roussel, 1.000

M. Guillaumont, 600

M. Pourreau, 600

Mlle Raoux, 600

Mlle Gibelin, 500.

M. l'abbé Bayol, qui vient d'enrichir la Ville de Nîmes de ses précieuses collections, est élu membre non résidant à l'unanimité.

M. le chanoine Bouisson, communiquant la suite de son travail sur la première villa de Tonance Ferréol, décrit d'abord les phases de l'aménagement de la villa et du domaine.

Il y avait, dans les dispositions du Droit romain, plusieurs manières de se créer un établissement considérable à la campagne. Tonance occupa d'abord tout ce qui se trouvait sans maître. Quant aux esclaves, il s'en rendit propriétaire en versant de larges indemnités. Il éleva sa villa à proximité du bourg d'Alès, au bord de la Voie Regordane, pour être la maison de famille de sa descendance. Le domaine fort vaste serait pour sa race ce que l'Alfeu était déjà pour les Francs, en attendant de devenir le fief, origine de la féodalité qui devait être la loi de la France pendant plus de vingt siècles.

Le domaine avait l'étendue d'un canton moyen de nos jours. La villa comportait tous les locaux ordinaires des villas romaines : salles d'apparat, escaliers de marbre, mosaïques, céramiques. La chapelle, destinée aux hôtes de la maison et aux serviteurs du domaine, se trouvait à l'endroit où se dresse la cathédrale Saint-Jean, dont les assises inférieures décèlent l'« opus romanum ». A proximité de la villa se trouvaient les logements des serviteurs particuliers du maître. Les colons et les artisans étaient disséminés dans toute l'étendue du domaine, en des locaux construits à proximité de leur travail. Les groupes de maisons affectées à leur usage ont donné naissance à des villages ou hameaux qui subsistent encore tels que Arènes, Saint-Privat, Mazas, Saint-Alban, etc.

La villa de Prusianum fut prête, en 455, à recevoir Papinianilla, fille de Zénon, empereur d'Orient, et femme

de Tonance. C'est là que le Préfet des Gaules installa sa famille au temps des chaleurs caniculaires.

La solitude de la villa ne fut bientôt plus absolue, grâce à la création de la villa de Vorocingus, au lieu de Brouzens, par le sénateur Apollinaire, parent de Tonance. La famille des Apollinaire était très unie. Le frère du sénateur Sidoine y amenait Avitus, son beau-père, le seul Celte qui ait jamais obtenu l'empire, et son beau-frère Ecditius, célèbre par sa résistance à l'invasion des Wisigoths d'Espagne en Auvergne.

Le choix de Tonance fut bientôt imité et de nombreux Francs s'établirent dans la vallée du Haut-Gardon qui porte encore, de ce fait, le nom de Vallée-Française.

De nombreux visiteurs affluèrent par la route de la Montagne, venus pour saluer les hôtes éminents de Brézis et de Brouzens. Saint Germain, évêque d'Auxerre, s'arrêta auprès de Tonance en allant visiter, à Arles, l'empereur Valentinien III et l'évêque Saint Hilaire. Il accompagna le Préfet des Gaules chez les Appollinaire, et il guérit Nectoriale, femme du sénateur. Ce fait eut, à cette époque, un grand retentissement. Il explique la création d'un oratoire dédié à saint Germain, sur la Voie Regordane. Cette chapelle, trop exposée à la ruée prochaine des Barbares, fut remplacée par l'abbaye Saint-Germain, dressée sur la montagne appelée Montaigu et par ses annexes dont les ruines subsistent encore sur la colline d'Escosses ou des Causse, au nord d'Alès.

M. Bauquier présente le compte rendu du très bel ouvrage de M. le Commandant Espérandieu : « Les mosaïques romaines à Nîmes ». Cet ouvrage, luxueusement édité, reproduit et explique les belles et nombreuses mosaïques mises à jour sur les différents points de notre ville et même de ses environs. M. Bauquier qui, aux

côtés de notre distingué confrère, M. Espérandieu, a pris part à certaines découvertes, retrace ses souvenirs. Il déplore surtout la destruction brutale de certains de ces précieux vestiges. L'ouvrage de M. Espérandieu, empruntant au nom de son auteur une autorité toute particulière constitue un beau témoignage de science et d'érudition en même temps qu'un hommage au glorieux passé de notre ville.

---

*Séance du 14 Février 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Bauquier, de Loye, chanoine Chabot, général de Bourgon, Igolen, de Valfons, Premier Président Roche, Gouron, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président donne lecture d'une notice adressée à la Compagnie par M. le comte de Chazelles et relatant l'histoire « d'un héroïque inconnu ». C'est l'odyssée du jeune Roger Robert, né à St-Chaptès, qui, à 16 ans, trouva le moyen de se faire adopter par le 175<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et d'aller se battre aux Dardanelles. Il suivit ce régiment partout et jusque sur la Somme. Cet enfant fut un héros, dont la conduite reste un magnifique exemple. L'Académie s'associe au vœu de voir ces actes de courage patriotique enfin récompensés.

M. Igolen prend ensuite la parole.

Les auteurs, dit-il, qui ont étudié la Voie Domitienne dans sa traversée de Nîmes, semblent l'avoir décrite sans tenir compte qu'elle existait plus d'un siècle avant que notre Cité ait été dotée de remparts par l'empereur Auguste, alors que, capitale du pays arécomique, elle n'avait ni murs, ni portes, ni tours. On ne peut donc dire qu'à cette époque, la Voie Domitienne entrait dans Nîmes par la porte d'Arles et en sortait par la Porte d'Espagne.

Qu'était Nîmes du reste vers la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, au moment où Domitius transforma la Voie Domitienne ? Une simple bourgade bâtie sur les pentes des collines de la Tour Magne et de Montauray et le long du Cadereau.

Puisque la Voie Domitienne passait déjà par Nîmes, elle devait, venant de l'Est, c'est-à-dire du côté de Beaucaire, se diriger directement vers le Cadereau et les pentes de Montaury, en évitant les abords de la source dont les eaux non endiguées, divaguaient dans la plaine y formant des marécages. Arrivée près du Cadereau, elle devait forcément changer sa ligne générale E.-O. pour suivre le bas de ces collines, contourner le Puech du Teil, et se diriger enfin vers Uchaud.

Quand vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, les Romains dotèrent la nouvelle cité de remparts, ils ménagèrent dans les murs des portes pour le passage des routes qui, de Nîmes, se dirigeaient vers les pays voisins. Pour le passage de la Voie Domitienne du côté d'Uchaud, près du Cadereau, au bas des collines, une porte : la Porte du cirque. Cette porte, située entre la Porte d'Espagne par où sortaient les routes de la Costière et du Littoral, et la Porte de Nages, à mi-hauteur de Montaury, où débouchait le chemin celtique du vieil oppidum, n'aurait eu aucune raison d'être, si elle n'avait servi de sortie à la Voie Domitienne.

Lorsque Nîmes devenue l'émule de Rome eût pour satisfaire ses plus grands plaisirs, son amphithéâtre et son cirque, la Porte d'Espagne, située entre et à proximité de ces deux grands monuments prit de l'importance et la rue la reliant au forum devint une des plus fréquentées de la cité ; il n'y a rien d'étonnant alors que cette rue ait drainé une partie du charroi seulement traversant la ville au détriment de la portion de la Voie Domitienne allant du forum à la Porte du Cirque. D'autre part, une partie du charroi allant de l'est vers l'ouest et inversement, traversait Nîmes, le reste suivant les remparts extérieurement pour éviter des droits d'entrée ; mais ce reste du charroi passait toujours devant la Porte d'Espagne en augmentant ainsi l'importance.

Enfin, au moyen-âge, c'est aux abords de la Porte d'Espagne que s'établirent de nombreuses auberges à l'usage des pèlerins de St-Jacques-de-Compostelle faisant halte à Nîmes entre St-Gilles et Montpellier, points de passages obligatoires.

Pour toutes ces raisons, la Porte d'Espagne a été de tout temps un des lieux les plus importants de la Cité et considérée comme le point de sortie de Nîmes de la Voie Domitienne du côté d'Uchaud.

M. le lieutenant-colonel Igolen, dont on ne peut résumer la communication en quelques lignes, se basant ensuite sur les trouvailles archéologiques faites en 1870, 1907 et 1909, établit que la rue Pavée était, à l'époque romaine, pavée de larges dalles et une des rues les plus importantes de la ville et doit son nom non à la famille Pavée, mais au souvenir de ce qu'elle était à l'époque antique, c'est-à-dire couverte de larges dalles et une des rues les plus fréquentées. Un échange de vues des plus intéressants a suivi cette intéressante communication.

M. Bauquier communique à l'Académie un document relatif à une mosaïque trouvée en 1785 dans le jardin du gouverneur. Cette mosaïque est reproduite dans l'ouvrage de M. Espérandieu (N. 10, page 20). Le document présenté aujourd'hui est un carton représentant cette mosaïque et une inscription indique qu'il est dédié à « l'Académie Royale de Nîmes ». M. Bauquier se demande si ce carton n'était pas le modèle d'un tapis, reproduisant cette mosaïque et exécuté par une des manufactures de notre ville.

A la suite de ces communications, le Secrétaire est chargé de demander à la Ville que le service de la publication « Le Vieux Nîmes » soit fait à l'Académie. Une Commission archéologique, dont le rôle consistera à centraliser les renseignements sur les recherches archéologiques est nommée. Elle se compose de MM. Bauquier, Espérandieu, Gouron, Igolen et de Loye.

*Séance du 28 Février 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Reynaud, Raphel, Portal, Bauquier, Costier, de Loye, de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, Roche, Gouron, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre que lui a adressé M. le Président de la Commission météorologique du Gard. Cette Commission invite la Compagnie à apporter sa contribution aux travaux du Comité des variations climatiques, et met à sa disposition ses archives qui se trouvent à la Maison d'Agriculture.

Sur l'observation de M. de Valfons, le secrétaire est invité à signaler, dans la réponse qu'il fera, que l'histoire de Ménard contient, sur cette question, des précisions utiles.

M. Gouron fait une communication sur : « *La Cathédrale de Nîmes* ».

M. Gouron a passé en revue les différentes cathédrales qui se sont succédées à Nîmes : 1° une cathédrale mérovingienne, celle de Saint-Remessaire, orientée à l'ouest, dont M. Espérandieu a retrouvé, en 1920, les fondations de l'abside sous la boulangerie Brain ; 2° à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ou mieux, au début du IX<sup>e</sup>, et, grâce à la protection de Charlemagne, s'éleva une nouvelle église orientée à l'Est, dont l'atrium, souvent cité dans les textes, fut construit sur les ruines de la précédente, ainsi que l'ont prouvé les mêmes fouilles ; 3° la construction d'une troisième cathédrale fut décidée et mise en

chantier en 1096 ; elle fut dotée par le comte de Toulouse, qui donna les domaines de Fontcouverte et de Bellegarde, et son autel consacré par le pape Urbain II. En 1112, le chœur devait être assez avancé puisqu'on y enterra un évêque. En 1149, le clocher actuel, véritable donjon, appelé le clocher Sainte-Eulalie, était élevé ainsi que la façade à hauteur de « la porte rouge » dont le tympan était orné d'une Nativité qui aurait été contemporaine de celle de Chartres.

La façade dut être reprise à la hauteur des porches lors d'une campagne autour de 1186 que présida le sculpteur nimois Pierre Brunus, auteur des statues d'apôtres de Saint-Gilles. C'est alors qu'on fit les deux frises. La frise intérieure, très mutilée, nous est connue par un dessin de Rulman : elle représentait trois scènes de la chanson d'Alexandre, mise en vers, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, par Albéric de Bezançon, dont la langue est celle du Dauphiné méridional, par conséquent un voisin du pays nimois. Les trois scènes représentaient de droite à gauche, le roi Alexandre le Grand, enlevé dans sa chaire par deux griffons, le même roi découvrant une coupe dans la bouteillerie de son ennemi vaincu, le roi Probus, enfin, Alexandre mettant un mors à Bucéphale. Par une interprétation ingénieuse et certaine, ces deux dernières scènes pouvaient aussi représenter le vieillard Zacharie visité par un ange et Samson maîtrisant un lion.

Cette représentation, des plus rares en France, a été imitée dans plusieurs églises de Lombardie, sur la route de Venise et d'Otrante, ports des pèlerinages orientaux.

La frise supérieure, qui représente des scènes de la Genèse est fruste ; mais les palmettes, les têtes de lion, les rosaces qui ornent la corniche, se rapprochent par leur finesse de la décoration du porche sud de Saint-

Sernin, de Toulouse. La réunion du vicomté de Nîmes au comté de Toulouse, en 1185, expliquerait l'influence toulousaine sensible sur cette façade.

De la tour du Trésor, édifice remarquable de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, qui s'apparentait à la tour Fénestrelle d'Uzès, et qui contenait une vis de Saint-Gilles, il ne reste rien. Elle s'élevait sur un ancien baptistère mérovingien dit Saint-Jean de la Courtine. La tour Fénestrelle doit, de la même façon, surmonter un baptistère.

---

*Séance du 13 Mars 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Delamare, ancien président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, général de Bourgon, chanoine Chabot, Fabre, Igolen, Bonnet, Bouzanquet. Coulon, Baillet, Gouron, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Amiel, posant sa candidature au Concours du Prix de la Ville de Nîmes.

M. Bériau, Directeur général de l'Artisanat de la Province de Québec, remercie la Compagnie de l'avoir admis au nombre de ses membres correspondants. Il adresse à l'Académie un exemplaire d'un ouvrage de M. Rey, conservateur aux archives de Québec, intitulé « L'Ile d'Orléans », et un recueil reproduisant les bronzes dus au sculpteur Alfred Laliberté « Les types de chez nous ».

Le Comité de la Défense de l'Épargne a fait parvenir un certain nombre d'invitations à la conférence que ce groupement fera prochainement donner à Nîmes.

M. Bauquier fait une communication sur les publications ayant pour sujet les attrait pittoresques et les richesses archéologiques de Nîmes « de Poldo d'Albenas à Brousson et Jaffard ». MM. J. J. Brousson et Jaffard viennent de faire paraître un album iconographique et littéraire qui porte ce titre : « La Louve en Languedoc ». A propos de cette riche publication, due aux Editions du Cadran, il paraît intéressant de rappeler la suite de publications analogues depuis quatre siècles. C'est, en effet, vers le milieu de XVI<sup>e</sup> siècle, que parut l'ouvrage d'Albenas : « Discours historial de l'antique

et illustre cité de Nîmes ». Ouvrage vénérable, utile à consulter et qui contient notamment deux planches relatives au Temple de Diane et au Pont du Gard. Cent ans après, Deyron publie : « Des anciens bâtiments de Nîmes », qui eut trois éditions.

On peut citer ensuite Anne Rulmann et Gaillart Guiran, auxquels on a fait, par la suite, de larges emprunts.

Il faut aller jusqu'en 1720, pour rencontrer « L'Histoire de la Ville de Nîmes » d'Henri Gautier qui précède de 30 années la plus vaste publication de Ménard. Cette histoire fut continuée par Baragnon (1821), par Adolphe Pieyre (1886-8), avec le concours du libraire Catelan. Dans ce dernier ouvrage, on trouve les seules images qui subsistent des anciennes églises : St-Paul, Ste-Perpétue et St-Baudile.

Revenons au XVIII<sup>e</sup> siècle avec un opuscule du prier de Bernis, l'abbé Valette. En 1759, paraît la dissertation de Séguier sur l'inscription de la Maison-Carrée. Une autre histoire fut publiée en 1767, à Amsterdam, par le capitaine Maucomble. En 1778, se place la première édition de l'album de Clérisseau, en 1804, la seconde. Entre ces deux éditions, Buchet publia son grand album, c'est à lui qu'on doit aussi « la description abrégée des antiquités de la Ville de Nîmes » (1783), doyen des guides pour les étrangers.

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, César Vincens et Baume publient « La topographie de la Ville de Nîmes » ; en 1818, paraissent les lithographies d'Alphonse de Seynes, peu après les croquis de Grangent et Simon Durant, remis à jour, en 1853, par Durant et Laval. Il faut citer de Paulin Malosse « Les recherches sur deux monuments antiques de la Colonie de Nîmes », de Gustave Bonnafous ; des gravures ; de Perrot (1840) « Lettres sur

Nismes et le Midi » ; du pasteur Frossard « Le Tableau pittoresque de Nismes » (1834) ; de Peylos et Modier, des livraisons sur les monuments.

Il y a aussi des éditions locales de plusieurs de nos monuments par Magny et Fabre ; d'autres estampes ont été publiées en Angleterre.

Désiré Misard a fait paraître en 1842 une nouvelle histoire descriptive de notre Cité avec quelques bonnes gravures sur acier, Il faut mentionner l'album de l'étranger dans Nimes, de L. Boucoiran (1865) ; les publications d'Auguste Pellet, de Germer Durand, Maruéjol, T. Rouvière, Hippolyte Bazon, avec les dessins de M. Raphel, et ne pas oublier les romans tels que *l'Isolée*, de Bazin, *la Vagabonde*, de Gyp, etc...

Les plus récentes publications illustrées sont « Le Léopard sur la pierre antique », d'Eloy-Vincent ; « Du soleil sur les vieilles pierres », de L. Fontayne ; les eaux-fortes de Coussens, les études de M. Espérandieu ; les « Origines de Nimes », de Gimon ; « Le Château des Arènes », de Mazauric ; « Le Rameau d'Olivier », d'Elie Gré ; « Cherchons le trésor », de Mlle Latzarus ; les poèmes de Pomérac, sur nos garrigues.

L'ouvrage de J. J. Brousson et Jaffard est une belle réussite ; le choix, la mise au point picturale lui donnent un cachet artistique de haute valeur. A cette belle présentation, s'ajoutent les impressions personnelles imprégnées de souvenirs et d'émotion. C'est une véritable remise en vie des vieilles choses et des vieux gestes. La presse parisienne a eu à donner de beaux comptes rendus parmi lesquels il faut citer une belle chronique de P. Chardon.

M. Bauquier fit de larges extraits de la Louve du Languedoc, et en particulier sur la visite de M. l'abbé Bayol.

M. le chanoine Chabot rend compte du dernier livre

de M. Laforêt : « Proun que tengoun ». C'est la satire humoristique de divers mouvements de l'arrière pendant la grande guerre. L'auteur, en dépit des passages quelque peu tendancieux, a été un très bon soldat pendant la guerre et a tenu, au cours de longs mois, les tranchées de première ligne sur sa demande. Pareil au grognard de l'Empire, il a pris le droit de tout dire, quand cela peut se dire sans dommage pour le moral du pays. Peut-être a-t-il pensé aussi que le côté humoristique l'emportait de beaucoup sur le côté tendancieux ? Ainsi se devine la bonté de cœur de celui qui tient la plume. Il nous prévient que ses anecdotes sont un peu romancées ; on peut donc se divertir devant cette caricature amusante. Les mérites littéraires de cette œuvre doivent être soulignés. Tout est raconté avec beaucoup de verve, dans une langue riche, forte et colorée.

*Séance du 27 Mars 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Raphel, Bauquier, Costier, Chanoine Bouisson, Latzarus, Général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Latzarus, Bonnet, de Valfons, Igolen, Coulon, Bouzanquet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Méric, devenu membre honoraire.

L'Académie ayant reconnu que toutes les formalités exigées par le règlement ont été observées, le scrutin est ouvert. M. Jacques Sagnier est élu à l'unanimité des présents.

M. le Secrétaire lit une lettre de M. de Chazelles, par laquelle en remerciant la Compagnie de s'être associée à ses vœux en faveur du jeune Roger Robert, il l'informe que ce jeune héros a reçu la médaille militaire.

Lecture est également donnée d'une lettre de M. l'abbé Bayol remerciant l'Académie de son élection comme membre non résidant.

M. Bernard Latzarus entretient l'Académie de la crise morale actuelle, telle que l'envisagent des écrivains de formation assez différente, mais inspirés par le même souci du bien public. Le terme de crise est évidemment impropre, car l'anarchie morale se prolonge, et c'est une maladie chronique plutôt qu'un accès passager. Il y a plus d'un demi-siècle, Renan s'effrayait déjà du peu de substance qu'offrait la moralité. « Nous vivons, écrivait-il, du parfum d'un vase vide. » Il voyait les croyances

religieuses s'atténuer sans aucune compensation, l'intelligence de moins en moins admise aux conseils de la Cité, nulle trace d'une volonté sévère de relèvement.

Aujourd'hui, les prévisions sinistres du grand sceptique semblent en voie de s'accomplir. Le docteur Carrel constate un abaissement général du niveau intellectuel, l'asservissement de l'homme à la machine, le triomphe de la matière sur l'esprit. L'espèce humaine se révèle incapable de s'adapter à l'Univers, transformé par une technique hâtivement développée. Après un sombre tableau du monde moderne, l'illustre biologiste conclut à la nécessité d'une science de l'homme, qui permettrait d'accorder notre activité quotidienne aux progrès matériels et donnerait un sens à l'existence. Mais une telle science est-elle possible ? Les conditions que l'auteur de « l'Homme, cet inconnu, » met à sa constitution, paraissent bien difficiles à remplir.

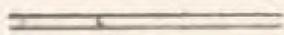
Mme Georges Romain, née Bordeaux femme du distingué latiniste qui enseigna longtemps à Montpellier, appelle également de ses vœux dans sa remarquable étude sur *l'Expérience maternelle et la vie*, parue chez Desclée et Le Brouwer, la création d'une science de l'homme. Mais c'est à la religion qu'elle demande l'explication de la vie, où elle voit d'abord la soumission à la vérité. Partant de ce principe, elle met en garde parents et maîtres contre le laisser-aller, les lâches complaisances, la mièvrerie, les excès d'une sensibilité mal dirigée. Vivre, c'est souffrir pour s'élever ; il faut donc réagir contre les préjugés à la mode et travailler à faire de nos enfants des hommes et des chrétiens. Mme Romain indique avec fermeté et précision, les moyens à prendre pour développer chez eux les vertus cardinales, si négligées aujourd'hui.

M. Jacques Chevalier, l'éminent doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, auteur d'études éloquentes sur

Descartes, Pascal et M. Bergson, s'attaque, dans le même esprit que l'auteur précédent, à ce qui contrarie le développement de notre vie morale. Il analyse avec beaucoup de finesse et une pointe d'ironie le culte de l'apparence, reprenant de la sorte une distinction chère à Platon. Ce souci de l'apparence nous entraîne aux pires lâchetés et aux mensonges les plus vifs. Soyons sincères : ce sera d'abord une force, puis un instrument de progrès moral.

Les témoignages étudiés par M. Latzarus ne contredisent ni les craintes de Renan, ni celles du philosophe Renouvier, exprimées en 1903, dans ses *Derniers Entretiens*. Aux dangers signalés par des moralistes si compétents, le conférencier en ajoute d'autres : vie trop rapide et trop extérieure, défaut de préoccupations élevées, accaparement de la jeunesse par des distractions purement physiques ou par d'autres activités sans aucun lien avec les études. Il conclut en souhaitant que la vie intérieure soit enfin réintégrée dans l'éducation.

En raison des vacances de Pâques, la prochaine séance est fixée au 24 avril.



*Séance du 24 Avril 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Lepage, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Espérandieu, Portal, Terrin, Bosc, de Loye, Fabre, Chanoine Chabot, de Bourgon, Bonnet, Chanoine Bouisson, Gendronneau, Roche, Bouzanquet, Coulon, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président adresse d'abord quelques mots à M. Espérandieu pour le féliciter du rétablissement de sa santé et le remercier de sa hâte à revenir parmi nous. Il fait part, ensuite à la Compagnie des invitations qu'elle a reçues : invitation au Congrès des officiers de Réserve, invitation à l'exposition des œuvres de Coussens, invitation à participer au congrès de la Fédération historique du Languedoc.

L'Académie adresse ses félicitations à M. le chanoine Lepage, et à M. le chanoine Bouisson pour la distinction dont ils viennent d'être l'objet à l'occasion du Congrès des Sociétés Savantes qui s'est réuni à Montpellier.

M. Marcel Coulon fait une communication sur : Alphonse Daudet, Paul Arène et les Lettres de mon Moulin.

Il y a longtemps, dit-il, que les contemporains d'Alphonse Daudet ont renoncé à soutenir que les « Lettres de mon Moulin » sont de Paul Arène, si longtemps qu'on reste surpris que l'Académie ait entendu l'autre jour cette affirmation se produire.

Avant d'être publiées en volume (1869), les dites Lettres parurent dans l'« Evènement » et le « Figaro ».

Les cinq premières portaient la signature « Marie-Gaston » pseudonyme cachant pour les lecteurs, mais non point pour les milieux littéraires, les noms de Daudet et d'Arène. Toutes les autres furent signées Alphonse Daudet.

Le fait de cette collaboration, laquelle cessa après la onzième lettre, n'a jamais été nié par Daudet ; on le trouve même proclamé dans son « Histoire de mes livres. »

Quant à Paul Arène, il s'en est expliqué clairement sous forme de lettre à Daudet, au « Gil Blas » du 16 décembre 1883. Sa collaboration a porté (dit-il), sur « la moitié à peu près » des 23 lettres recueillies dans le volume. Les autres, ajoute-t-il « ne me regardent en rien et encore, dans celles qui me regardent un peu, ta part reste-t-elle la plus grande, car si j'ai pu y apporter quelques détails de couleur ou de style, toi seul, toujours en trouva le jet et les grandes lignes ».

Cette lettre qui fait honneur à la loyauté d'Arène, met hors de question la probité de Daudet et souligne l'amitié fraternelle qui ne cessa d'unir les deux écrivains.

M. Marcel Coulon a renvoyé pour plus amples renseignements à la préface de la « Veine d'Argile », recueil posthume d'Arène, publiée en 1928 par M. Hubert Dhumez. Il a ajouté qu'à son avis une étude comparative du talent de conteur d'Arène et du génie de conteur de Daudet, mettrait en lumière l'invraisemblance de l'accusation dont il s'agit. D'intéressantes réflexions de MM. Roche, Terrin et Fabre ont terminé la séance.

*Séance du 8 Mai 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Lepage.

Étaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, de Bourgon, Fabre, Chanoine Chabot, Igolen, Bonnet, Bouzanquet, Rouvière, Marcel Coulon, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Le Président dépose sur le bureau, une brochure qui a pour auteur, M. le Dr Sollier sur « la présence du bacteriophage dans l'eau du Rhone ». Le compte rendu en sera présenté dans une prochaine séance.

M. Bouzanquet donne lecture d'une lettre de M. Beriau, Directeur de l'Artisanat de la province de Québec, membre correspondant de la province de Québec et membre correspondant de l'Académie de Nîmes. M. Beriau donne des détails très intéressants sur la situation présente de cette région et M. Bouzanquet qui la connaît bien, complète utilement ces indications. Après cette lettre, connaissance est donnée de la communication de M. Beriau sur « la Renaissance de l'Art paysan au Canada Français ». L'auteur après une délicate allusion à la collection des Santons de Provence que M. Bouzanquet a fait passer à ses amis canadiens, exalte la spiritualité de la Nouvelle France. Contrée essentiellement agricole, les seules ressources de la terre ne peuvent suffire à la faire vivre. Autre fois, une autre source de richesse intervenait : L'Artisanat. En 1627 le Roi de France avait accordé des privilèges et on aurait pu fonder de grandes manufactures pour travailler le lin et le chanvre. Talon fit établir la première tannerie canadienne. Le premier évêque du Canada, Mgr de Laval

fut en faveur de l'Artisanat un instigateur de haut mérite. Aussi de 1675 à 1680 un nombre assez considérable d'artisans français : Bailif, Potras, Levasseur, Jourdain etc. devinrent la souche de familles artisanales canadiens. Le clergé donna largement son appui et parmi les noms relevés, il faut signaler celui de M. le Chanoine Lepage. Ce nom permet à M. Beriau de se féliciter de ce que deux noms semblables se trouvent réunis ; l'un dans les archives canadiennes, l'autre, à l'Académie de Nîmes. Tous ces efforts furent anéantis par la tourmente qui arracha le Canada à la France. La renaissance devait s'annoncer en 1930. En cette année fut fondée la première école d'Art Paysan. On fit venir des professeurs, ceux-ci formèrent des apprenties-institutrices. On commença par le tissage. Puis vinrent les cours publics, les cercles de fermières. Aujourd'hui il y a 250 cercles de fermières et 1500 groupes paroissiaux. On y apprend le maniement des nouveaux métiers. Ainsi la fabrication des tapis prend une grande extension : le Journal d'Agriculture apporte chaque mois des indications utiles. On travaille aussi le cuir, l'argile, ce qui permet d'approvisionner la ferme souvent très éloignée d'un centre. Ainsi l'aisance s'installe t'elle un peu partout. Notre ambition, dit l'auteur, est que chacune de nos 137000 familles paysannes soient pourvues d'un métier. Déjà, la terre est plus aimée. M. Beriau conclut ainsi : « La maison qui ne doit pas être uniquement « un abri entre le ciel et la terre » selon Tolstoi, doit avoir sa physionomie, son langage. Chez nous, la maison villageoise reprend peu à peu son expression paysanne, qui lui fait rejeter le faux maquillage de la ville. La fabrication de l'artisanat la peuplera de présences ».

M. Bauquier rend compte ensuite de la brochure de M. l'abbé Bayol sur « la Grotte de Paques ». C'est le deuxième tome des si intéressants mémoires « d'un

Vieux Fouilleur ». Cependant cette grotte est la première de celles que M. l'abbé Bayol a scientifiquement explorées. On la connaissait par la découverte de poteries, mais on n'avait pas mis à jour de silex et on l'avait classée comme sans intérêt. M. l'abbé Bayol a eu l'idée d'entreprendre ses recherches en suivant les indications géologiques. Il a été magnifiquement récompensé : c'est toute une collection précieuse qu'il a exhumée et sa générosité en a enrichi le Musée de Nîmes. Cette grotte remonte au paleolithique moyen, son occupation ininterrompue par l'homme préhistorique s'échelonne de la période moustérienne au néolithique final. Sa source intérieure, devint un sanctuaire. Ainsi le Gard tient, de plus en plus, en préhistoire, une place des plus honorables.

M. le Président fait part d'une demande, émanant de l'Association de la Presse Nimoise, et tendant à obtenir une subvention pour la prochaine course cycliste de Nîmes. L'Académie décide de ne pas accueillir cette demande de subvention au sport ; une pareille subvention ne pouvant s'accorder ni avec l'esprit, ni avec le désir de la Compagnie. Pour répondre par un geste amical à la demande de l'Association de la Presse, il est décidé, sur l'initiative de M. Bauquier, de participer pour une somme de 200 frs à la Loterie organisée par cette association.

---

*Séance du 22 Mai 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le Chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Bauquier, Gendronneau, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Baillet, Premier président Roche, Coulon, Paganelli, Gouron, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Aillaud, nommé membre honoraire. M. Dubesset, proviseur du Lycée de Nîmes a été élu.

M. le Président a donné lecture d'une lettre de M. Costier, exprimant son regret de ne pouvoir conserver le titre de membre résidant en raison de son départ de Nîmes. L'Académie s'associe aux paroles, par lesquelles M. le Président traduit la peine que ressentent tous ses confrères devant cette détermination et confère à M. Costier le titre de Président Honoraire.

M. le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. Gouron, auquel l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres vient de décerner le prix Bordin pour son savant ouvrage sur « Le Catalogue des chartes de franchise de Guienne à Gascogne ».

M. Espérandieu a fait hommage à l'Académie d'une brochure que notre éminent confrère vient de faire paraître sous les auspices de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen « Répertoire Archéologique des Pyrénées Orientales. — Période Gallo Romaine. »

Le Docteur Baillet analyse une courte note sur « la

présence de bactériophage dans l'eau du Rhône » par le Dr Sollier, chef du laboratoire départemental de bactériologie.

Ayant constaté que les inondations causées par les crues du Rhone en novembre et décembre dernier avaient contaminé l'eau de puits des localités riveraines et même la canalisation qui conduit l'eau du Rhône à Nîmes, le Dr Sollier avait été frappé de ce fait qu'aucun cas d'infection typhique ou paratyphique n'avait été signalé.

En analysant l'eau polluée provenant du fleuve, le Dr Sollier remarque l'absence du bacille d'Eberth. Poussant son investigation plus loin, le Dr Sollier put expliquer l'absence du germe nocif par la présence de bactériophage dont la propriété est de provoquer la dissolution (lyse) du bacille d'Eberth.

Il semble d'après l'enquête menée par le Dr Sollier que le bactériophage abonde d'une manière constante dans les eaux limoneuses du grand fleuve « empêchant ainsi qu'aux sinistres matériels causés par ses crues redoutables, ne viennent s'ajouter des épidémies meurtrières ».

La question reste cependant entière de savoir la nature du bactériophage et sa provenance.

Le Dr Baillet fait ensuite une communication sur le sujet suivant : « Les dogmes qui chancellent : La contagion de la Tuberculose ».

Depuis Hippocrate jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on avait toujours considéré que la tuberculose était héréditaire. Vuillemin ayant démontré en 1866, que la tuberculose était inoculable au lapin, on en avait déduit que la maladie était contagieuse. Ce dogme prévalut lorsque Koch en découvrit le germe en 1882 sous la forme du bacille qui porte son nom.

Récemment, devant les nombreux faits que la contagion ne pouvait expliquer, et notamment devant la rareté des cas de contamination conjugale, Lumière a repris avec vigueur la thèse de l'hérédité.

De nombreux travaux ont montré, ces 25 dernières années que le problème était extrêmement complexe, que la presque totalité des adultes civilisés (80 à 95 %) avaient été contaminés dès l'enfance et en gardaient un état humoral spécial caractérisé par une réaction à la tuberculine (cuti-réaction).

On admet aujourd'hui que la contagion est rare entre adultes mais qu'elle est la règle vis-à-vis des enfants ou des sujets vierges de toute contamination (nègres d'Afrique).

On admet que si l'hérédité de germe est assez exceptionnelle, l'hérédité de terrain joue un grand rôle non seulement dans l'éclosion de la maladie, mais dans le caractère de gravité qu'elle confère.

La tuberculose de l'adulte est le plus souvent le réveil d'une infection de l'enfance produit par l'affaiblissement de la résistance du terrain généralement causé par le surmenage physique (sport), l'alcoolisme ou la carence alimentaire.

Cette notion est féconde en ce sens qu'elle montre que tout adulte peut éviter l'apparition d'une tuberculose si par une hygiène appropriée il garde intactes les défenses de son organisme.

En résumé, hérédité et contagion contribuent à la fois à la propagation de la maladie. Tout dépend de l'âge et de la manière de vivre.

---

*Séance du 5 Juin 1936*

La Séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le Chanoine Lepage, Président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Portal, Terrin, Bauquier, de Loye, Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Dr Baillet, d'Everlange, Roche, Coulon et Rouvière.

En ouvrant la séance, le président adresse au Dr Rouvière les félicitations de la Compagnie pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. L'Académie procède ensuite à la réception de M. J. Sagnier, nouvellement élu membre résidant. Le président, après avoir dit combien l'Académie regrettait que M. Méric n'ait pu continuer à faire partie de ses membres actifs, fait l'éloge de son successeur que tout désignait pour remplacer notre ancien confrère.

« Vous venez à nous, dit M. le Chanoine Lepage s'adressant à M. Sagnier précédé d'une réputation que tout justifie, vos connaissances et vos études, vos recherches et vos travaux, vos investigations et vos collections. Vous avez visité Sienne, la rivale de Florence... Je veux simplement vous rappeler que cette ville possède une inscription charmante de délicatesse et de courtoisie. Sur une de ses portes, aux battants largement ouverts, on lit ces mots qui disent à l'étranger tout le charme accueillant de la Cité : Notre cœur est plus largement ouvert que nos portes ; L'Académie de Nîmes, pourrait, ce me semble, légitimement adopter, faire sienne cette belle inscription... C'est dans cet esprit de cordialité et d'estime que l'Académie est heureuse de vous accueillir... »

M. Sagnier remercie en ces termes :

Monsieur le Président, Messieurs,

« J'ai hâte de vous dire combien je suis touché et confus des paroles si bienveillantes que vous venez de m'adresser, de l'honneur que vous me faites en m'accueillant ici, en m'ouvrant généreusement votre temple, celui des Lettres, des Sciences, des Arts, et d'autant plus touché et confus que je n'apporte aucun bagage littéraire ou scientifique.

Ce n'est pas sans émotion ni crainte que je me vois occupant le siège de mon distingué prédécesseur.

Sa santé ébranlée l'a contraint à ne plus prendre une part active à vos travaux et l'a déterminé à renouveler, malgré vos instances, une démission que nous ne saurions trop regretter.

Monsieur Maurice Méric est une des plus sympathiques figures du monde des Arts et des Lettres :

Collectionneur, amateur éclairé, bibliophile éminent, philanthrope ; on est averti dès le premier abord, dès qu'on a franchi le seuil de son home.

Si nous jugeons les gens d'après leurs fréquentations, nous le pouvons aussi d'après le goût qui a présidé au choix de leurs objets familiers.

Question de gros sous objecteront certains.

Non, assurément des choses charmantes d'un prix modique, d'autres détestables d'un prix élevé.

Question bien plutôt d'éducation, d'érudition, de sentiment, de sensibilité.

Dès son enfance, Monsieur Méric fut à bonne école, trouvant autour de lui, dans son foyer même, les éléments qui l'aidèrent à former sa culture, à accroître une passion qu'il montrait déjà pour tout ce qui est délicat, élégant et beau.

Hélas ! parmi les générations nouvelles ils deviennent de moins en moins nombreux ceux pour qui le mot « culture » signifie aujourd'hui quelque chose. Et pourtant peut-il exister une joie de vivre totale sans culture ?

Loin de contredire notre jouissance directe du monde, je crois que cette richesse d'émotions, de sentiments, d'idées, qu'elle nous prodigue, en augmente encore l'intensité.

Mais comment faire comprendre cela à une Société pétrie de méchanceté, de haine, de sottise, à la veille peut-être d'évènements où nous risquons de voir s'effondrer tout ce qui représente pour nous la civilisation.

Plus tard, ses voyages d'études, soit en France, soit en Italie, ses longs et fréquents séjours à Florence, développent de plus en plus ses dispositions naturelles.

Dans la ville du Lys, à la fois riante et austère, où l'atmosphère n'est composée que d'atomes artistiques, on apprend à regarder, à voir, à sentir. Et ce qu'il s'agit de voir, de sentir, c'est la Beauté, qui à mesure qu'on la pénètre nous élève, nous reconforte, nous rapproche de Dieu.

Heureux ! celui qui comprend ce qu'il y a de divin, de mystérieux en elle !

Perriollat nous dit qu'elle est un rythme, une cadence, une vibration.

Mais ce rythme, Messieurs, n'est pas à la portée de toutes les intelligences et de tous les cœurs. On le saisit plus ou moins ; souvent même il nous échappe. Joséphin Peladan l'avait perçu ce rythme, et dans tous les domaines ! Ses pages sur Wagner, sur les représentations de Bayreuth, sur Léonard de Vinci, le Titien, le Giorgione, sur la Grèce et le Théâtre antique en témoignent.

Il fut un des plus grands critiques de son époque ; je ne lui connais pas de successeur.

Anatole France manque de goût, d'émotion, de sensibilité, reste inférieur.

Il reçut un jour de Rodin une leçon qui le mit de fort méchante humeur. C'est du moins ce que nous raconte, d'une façon piquante, Marie Scheikewitch.

Peu de jours après la mort de Madame de Caillavet, France adresse un petit billet à l'auteur d'un « Temps disparu ».

« Chère Madame, je reçois à l'instant une dépêche  
« qui m'annonce que Rodin et sa grande amie, Madame  
« de Choiseul, viendront déjeuner chez moi demain sa-  
« medi à midi 3/4. Venez chère Madame, venez chère  
« amie apporter votre grâce et votre lumière à ma pauvre  
« maison désemparée. »

Sa pauvre maison était-elle vraiment désemparée ? Emma, la petite soubrette de Madame Armand, pourrait nous répondre.

Le déjeuner fut très amusant écrit Marie Scheikewitch.  
« Une longue discussion sur l'art s'engagea entre France et Rodin. Ce dernier ne laissait guère le temps au romancier de placer un mot, France faisait des gestes désespérés, se levant de table à chaque instant, apportant tantôt une statuette, tantôt quelques débris. Mais Rodin trouvait à redire à tout ce qu'il lui soumettait. Tout ce que vous me montrez, dit-il, ce sont peut-être des fragments authentiques, cependant si je m'imagine l'œuvre dont ils faisaient partie, je suis persuadé de la trouver bâtarde. Ne croyez pas, cher ami, que tous les morceaux qui paraissent avoir quelque beauté représentent une belle œuvre. Je sais bien qu'on m'a reproché à moi-même de n'avoir quelquefois montré que la partie que je jugeais importante d'une sculpture — mon choix avait une raison d'être — tandis que les débris qu'on acquiert sont souvent trompeurs... »

Le déjeuner se termina très mal.

Madame de Choiseul, la grande amie, étrangement accoutrée, eut un geste maladroit. Ses amples manches, au moment du café, balayèrent le plateau et le service se brisa par terre en mille éclats.

France réprima un mouvement de colère. Il n'eut plus qu'un désir, voir partir tout le monde.

Marie Scheikewitch le comprit, se leva la première. Il l'accompagna à la porte et lui dit : « Cette femme est la plus vulgaire créature qu'il m'ait fallu recevoir, elle m'a assommé et je tenais à mes tasses à café »

Marie Scheike, ainsi que l'appellent ses intimes, de ses propres deniers, lui fit expédier d'Angleterre, deux semaines plus tard, un service identique.

Le grand écrivain était plutôt vexé, furieux des paroles de Rodin qui lui avait fait entendre nettement qu'il n'était en somme qu'un bien médiocre amateur.

En lisant le « Temps disparu » après une visite chez des amis qui m'avaient convié à venir admirer les souvenirs que leur avait légués France, je me rappelai la piteuse mine de tous ces objets dépourvus de caractère qu'on m'avait si obligeamment présentés.

Aucune déception ne nous attend chez Monsieur Méric, le goût le plus sûr y préside.

Ici des céramiques françaises et étrangères à l'émail vif et limpide, là les plus séduisantes estampes d'un XVIII<sup>e</sup> aimable, plus loin des livres, des livres et des livres. Ceux-ci dans leurs vieux parchemins, ceux-là dans l'élégants marocains fleuronnés ou dans des reliures romantiques ; ensuite toute la production littéraire de quelque valeur depuis 1850 jusqu'à nos jours en éditions choisies, fruits de ses recherches incessantes et laborieuses.

J'entends la phalange des spiritualistes qui proteste, ceux qui détachés le plus possible des réalités contingentes, aspirent à devenir des hommes de l'esprit à l'état pur.

Qu'importe le flacon, disent-ils, pourvu qu'on ait l'ivresse.

Ils n'ont souci ni de la richesse d'une édition, ni de sa rareté, ni de sa parure. Une mise en page négligée, imprimée sur un méchant chiffon de papier, trouve grâce auprès d'eux, si le texte est fait pour les séduire.

Ils méprisent tout ce qui n'est pas lecture.

Qu'ils ne soient jamais conservateurs d'aucun Musée !

Ils nous présenteraient sans cadre une Vierge aux Rochers, une Sainte Anne, ces subtiles figures, hors du sexe, elles aussi hors des contingences.

Certains cependant, et des plus fanatiques, se sont apprivoisés et caressent aujourd'hui, si non avec amour, du moins avec une satisfaction avouée « de nobles in quarto revêtus d'un veau marbré et luisant ».

Mais ceux qui ne sont pas en un tel état de grâce, qui n'ont pas éliminé tout ce qui est instinct, personnalité, enthousiasme, ne peuvent être que séduits et charmés, indépendamment de toute concupiscence, par de beaux velins, habillés avec goût.

Ces livres, décorés d'entrelacs et de fines dentelles, sont pour le bibliophile une source intarissable de jouissances délicates. Tout un passé n'est-il pas là sous ses yeux et dans ses mains ?

Ce petit volume tout de rouge paré, n'a-t-il pas gardé le parfum d'autrefois, n'évoque-t-il pas un monde disparu, un monde où il nous faut pénétrer et où nous sommes accueillis par une politesse exquise et par des manières pleines d'aisance ?

N'est-il pas émouvant de se dire qu'on lit dans sa fleur, dans son impression première tel recueil de Ronsard, telle comédie de Molière, surtout le Don Juan avant carton.

On ne s'improvise pas bibliophile, la bibliophilie est une science. Les connaissances, les qualités qu'elle exige sont innombrables. Il ne suffit pas d'être un lettré, il s'agit d'érudition, d'une vaste, d'une profonde érudition, celle de mon éminent prédécesseur.

Non seulement il nous signale l'originalité d'une édition, ce qui la distingue d'une plus ancienne ou plus récente, mais il nous expose la maturation d'une œuvre, les phases parfois si variées de la pensée d'un auteur.

Ici, je me souviens de ses trop rares conférences aux Bibliophiles Nimois. Il nous y révéla les Essais du Seigneur de Montaigne, nous les montrant peu à peu à travers les éditions successives, tels qu'ils sont aujourd'hui définitivement.

S'exprimant avec simplicité, n'ayant le plus souvent sous les yeux que le texte qui fait l'objet de ses commentaires, sa parole demeure nette et précise.

N'est-il pas rare d'entendre un conférencier qui ne lit pas, qui paraît entretenir son auditoire *semper ex tempore* ? Il s'établit alors entre celui qui parle et ceux qui l'écoutent comme un courant, peut-être un fluide magnétique qui stimule, force l'attention et la maintient sans défaillance.

Combien j'apprécie encore ces moments de conversation où tout récemment, en un même accord de pensées, nous avons revécu les jours passés jadis à Florence. Quelle nous est chère cette Italie de Dante, de Giotto, de Masaccio, de Boticelli ! Ces fresques dans d'humbles chapelles, ces marbres radieux sur les places, cette campagne florentine : les pentes boisées de Vallumbroso, les jardins du vieux Cosme à la Badia de Fiesole, témoins des

premières séances de l'Académie Platonicienne, le chemin de la Viale dei Colli, bordé de rosiers, de lauriers, de magnolias, puis les cyprès, les cyprès de San Miniato, l'enchantement de la lumière, le tintement pieux des cloches lointaines, le vol phosphorescent des lucioles dans la nuit.

Evoquer avec Monsieur Méric les belles heures que nous devons aux Arts et aux Lettres double la joie du souvenir.

C'est vous dire mes craintes de ne pouvoir dignement lui succéder, mais, veuillez croire, Messieurs, à tous mes efforts pour justifier la distinction dont vous m'avez honoré. »

Après la réception du nouvel académicien, M. le Président Roche fait le compte rendu des ouvrages ci-après de Mme Tassot-Nissole : 1. Les Conquérantes ; 2. Le Massacre des Innocents ; 3. Le Jardin de Sèvres. Compte rendu exposé d'une façon parfaite, aussi intéressant que spirituel à l'occasion et qui satisfait complètement l'Académie tout entière.

*Séance du 19 Juin 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Chanoine Lepage, Président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Terrin, Fabre, Latzarus, Général de Bourgon, Bonnet, Igolen, Gendronneau, Premier Président Roche, d'Everlange, Gouron, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Portal présente le rapport au nom de la Commission des Concours. Cette Commission, après plusieurs réunions dont l'ordre du jour comportait l'attribution du prix de la Ville de Nîmes, propose de présenter à la décision de la Municipalité « La Louve en Languedoc », que Jean Jacques Brousseau a fait paraître en une édition artistique due à M. St Marc Jaffard. L'Académie s'associe par un vote unanime aux propositions de la Commission et adopte le rapport dont la teneur restera annexée au présent procès verbal.

M. le Premier Président Roche fait remarquer combien il est regrettable que la Presse ait annoncé la décision de la Commission avant que la Compagnie en ait eu officiellement connaissance. MM. Fabre et Lacombe s'associent à cette protestation. M. Latzarus propose qu'une note soit communiquée à la presse, à ce sujet. Cette note sera la suivante :

« L'Académie après avoir pris connaissance de diverses notes parues dans la presse et ayant trait à l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes constate que ces informations n'émanent pas de la Compagnie et sont au surplus prématurées ».

M. Terrin fait une communication sur : « Un précurseur de l'alpinisme littéraire : Pétrarque au mont Ventoux ».

Le 26 avril 1936, il y a six cents ans, l'illustre poète Pétrarque escalada pour la première fois le mont Ventoux et fit, le même jour, assure-t-il, le récit de cette mémorable ascension dans la lettre latine qu'il adressa à son amis Denis de Borgo San Sepolcro. La lettre est-elle du 26 avril ? il est permis d'en douter. Elle est trop belle pour avoir été improvisée. Par contre, la réalité de l'ascension ne saurait être contestée, malgré les doutes qui ont été émis et l'absence presque totale de détails pittoresques. Mais le XIV<sup>e</sup> siècle ne pratiquait pas la couleur locale et plusieurs expressions du récit de Pétrarque concordent très précisément avec des difficultés d'escalade encore reconnaissables aujourd'hui. On a pu reconstituer l'itinéraire de Pétrarque. Il n'est pas sûr qu'il ait atteint l'extrême pointe du mont ; rien ne s'oppose pourtant à ce qu'il y soit parvenu. Il en a eu le temps. C'était en Mai et il n'a point vu de neige. Peut-être n'y en avait-il plus, en effet. Du sommet, ou de ses abords immédiats il contemple un immense panorama. Il avait emporté un exemplaire des Confessions de saint Augustin. La lecture de ce livre, jointe à la beauté du paysage, lui inspire une méditation chrétienne qui est d'une grande valeur littéraire et morale. L'ascension du Ventoux par Pétrarque est donc un événement de première importance. Elle inaugure l'alpinisme moderne. Elle est aussi une date essentielle dans l'évolution psychologique et religieuse du poète.

Cette très intéressante étude provoque diverses observations et échanges de vue de plusieurs membres et notamment de M. le Dr Baillet, qui, en soulignant l'absence d'observations pratiques de Pétrarque, examine la valeur sportive de cette première ascension de l'illustre poète.

M. le président remercie M. Terrin de sa communica-

tion et le félicite des nombreuses études qu'il a fait récemment paraître et parmi lesquelles il faut signaler les deux articles publiés dans la « Revue des Deux Mondes » : Julie Candaille (15 Mai), Le Cardonnel (1<sup>er</sup> juin).

*Séance du 3 Juillet 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Lepage, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Latzarus, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Premier Président Roche, Sagnier, Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie charge M. Portal de la représenter à la Fête de la Caisse des Ecoles, du 4 Juillet, fête pour laquelle une invitation a été adressée à la Compagnie.

M. le président dépose sur le bureau, un volume dans lequel l'auteur, M. le commandant Gendronneau a eu l'heureuse pensée de réunir ses savantes et pittoresques études sur Nîmes,

En louant l'activité intellectuelle de M. Gendronneau, il lui adresse les remerciements de la Compagnie.

M. Lacombe fait une communication sur « Guizot à l'Académie du Gard ». C'est le 29 décembre 1807, que cet illustre Nimois fut élu membre non résidant de l'Académie du Gard (c'était le nom que portait alors la Compagnie). Guizot, dans le cours de l'été 1807, était venu dans sa ville natale auprès de sa mère. Il participa au concours de poésie de l'Académie, et son élégie « Sully à Saint-Denis », obtint les honneurs de la lecture en séance publique. Succédant à Servan, il fut reçu par Alexandre Vicens qui lui adressa ces paroles prophétiques :

« Appelé selon toutes probabilités à se montrer avec éclat dans le monde littéraire, M. Guizot n'oubliera pas que ses concitoyens lui ont offert la première récompense

publique de ses travaux, et que le premier honneur académique dont il est couronné a été cueilli sur sa terre natale ».

Revenu à Montfort-l'Amaury, où il remplissait les fonctions de précepteur des enfants Stopfer, Guizot envoya quelques études et quelques poésies à l'Académie. Puis commença son rôle politique. Ce n'est que beaucoup plus tard, le 14 avril 1860, qu'il revint prendre séance.

M. Lacombe retrace cette séance présidée par le Préfet et à laquelle assistaient entre autres : Le Marquis de Cabrières, Auguste Pelet, Reboul, Germer Durand, etc... M. Curnier lut une notice sur son illustre ami Frédéric Ozanam, une des plus belles figures du XIX<sup>e</sup> siècle. Reboul lut des vers et dit à Guizot :

« Nîmes de ses enfants a revu le premier... ».

Puis, ce fut le tour de Guizot :

« Quand je suis venu visiter mon pays, dit-il, il y a 30 ans, j'y ai trouvé beaucoup d'amis, mais j'y rencontrais aussi des adversaires. Aujourd'hui je retrouve ici mes amis, je n'y vois plus d'adversaires ».

De telles paroles font honneur à celui qui les dit, et à l'auditoire qui les applaudit.

---

*Séance du 23 Octobre 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Reynaud, Latzarus, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Igolen, d'Everlange, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés M. le Chanoine Chabot.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. le Président se fait l'interprète des sentiments unanimes de la Compagnie en constatant le plaisir que ses membres ont de se retrouver. Après avoir adressé des félicitations à M. Espérandieu, il rappelle à l'Académie la mémoire du doyen de ses membres honoraires, M. Albert Marignan.

M. Latzarus s'associant à cet hommage, retrace la physionomie de ce travailleur dont la modestie égalait la valeur. Jusqu'à un âge avancé, il avait gardé l'art d'une conversation vivante enrichie de souvenirs de la vie littéraire qu'il avait jadis vécue dans les cénacles de Paris. Laborieux et persévérant, il avait été l'âme de la revue d'archéologie « Le Moyen Age ». M. Latzarus rappelle ses travaux de chronologie et ses études historiques, notamment sur le XIII<sup>e</sup> siècle.

M. le Président, au nom de l'Académie, adresse ses condoléances à M. Bosc, à l'occasion du deuil cruel qui vient de l'atteindre et dit l'émotion douloureuse qu'ont ressentie tous les membres de la Compagnie en apprenant combien il avait été soudainement frappé.

M. Gendronneau donne ensuite lecture de la première partie de son étude sur les Voyages à l'époque romaine.

Les Romains et les Gaulois étaient de grands voya-

geurs, dit-il ; aussi, a-t-on pu dire que, dans l'Empire, les voyageurs étaient aussi nombreux qu'en Europe au XIX<sup>e</sup> Siècle, avant les chemins de fer.

Le triomphe de l'Eglise, au commencement du IV<sup>e</sup> siècle, avait largement contribué à ce résultat car, les chrétiens, dès qu'ils furent libres de circuler sans entraves, se mirent à voyager en foule, à organiser des pèlerinages à Rome et aux Lieux Saints.

Marseille, et surtout Narbonne, furent les ports d'embarquement préférés pour la Palestine et l'Egypte ou pour Rome, par le golfe de Gênes et Ostie.

En Gaule, la plupart des voyages s'effectuaient par terre ; toutefois, dans le Midi, on se livrait parfois à des excursions de plaisir sur les fleuves de la contrée. Ausone, Sidoine Apollinaire, parlent de leurs intendants ou amis qui naviguaient sur le Tarn et la Garonne, dans des barques, des chaloupes, des pinasses, des felouques.

Les plus simples des voyages par terre étaient les voyages à pied, qu'entreprenaient de bons marcheurs dans un petit rayon autour de la maison familiale. Horace nous dit qu'il les affectionnait particulièrement ; Sénèque nous conte qu'il s'y abandonnait volontiers avec son ami Maxime ; Saint-Martin de Tours déplorait que ses clercs et ses moines ne pratiquassent pas davantage cet exercice sain et modeste.

Les voyages portés, voitures ou chevaux de selle, étaient, à l'ordinaire, d'assez longue durée ; mais ils exigeaient l'aménagement préalable de la route, son équipement touristique.

Il était de toute nécessité que, tout le long du trajet, le voyageur pût se ravitailler s'abreuver soi et ses bêtes de somme ; qu'il pût trouver des lieux conenables pour les haltes, des endroits sûrs pour passer la nuit.

Les pouvoirs publics s'en étaient préoccupés et « les bords de la voie romaine, dit un auteur, étaient animés de toutes les constructions utiles aux usagers de la route. »

La plus répandue, et la plus utile de ces constructions était l'auberge commune, *caupona* ou *stabulum*, dont le confort était médiocre, mais où l'on trouvait tout au moins, le vivre et le couvert.

Des hôtelleries plus relevées se rencontraient dans les villes d'affaires, les centres de tourisme, les lieux habituels de pèlerinage.

Il y avait cependant des régions deshéritées où les tenanciers d'auberges ne jugeaient point pouvoir s'installer ; le voyageur, l'étranger qui s'y hasardait avait, généralement, la ressource de recourir à l'œuvre de l'Hospitalité privée, qui le recevait, lui procurait le logement et la nourriture, le ravitaillait en argent, en vêtements, s'il était nécessaire, lui assurait les soins de médecins et d'infirmiers — le tout gratuitement.

Cette œuvre, qui disparut avec l'Empire, fut pendant plusieurs siècles, la Providence des voyageurs, surtout dans le Proche-Orient où les campagnes étaient, le plus souvent, presque désertes. Elle était administrée par l'Eglise et Georges Goyau a pu dire « que les évêques et les moines de ce temps se révèlent les meilleurs aubergistes du vieux monde ».

Après quelques observations de M. Latzarus sur certains voyages de l'antiquité : ceux des rhéteurs et ceux dont Cicéron parle dans le « *Pro Milane* » M. Bauquier entretient l'Académie des fouilles qui se poursuivent au quartier de la Valsainte. Il énumère les toutes récentes trouvailles d'Amphores et d'inscriptions latines. Il y avait donc là un faubourg de la Ville aux premiers temps chrétiens. Il souligne que le mérite de ces inven-

tions précieuses pour l'histoire de Nîmes, revient en grande partie à M. l'abbé Amat. L'Académie s'associant à cet hommage adresse ses remerciements et ses félicitations à M. l'abbé Amat.

Selon l'usage, la vacance du siège occupé par M. Costier est proclamée.

---

*Séance du 6 Novembre 1936*

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le Chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Bauquier, Portal, de Loye, Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Roche, Rouvière, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M. Marcel Coulon.

En ouvrant la séance, M. le président évoque la mémoire du très regretté Dr Delamare. Il rappelle que M. le Dr Baillet en saluant la dépouille mortelle de notre vénéré doyen, a retracé en même temps que les mérites de sa carrière médicale ceux d'ordre scientifique et littéraire qui honoraient notre Compagnie.

La séance est suspendue en signe de deuil.

La séance est reprise à 17 h. 30. M. Gendronneau poursuit sa communication : Les moyens de transports les plus usités à l'époque romaine étaient les voitures attelées et les bêtes de selle.

Les gens âgés préféraient la voiture, plus confortable ; l'aristocratie gauloise et le haut clergé affectionnaient les voyages montés, mais il leur fallait des chevaux de selle de belle allure.

Les voitures, d'origine gauloise pour la plupart, étaient des sortes de chars à bancs à quatre roues, comme la « rhéda », le « carpentum » ou des cabriolets à deux roues, le « cisium », faites pour la vitesse »

Chez les riches, on trouvait des voitures ayant reçu un aménagement spécial. Ainsi, l'empereur Claude avait fait monter sur sa voiture de route, une table de jeu,

pour se livrer en marche à son passe-temps favori, le jeu de dés ; l'empereur Claude avait, sur la sienne, fait installer des sièges tournants, afin de mieux contempler le paysage en marchant ; dès le temps d'Auguste, les voitures étaient nombreuses qui étaient dotées d'horloges solaires et de compteurs de distance : déjà les taximètres.

Les voitures étaient, les mêmes pour tous ; mais il y avait, néanmoins, sous l'Empire, deux catégories générale de voyageurs, ceux qui voyageaient à leurs frais particuliers et ceux qui voyageaient aux frais de l'Etat.

L'empereur Auguste, dès les commencements de son règne, avait réorganisé la poste de l'époque républicaine et créé avec elle, sous le nom de *Cursus publicus*, un vaste service, chargé de transporter les personnes et les objets dépendant de l'Etat. Les autres étaient abandonnés, pour leur personne comme pour leurs lettres ou leurs marchandises, à l'initiative privée, sans grand ressort, en régime de bon plaisir.

Le fonctionnement du « *Cursus publicus* » nécessita la construction de stations sur les différentes lignes du réseau postal ; les unes, les « *mansiones* », ou gites d'étapes, furent aménagées pour procurer aux voyageurs officiels, le transport, la nourriture et le logement, les autres, les « *mutationes* », ou relais, furent simplement disposées pour renouveler les attelages ou les montures ne pouvant plus continuer leur route.

Dans les régions où la circulation était intense, le fonctionnement journalier des stations, exigeait un personnel et un matériel considérables, le chiffre des chevaux de la station, quarante au minimum, donne une idée de l'activité qui devait régner dans toutes les branches du service.

Nîmes, que recommandait sa situation privilégiée sur la Voie-Domitienne, eut la bonne fortune de devenir pendant plusieurs siècles une importante station.

Nous ignorons à quelle date la station fut installée ; nous savons seulement, grâce à l'« Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem qui est de l'année 338, qu'elle fonctionnait au IV<sup>e</sup> siècle ». Elle figure à l'itinéraire encadrée entre deux relais, deux « mutationes », Ambrussum, sur la route d'Arles entre Belle Vidourle d'un côté et Pons-Eraricus sur la route d'Arles, entre Bellegarde et la Terre d'Argence de l'autre.

M. Sagnier parle ensuite de la faïence artistique à Nîmes au XVI<sup>e</sup> siècle.

On connaît au XVI<sup>e</sup> siècle, un potier du nom de Sigalon. Né en 1524, à Bellegarde, village situé dans les environs de Nîmes, Sigalon a fabriqué de la faïence artistique entre les années 1548, date de son établissement à Nîmes, et 1590, date de sa mort.

La première partie de sa vie est fort peu connue. Peut-être avait-il voyagé en Italie où sous la direction de maîtres céramistes, il avait appris son métier. Nous en sommes réduits à des conjectures.

Ses faïences restent dans le goût italien, mais il n'a jamais été un imitateur servile. La production nimoise ne saurait donc être confondue avec la production trans-alpine.

Huguenot, vivant à une époque troublée par les passions religieuses, Sigalon a travaillé pour tout le monde, mais il a servi ses correligionnaires, leur réservant des pièces de choix, d'un caractère tout particulier.

Il introduit dans ses décors, et notamment dans la composition de ses grotesques, entièrement différents des grotesques italiens, un esprit satirique directement inspiré par la Réforme.

Avec les seules ressources des couleurs fondamentales de grand Feu, il a su produire de très belles céramiques.

Mais ce que nous ne trouvons pas chez le potier nimois, c'est une composition abordant les grands sujets : sujets historiques, bibliques, mythologiques ; sujets que nous offrent les fabrications italiennes. Nous n'avons pas rencontré davantage ces gracieux « Putti », pleins d'action et de vie, que les décorateurs de Castel Durante, de Faenza, ont su si bien modeler, en se souvenant sans doute de la tribune de Donatello à Florence.

Les faïences nimoises qui nous sont parvenues sont peu nombreuses. Leur recensement accuse un chiffre très modeste, qui n'atteint pas la centaine, 80 tout au plus.

A part trois pièces d'une exécution toute spéciale, nous ne possédons que des vases de pharmacie.

Leur décor se compose de rinceaux feuillages, disposés le plus souvent en palmettes, de dauphins, de masques, de grotesques, d'oiseaux fabuleux, de lys stylisés et de fruits. Ces ornements encadrent parfois des médaillons où se détachent des portraits de Rois de France, de papes, de guerriers, d'orientaux, d'apôtres, de Saints.

Si pour les couleurs, Sigalon peut rivaliser avec les palettes italiennes, son dessin reste inférieur.

Ses compositions sont rudes, âpres et sévères. Ses décors sont souvent massifs. Ils manquent d'air, d'espace. Les ornements de la plus belle époque de la Renaissance ne nous offrent chez lui qu'une esthétique française austère, grave, rigide. Sigalon reste emprisonné dans cette austérité. Il ne s'en évade jamais. Il ne nous adresse jamais un sourire. Son œuvre est un peu le reflet des temps troublés du règne des Valois.

Mais il faut reconnaître qu'il a élevé son métier à la dignité d'un art ; d'ouvrier obscur, il est devenu un personnage d'une valeur sociale plus élevée.

Sans culture, ne possédant qu'une instruction élémentaire, il a su séduire une élite : grands seigneurs, ecclésiastiques, magistrats furent ses clients.

Il a surtout subi l'influence d'une époque où le développement de tous les arts avait atteint un éclat remarquable. Si la cour des Valois n'a pas exercé une influence directe, prépondérante sur les artistes de son temps, elle a contribué par son luxe à ce mouvement général. Les Valois ont propagé le goût du luxe. Ils ont aimé le luxe, mais un luxe de bon aloi, un luxe artistique, apporté par leur mère, la riche orpheline, élevée par son oncle, le futur Clément VII au palais de la Vie Larga, à Florence, et ce goût s'est répandu peu à peu dans tout le royaume.

La céramique nimoise témoigne qu'il avait pénétré dans notre région, qu'il avait à Nîmes, et dans tout le Sud de la France, au XVI<sup>e</sup> siècle, une société cultivée, soucieuse des Beautés, éprise d'art.

Ce fut la gloire de Sigalon de l'avoir conquise.

---

*Séance du 20 Novembre 1936*

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Portal, Bauquier, De Bourgon, Latzarus, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Lacombe secrétaire-perpétuel.

Sur la proposition de M. le président, l'Académie adresse ses félicitations à Monseigneur Grente, membre honoraire de la Compagnie, à l'occasion de son élection à l'Académie française.

M. Bauquier entretient ses confrères des derniers résultats des fouilles en cours au quartier de la Valsainte. Les découvertes d'inscriptions et d'objets permettent de juger de l'importance du faubourg qui existait en cet endroit aux premiers temps du christianisme.

M. Igolen fait une communication sur : « Les eaux de la Fontaine de Nîmes ».

Le lieutenant-colonel Igolen présente à l'Académie une « Etude sur les eaux de la Fontaine de Nîmes », comprenant :

1. Les divers aspects de la source à travers les âges.
2. La provenance des eaux de la Fontaine d'après les études de M. Torcapel et les explorations de M. Mazauric.
3. La description du creux de Mouléry et du puits de la Gaffone, tous deux en relation directe avec les eaux souterraines aboutissant aux creux de la Fontaine.
4. L'écoulement des eaux de la Fontaine : à l'origine,

l'aménagement de la source à l'époque romaine, l'écoulement des eaux du moyen-âge à la Révolution ; et après la Révolution.

5. L'utilisation des eaux de la Fontaine dans leur traversée de la ville et leurs inconvénients.

6. Le débit des eaux et leur analyse chimique.

7. Les eaux de la Fontaine utilisée au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'alimentation de fontaines publiques.

8. La Fontaine à l'époque des plus grandes sécheresses et des plus grandes crues.

9. Les moulins actionnés par les eaux de la Fontaine aux diverses époques.

10. Les ponts établis autrefois sur l'Agau de sa source au Vistre.

11. L'aménagement de la Fontaine au XVIII<sup>e</sup> siècle et la création du Jardin de la Fontaine actuel.

Cette étude faite d'après tout ce qui a été écrit sur Nimes et la consultation de nos différentes archives constitue un travail d'ensemble sur les Eaux de la Fontaine de Nimes jamais présenté au public et du plus haut intérêt ; elle est bien dans le cadre des études précédentes de notre confrère et contribue à l'histoire de notre cité.

---

*Séance du 4 Décembre 1936*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le chanoine Lepage, président.

Étaient présents: MM. Lavergne, Raphel, Portal, Bauquier, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Bonnet, Gendronneau, Igolen, Bouzanquet, Premier Président Roche, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie fixe au 17 Décembre la date de sa séance publique et en arrête l'ordre du jour.

M. Fabre fait une communication sur: « Nîmes et ses monuments antiques vus par un étudiant bâlois du XVI<sup>e</sup> siècle ».

Cet étudiant n'est autre que Thomas Platter qui vint, en 1595, à Montpellier pour y apprendre la médecine. Son frère Félix, était également, avant lui, venu dans cette ville. Tous deux ont laissé un journal de voyage et de leur séjour en France. Félix, parti du logis paternel le 10 octobre 1552 passe par Genève, Lyon, descend sur Avignon et par Villeneuve se dirige vers Nîmes.

A Nîmes, il visite le grand amphithéâtre, à propos duquel il note un détail important: il y voit une statue représentant un homme avec trois visages. Cette statue paraît être celle que nous dénommons aujourd'hui l'homme aux quatre jambes. Le journal de Thomas Platter est beaucoup plus détaillé. Il fit le trajet de Lyon à Pont-Saint-Esprit en bateau et décrit le paysage qui se déroule. De Montpellier il vint à Nîmes en compagnie d'un étudiant polonais, et sa description de notre ville est précise, complète. Parlant de la Tour Magne, il constate que la construction est creuse à l'intérieur. Cette

observation ruine l'opinion jusqu'alors admise que Traucat aurait creusé l'intérieur de la Tour comme on le voit aujourd'hui. Après de Temple de Diane, c'est la Fontaine qu'il visite ; il note la présence de trois moulins et rappelle le proverbe sur la qualité des eaux de Nîmes. Après quelques incidents avec le gardien de la porte, nos voyageurs descendent au Cheval-Blanc. Aux Arènes, il note soigneusement les imposantes dimensions de l'édifice : deux mois avant sa visite, les pluies prolongées avaient causé l'éboulement de la partie supérieure sur une longueur de trente mètres. Avant cet accident, on pouvait, dit-il, faire complètement le tour de la partie supérieure. De cette hauteur, Platter compte les sept collines. La Maison Carrée n'est pas oubliée et les détails qui sont donnés sur son état à cette époque, sont d'un réel intérêt. Le voyageur alla au Pont-du-Gard et, dans une description minutieuse qu'il en fait, retenons que déjà à ce moment, le pont inférieur servait de route. En traversant la Camargue, Platter décrit l'élevage des taureaux et les amusements auxquels ils servent. Courses et ferrades se pratiquaient exactement comme de nos jours.

Thomas Platter, reçu bachelier en 1597, exerça la médecine pendant 18 mois à Uzès, puis, après avoir voyagé dans le Roussillon et la Catalogne, revint à Bâle où il mourut en 1628.

M. le colonel Igolen reprenant ensuite sa communication sur « les Eaux de la Fontaine de Nîmes », fait un historique rapide des fontaines jaillissantes de la ville alimentées par la Source ; il cite ensuite des dates célèbres dans notre histoire locale auxquelles, par suite de grande sécheresse, les eaux sont descendues à plusieurs mètres au-dessous du niveau des hémicycles ; les travaux exécutés en 1837 pour puiser l'eau dans le creux même de la source, à la suite d'une longue sécheresse ; par

contre, il cite les principales dates auxquelles, à la suite de violents orages ou de pluies persistantes, les eaux de la Fontaine ont débordé et causé de grands dégâts aux fossés, aux remparts et à divers endroits de la ville.

Le conférencier décrit ensuite les moulins établis autrefois sur l'Agau et les fossés des fortifications : quatre moulins de la source au Square Antonin, trois du Square Antonin à la Porte d'Auguste, puis tous ceux hors la ville jusqu'au Vistre proprement dit ; il mentionne que tous les meuniers possédaient sur les collines de Nîmes un moulin à vent qu'on actionnait quand les eaux de la Fontaine ne permettaient pas d'utiliser ceux établis sur l'Agau depuis la source jusqu'au Vistre. L'aménagement de la source sous Louis XV par l'ingénieur Mareschal et la création du Jardin de la Fontaine actuel constituent le dernier chapitre de cette longue étude.

M. Igolen cite enfin le poète Ausonne qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle et a mentionné la Fontaine de Nîmes parmi les plus célèbres de son époque, il termine sa communication par ces mots : saluons les eaux de la Fontaine de Nîmes, pures comme le cristal, suivant Ausone lui-même.

---